

Profil				
Cogeco Communications inc. est un Au Canada, elle exerce ses activités nom d'Atlantic Broadband. La Socié moyen de ses réseaux de fibres bidi sont inscrites à la Bourse de Toront	sous le nom Cogeco Con té fournit à sa clientèle ré rectionnels à large bande	nexion au Québec et en (esidentielle et d'affaires	Ontario et, aux États-Uni des services Internet, de	s dans 12 États, sous le e vidéo et de téléphonie au

COGECO: GRANDIR EN FORCE CHAQUE JOUR DEPUIS PLUS DE 60 ANS

Forte de son héritage de plus de 60 ans, Cogeco est une force concurrentielle croissante dans le secteur des télécommunications en Amérique du Nord.

Nous jouissons d'une position unique et enviable en tant que seule société de services à large bande ayant une présence importante à la fois au Canada et aux États-Unis. Aujourd'hui, nous sommes le deuxième câblodistributeur en importance au Québec et en Ontario et le huitième câblodistributeur en importance aux États-Unis, où nous exerçons nos activités dans 12 États.

Nous continuons à élargir notre zone de couverture en réalisant des investissements dans les réseaux afin de contribuer à réduire le fossé numérique entre les grands centres urbains et les zones régionales ainsi qu'en procédant à des acquisitions ciblées dans les régions où nous sommes positionnés comme une société de regroupement de câblodistributeurs régionaux. Nous nous concentrons sur l'offre d'une expérience client exceptionnelle en innovant continuellement et en investissant dans l'enrichissement de nos produits et l'amélioration de nos services. Nous sommes fiers de servir nos clients avec des équipes locales, de contribuer à répondre aux besoins de connectivité de nos communautés et d'investir dans leur vie sociale et culturelle.



Produits de 2,5 milliards \$



3800 employé(e)s





Première société de télécommunications au Canada dont les cibles de réduction des émissions sont approuvées par l'initiative Science Based Targets



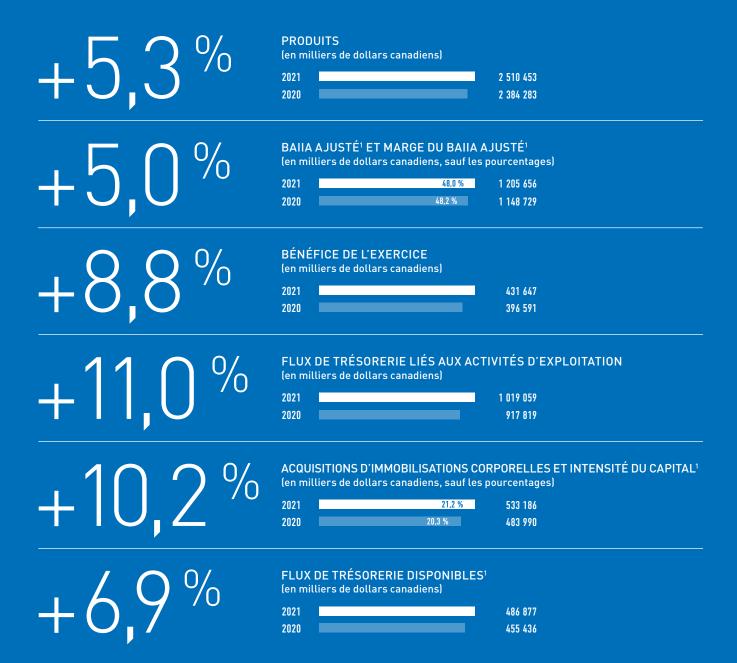
Parmi les 100 entreprises les plus durables au monde selon Corporate Knights

Table des matières

Performance financière pour 2021	2	États financiers consolidés	86
Faits saillants	3	Renseignements à l'intention des investisseurs	142
Message du président du conseil d'administration	4	Statistiques sur les unités de service primaire	144
Message du président et chef de la direction	5	Conseil d'administration et direction	145
Faits saillants ESG de 2021	8	Renseignements sur l'exploitation	147
Rapport de gestion	9	Renseignements sur l'entreprise	148

1

PERFORMANCE FINANCIÈRE POUR 2021



Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, y compris un rapprochement avec les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)	2021 \$	2020 \$	Variation %	Variation selon un taux de change constant ^{1,2} %	Incidence du taux de change ¹ \$
OPÉRATIONS					
Produits	2 510 453	2 384 283	5,3	8,1	(67 157)
BAIIA ajusté²	1 205 656	1 148 729	5,0	7,4	(28 367)
Marge du BAIIA ajusté²	48,0%	48,2%			
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ³	8 744	9 486	(7,8)		
Bénéfice de l'exercice	431 647	396 591	8,8		
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	401 517	375 174	7,0		
FLUX DE TRÉSORERIE					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 019 059	917 819	11,0		
Acquisitions d'immobilisations corporelles ⁴	533 186	483 990	10,2	15,0	(23 200)
Flux de trésorerie disponibles²	486 877	455 436	6,9	6,7	927
INTENSITÉ DU CAPITAL ²	21,2%	20,3%			
SITUATION FINANCIÈRE					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365 520	366 497	(0,3)		
Total de l'actif	7 351 692	6 804 197	8,0		
Endettement ^{2,5}	3 319 708	3 179 926	4,4		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	2 415 144	2 268 246	6,5		
DONNÉES PAR ACTION ⁶					
Bénéfice par action					
De base	8,47	7,74	9,4		
Dilué	8,40	7,67	9,5		
Dividendes	2,56	2,32	10,3		

¹ Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers de la période considérée libellés en dollars américains au taux de change de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 août 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3456 \$ CA

Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, y compris un rapprochement avec les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 août 2021, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition découlaient surtout des coûts engagés relativement à l'acquisition et à l'intégration de DERYtelecom, dont l'acquisition a été conclue le 14 décembre 2020, et des frais de vérification diligente et des frais juridiques liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1er septembre 2021. Pour l'exercice clos le 31 août 2020, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition étaient principalement attribuables aux changements organisationnels apportés à l'échelle de la Société, qui se sont traduits par une optimisation des coûts, ainsi qu'aux coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de Thames Valley Communications et d'iTéract.

⁴ Pour l'exercice clos le 31 août 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 556,4 millions \$, selon un taux de change constant.

L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire et du capital de la dette à long terme.

⁶ Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'exercice 2021 a été un exercice de croissance et de réalisations impressionnantes pour la société, ses actionnaires et les communautés que nous servons dans plus de 1 000 villes différentes de l'est de l'Amérique du Nord. Présente en Ontario et au Québec, au Canada, et dans 12 États des États-Unis, Cogeco offre une proposition de croissance unique dans l'univers des communications.

Notre plateforme de prestation de services de qualité continue de s'améliorer grâce à des investissements substantiels dans les infrastructures de réseau et à l'intégration d'outils numériques qui exploitent la puissance de l'intelligence artificielle. Cela nous permet de mieux servir nos clients et d'atteindre un nombre croissant de nouveaux clients dans les régions non desservies. En procédant ainsi, Cogeco Communications s'associe avec les gouvernements fédéraux, provinciaux et étatiques pour combler le fossé numérique et apporter la connectivité par fibre optique à domicile à des communautés auparavant difficiles à atteindre. Nous sommes fiers de contribuer à cet effort.

En octobre 2020, notre filiale canadienne, Cogeco Connexion, a annoncé l'acquisition de DERYtelecom, le troisième plus important câblodistributeur de la province de Québec, passant par 176 000 foyers et servant 100 000 clients. Les marchés desservis par DERYtelecom sont adjacents à notre réseau existant et offrent une occasion supplémentaire d'étendre notre réseau aux régions non desservies.

En septembre 2021, nous avons clôturé l'acquisition de réseaux passant par 689 000 foyers et entreprises à Cleveland et à Columbus, en Ohio, servant quelque 198 000 clients. Cette acquisition contribue à la réalisation de la stratégie de croissance de notre filiale américaine, Atlantic Broadband, en tant que plateforme pour les regroupements aux États-Unis.

L'acquisition de clients et nos résultats financiers continuent de nous placer en tête de liste de nos pairs. Nous sommes fiers de faire croître nos dividendes au rythme d'environ 10 % par an, et ce depuis les cinq dernières années.

Les instances fédérales canadiennes ont entamé la mise en place de mécanismes réglementaires sur la vente en gros qui, s'ils aboutissent de manière satisfaisante, pourraient nous permettre d'offrir des services de téléphonie mobile dans nos zones de service actuelles, ce qui représenterait une autre occasion de croissance intéressante.

Sur l'ensemble de notre réseau à large bande, nos équipes continuent de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de leadership social et d'engagement communautaire dans les localités que nous avons le privilège de servir.

Nous avons continué à concentrer nos efforts sur l'amélioration de l'environnement. Nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été approuvées par l'initiative Science Based Targets qui les a déclarées conformes aux niveaux requis pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Nos initiatives ont suscité une large reconnaissance. L'engagement communautaire fait partie de nos valeurs fondamentales depuis la création de l'entreprise en 1957. Par conséguent, nous continuons à soutenir les initiatives locales et les organisations à but non lucratif dans les communautés que nous servons. Cette année encore, nos pratiques de gouvernance ont été reconnues comme étant parmi les meilleures des entreprises à contrôle familial par le Board Games Report du Globe and Mail sur les sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

Je suis heureux d'annoncer que la période de transition de trois ans visant à passer complètement le relais à notre président et chef de la direction, Philippe Jetté, a pris fin le 31 août 2021. L'organisation, les communautés qu'elle sert, notre conseil d'administration et nos actionnaires peuvent être fiers du succès de cette transition vers une nouvelle génération de leaders.

Pour conclure, je tiens à remercier notre conseil d'administration pour la direction et la pérennité qu'il a données à notre société. Notre équipe de direction et nos collègues méritent tous et toutes nos sincères remerciements pour une autre année exceptionnelle à servir nos clients de manière efficace et rentable.

laning Quelet

LOUIS AUDET Président du conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Chers actionnaires,

Nous voici arrivés à la fin d'une autre année remarquable. L'exercice 2021 a été l'occasion de créer de nouvelles racines et d'élargir nos horizons. Nous avons parcouru un long chemin, ayant traversé, en 2020, les premières turbulences de la pandémie. Nous sommes cependant loin de la vie que nous menions auparavant. Je suis toujours aussi fier et émerveillé de tout ce que nous avons accompli ensemble au cours de l'exercice 2021, tout cela en nous adaptant à une nouvelle réalité, en gérant le stress de notre monde en mutation et en grandissant en force chaque jour.

Les produits consolidés ont augmenté de 5,3 % au cours de l'exercice 2021 pour atteindre 2,5 milliards \$ tandis que le BAIIA ajusté a atteint 1,2 milliard \$, en hausse de 5,0 %. Le bénéfice de l'exercice a atteint 431,6 millions \$ et la société a généré des flux de trésorerie disponibles de 486,9 millions \$. Les dividendes versés à nos actionnaires ont augmenté de 10,3 % pour atteindre 2,56 \$ par action.

Grandir en force chaque jour

Tout au long de l'exercice, nous avons poursuivi notre mission qui consiste à rapprocher les gens au moyen d'expériences de communication et de divertissement puissantes, grâce à une stratégie axée sur les besoins des clients, s'appuyant sur nos principales forces et alimentée par notre forte culture organisationnelle et nos équipes très mobilisées. Évoluant dans un écosystème fortement concurrentiel et en pleine mutation, nous avons continué la mise en œuvre de notre stratégie, fondée sur nos cinq piliers de croissance alimentés par la croissance interne, les acquisitions et les initiatives axées sur l'innovation.

Notre stratégie de croissance est ancrée sur une solide fondation qui nous permet de continuellement innover et investir dans l'amélioration des produits et des services. Nous poursuivons notre processus de transformation en créant davantage de services numériques et en innovant constamment en matière d'automatisation, tant au Canada qu'aux États-Unis, afin d'offrir à nos clients des expériences numériques exceptionnelles. Grâce à notre transformation numérique, nous donnons la priorité à nos clients, nous visons à gagner en agilité et en rapidité ainsi qu'à accroître notre efficacité.

Cela dit, je suis très fier de vous présenter certains des faits marquants de notre année, qui sont détaillés plus loin dans ce rapport annuel.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION (SUITE)

COGECO CONNEXION. NOTRE SEGMENT CANADIEN DE SERVICES À LARGE BANDE

Nous avons commencé l'exercice en accueillant Frédéric Perron dans la famille Cogeco à titre de président de Cogeco Connexion. Son arrivée a insufflé une nouvelle énergie et apporté une vision qui a rapidement permis à l'équipe de bâtir une culture fondée sur l'agilité et la responsabilisation et d'enregistrer la meilleure croissance interne des produits depuis 2017.

Cogeco Connexion a conclu l'acquisition de DERYtelecom, le troisième plus important câblodistributeur au Québec, servant environ 100 000 clients et générant des produits d'environ 105 millions \$. L'intégration de DERYtelecom, acquise en décembre 2020, est bien avancée et génère les synergies attendues.

Les racines profondes de Cogeco dans les régions et les communautés rurales devraient continuer à contribuer à son succès dans sa collaboration avec les gouvernements pour aider à combler le fossé numérique entre les grands centres urbains et les régions rurales. Au cours de l'exercice, Cogeco Connexion a annoncé plusieurs projets d'expansion du réseau au Québec et en Ontario qui s'inscrivent dans le cadre de notre engagement actuel d'investir plus de 1 milliard \$ sur quatre ans dans l'exploitation et l'expansion de notre réseau à large bande de pointe au Canada.

Nous avons continué à améliorer notre offre de produits et de services pour répondre à l'évolution des besoins des clients. Nous avons lancé avec succès la plateforme de télévision IP EPICO au Québec et en Ontario et nous avons élargi notre offre de services Internet haute vitesse avec des vitesses allant jusqu'à 1Gb/s dans la majeure partie de notre zone de couverture.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu deux décisions importantes qui témoignent d'une approche réglementaire qui tient compte de l'importance des investissements pour l'expansion des services et la concurrence. Ces décisions offrent plus de certitude à la fois pour nos investissements dans l'expansion de notre réseau filaire à large bande et pour notre plan d'entrée, dans de bonnes conditions, dans le marché canadien du sans fil. En ce qui concerne les tarifs de gros pour les services Internet, la décision du CRTC annoncée en mai de maintenir les tarifs de gros de 2016 fournit un cadre réglementaire plus stable, contribuant ainsi à assurer la continuité de nos investissements actuels et prévus pour accroître l'accès à l'Internet haute vitesse dans les communautés situées dans des régions mal desservies et non desservies. Par ailleurs, Cogeco a également salué la décision du CRTC concernant le sans fil mobile qui permet aux acteurs régionaux investissant dans les infrastructures de télécommunications et l'acquisition de licences de spectre d'accéder aux réseaux sans fil des fournisseurs canadiens dominants.

Alors que nous préparons à une éventuelle entrée sur le marché canadien des services sans fil, nous nous sommes engagés à investir 295 millions \$ pour acquérir 38 licences de spectre au Québec et en Ontario, augmentant ainsi notre couverture du spectre à 91 % de notre réseau à large bande canadien qui représente une population de 3,6 millions de Canadiens et Canadiennes. Ces investissements dans le

spectre, conjugués à la récente décision réglementaire du CRTC concernant les services sans fil et à notre solide réseau régional à large bande en pleine croissance, permettent à Cogeco de poursuivre l'élaboration de plans visant à entrer sur le marché des services mobiles sans fil d'une manière disciplinée sur le plan financier dans tous nos principaux marchés au Canada.

ATLANTIC BROADBAND, NOTRE SEGMENT AMÉRICAIN DE SERVICES À LARGE BANDE

Plusieurs projets, alignés sur nos piliers stratégiques, sont en cours chez Atlantic Broadband pour soutenir notre stratégie de croissance. Sous la direction de Frank van der Post, l'équipe a mis en place une culture organisationnelle pour soutenir les ambitions futures de la société.

L'équipe a amélioré l'expérience client grâce à une nouvelle stratégie d'offre «Internet d'abord», une initiative qui transforme Atlantic Broadband et ses clients. Elle propose une tarification simplifiée et attrayante de tous les jours, claire et facile à comprendre, offrant une valeur constante et à long terme aux clients. Cette stratégie s'est rapidement avérée fructueuse, davantage de clients s'abonnant à des vitesses plus rapides et à une nouvelle solution Wi-Fi gérée.

Atlantic Broadband a lancé un plan d'expansion stimulant et ambitieux qui comprend le prolongement de notre réseau aux régions adjacentes à notre zone de couverture actuelle ainsi que des plans visant à étendre notre réseau à des communautés qui, auparavant, n'étaient pas desservies par Atlantic Broadband. Puisque nous connaissons, depuis un certain temps, un grand succès avec le prolongement de notre réseau en Floride, nous avons l'intention de reproduire ce modèle dans d'autres États.

L'événement le plus stimulant au cours de l'exercice 2021 a été la conclusion de l'accord définitif avec WideOpenWest, Inc. pour l'achat de tous ses systèmes de câblodistribution situés en Ohio. L'accord a été conclu le premier jour de notre exercice 2022. Cette acquisition nous permet d'ajouter une portée importante à nos activités américaines de large bande rentables et en pleine croissance. Il s'agit d'une affinité stratégique judicieuse pour la société, car cette acquisition est complémentaire à notre zone de couverture américaine actuelle et tire parti de la plateforme existante d'Atlantic Broadband. Sous la direction de l'équipe de gestion qualifiée de notre unité d'affaires, nous sommes dans une position unique pour accroître notre clientèle, nos produits et notre BAIIA ajusté et pour poursuivre notre stratégie d'expansion dans le marché.

Grandir en étant inclusive, en harmonie avec nos communautés

Chez Cogeco, nous sommes très fiers de poursuivre notre programme de responsabilité sociale d'entreprise. En 2021, nous avons fait de grands progrès à cet égard et nous avons été ravis de voir nos activités reconnues par les principales voix en matière de pratiques et de production de rapports relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Dans le cadre de nos ambitions climatiques mondiales, nos nouvelles cibles de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre ont été approuvées par l'initiative Science Based Targets, reconnue internationalement, ce qui fait de nous la

première société de télécommunications canadienne à avoir obtenu cette approbation. Ces cibles sont conformes aux niveaux requis pour atteindre l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris sur le climat. Cogeco s'est également jointe à des entreprises chefs de file du monde entier, représentant une capitalisation boursière de plus de 3,6 billions \$, pour signer l'engagement «Business Ambition for 1.5°C» mené par le Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, l'organisation CDP nous a attribué, en 2020, la note «A-» en matière de changements climatiques, ce qui place Cogeco dans le groupe de tête pour la mise en œuvre des meilleures pratiques relatives à la mesure, à la compréhension et à la gestion des impacts climatiques des entreprises.

Cogeco a également été nommée, une fois de plus, parmi les 100 entreprises les plus durables du monde et les 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada. Nous avons de nouveau reçu la certification «Entreprise généreuse» d'Imagine Canada, qui reconnaît le leadership exceptionnel en matière d'investissement communautaire et de responsabilité sociale au Canada.

Ayant fait part de notre engagement à nos parties prenantes, nous avons maintenu nos efforts de diversité et d'inclusion. Nous accordons une réelle importance à la diversité et à l'inclusion, car, ensemble, elles permettent de créer un environnement de travail hautement collaboratif et stimulant, d'encourager l'innovation et l'éclosion de nouvelles idées et de mieux soutenir nos communautés et nos clients afin de favoriser une croissance inclusive dans notre société, tout en étant en corrélation avec de meilleures performances organisationnelles.

Enracinés dans les communautés que nous servons depuis plus de 60 ans, nous sommes aujourd'hui le deuxième câblodistributeur en importance au Québec et en Ontario et le huitième aux États-Unis. Nous continuons à rechercher activement des occasions de croissance interne et d'acquisition dans les régions où nous sommes positionnés comme étant une société de regroupement de câblodistributeurs régionaux.

Nous investissons activement dans nos activités et nos réseaux afin de continuer à offrir des vitesses Internet toujours plus rapides et des produits de haute performance, tout en étendant notre réseau à de nouvelles régions afin de contribuer à combler le fossé numérique entre les grands centres urbains et les zones régionales et rurales. En tant que leader inclusif, nous plaçons l'engagement social et la responsabilité sociale d'entreprise au cœur de nos priorités. L'exercice 2021 a apporté de nouveaux défis pour toutes nos unités d'affaires, mais il a également offert de nouvelles possibilités.

Alors que nous nous tournons vers une nouvelle réalité, je suis honoré d'avoir le soutien de notre équipe de direction et de notre conseil d'administration, mais plus encore, d'une équipe talentueuse de plus de 3 800 collègues, qui incarnent au quotidien les valeurs de Cogeco que sont l'innovation, l'engagement envers le client, le travail d'équipe, l'engagement social et le respect. Ensemble, nous faisons une différence dans la vie des gens. Chaque jour, nos investissements dans les infrastructures numériques et nos produits et services aident à rapprocher les gens et à soutenir les activités quotidiennes essentielles, tout en favorisant une économie moderne et un avenir meilleur.

PHILIPPE JETTÉ
Président et chef de la direction



FAITS SAILLANTS ESG DE 2021

Nos cibles et nos initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) progressent conformément aux objectifs en matière de développement durable des Nations Unies, tel qu'il est indiqué ci-dessous :

Facteurs environnementaux



Première société de télécommunications canadienne s'étant dotée d'une cible de réduction des émissions fondée sur la science approuvée.

Réduction de 23 % des émissions de portées 1 et 2 depuis l'exercice 2019, en voie d'atteindre notre cible de réduction de 65 % d'ici 2030.

Notre premier Plan d'action pour le climat et rapport conforme au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques sera publié en novembre 2021 et pourra être consulté sur notre site Internet corpo.coqeco.com

24 % de l'énergie consommée provenait de sources renouvelables.







Facteurs sociaux



Dévoilement de notre engagement en matière de diversité et d'inclusion et mise en place d'un comité de direction sur la diversité et l'inclusion. 35 % de femmes dans des postes de gestion ou des postes supérieurs.

Notre fréquence d'accidents entraînant une perte de temps par 200 000 heures travaillées fut bien en decà de la moyenne de l'industrie dans les territoires où nous exercons nos activités.

La mobilisation des employés a augmenté de 5 points par rapport à l'exercice 2020.

Don de plus de 1 % de notre bénéfice avant impôts, ce qui représente des dons en argent et en nature totalisant 10,3 M\$.

Investissement de 42 M\$ dans notre réseau pour contribuer à combler le fossé numérique dans les communautés mal et non desservies.

Réalisation d'un examen complet du processus de sécurité des données dans le cadre d'une évaluation des risques liés aux tiers et création d'un registre de risques et des processus d'appui connexes.

Augmentation de la fréquence des tests de la vulnérabilité de notre cybersécurité.











Facteurs de gouvernance



Les résultats en matière de satisfaction de la clientèle, de mobilisation des employés et de santé-sécurité ont une incidence sur la part variable de la rémunération des cadres.

60 % des membres du conseil d'administration sont issus de groupes désignés (50 % sont des femmes, 10 % sont des personnes handicapées).

Cogeco continue de figurer parmi les sociétés familiales canadiennes à deux catégories d'actions les plus performantes (selon le classement Board Games du Globe and Mail).

96 % des employés ont terminé la formation sur le code d'éthique.





Les initiatives ESG de Cogeco soutiennent la stratégie de croissance de l'organisation.

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Énoncés de nature prospective	10
Aperçu de l'entreprise	11
Résultats d'exploitation et financiers	23
Résultats d'exploitation et financiers sectoriels	27
Transactions entre parties liées	31
Analyse des flux de trésorerie	32
Situation financière	37
Ressources en capital et liquidités	39

Résultats d'exploitation trimestriels	46
Projections financières pour l'exercice 2022	56
Pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)	58
Incertitudes et principaux facteurs de risque	67
Contrôles et procédures	80
Méthodes comptables	80
Mesures financières non conformes aux normes IFRS	83

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE 1.

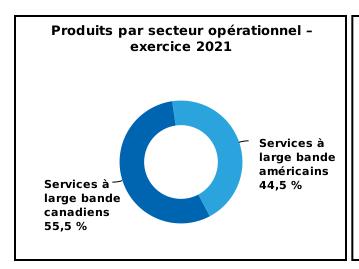
Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2022 » du présent rapport de gestion pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce (y compris les perturbations potentielles dans notre chaîne d'approvisionnement), à la réglementation, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique, aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et aux crises et aux urgences en matière de santé publique, comme l'actuelle pandémie de COVID-19, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

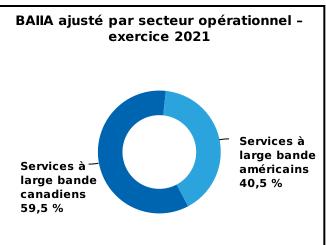
Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et les notes annexes de la Société, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») pour l'exercice clos le 31 août 2021.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 11 novembre 2021, soit la date du présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

APERÇU DE L'ENTREPRISE

Cogeco Communications est une société de communications. Elle est le 8e câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au cours de l'exercice 2021, la Société a présenté ses résultats d'exploitation en deux secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens et les Services à large bande américains. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise, prend des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et évalue leur performance. Pour l'exercice clos le 31 août 2021, la proportion de chaque secteur exprimée en pourcentage des produits consolidés et du BAIIA ajusté⁽¹⁾ de la Société, excluant les activités du siège social et les éliminations des transactions intersectorielles comprises dans les résultats d'exploitation de chaque secteur, se présentait comme suit :





Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation sectoriels de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

DESCRIPTION DES SERVICES

Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services Internet, de vidéo et de téléphonie et fournissent des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture.

Les activités des Services à large bande canadiens sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces de Québec et de l'Ontario, tandis que les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans 12 États : le Connecticut, le Delaware, la Floride, le Maine, le Maryland, le New Hampshire, New York, l'Ohio, la Pennsylvanie, la Caroline du Sud, la Virginie et la Virginie-Occidentale.

Les quatre services suivants représentent notre principale gamme de services :

Service Internet: Nous offrons une vaste gamme de forfaits Internet comportant des vitesses de téléchargement maximales allant jusqu'à 1 Gbps au Canada et aux États-Unis. Nous offrons également un service Wi-Fi géré de premier ordre, ce qui comprend de nouvelles solutions de Wi-Fi résidentiel lancées au cours de l'exercice 2021 au Canada et aux États-Unis. Ces solutions rehaussent l'expérience client dans son ensemble en offrant une couverture Wi-Fi élargie à la fiabilité accrue et d'une vitesse constante dans toutes les pièces de la maison. En ce qui a trait aux solutions de Wi-Fi résidentiel de Cogeco Connexion et d'Atlantic Broadband, les clients se font remettre des appareils en location, pour l'autoinstallation, qui fonctionneront avec n'importe quel portail ou modem disponible. Nous offrons également à nos clients d'Internet des solutions simples et exhaustives en matière de sécurité et de courriels, lesquelles comprennent des mises à jour automatiques en vue de protéger leurs appareils. Comme autre avantage, les clients d'Internet jouissent d'une connexion à Internet sans fil sans frais additionnels dans des points d'accès Internet Wi-Fi dans nos zones de couverture au Canada et aux États-Unis.

Service de vidéo: Nous offrons à nos clients une gamme complète de services de vidéo numérique et de programmation. Nos clients ont accès à un service de base, à divers forfaits facultatifs numériques, à des chaînes de télévision à la carte, à des services de vidéo sur demande (« VSD »), à des services de vidéo avancée et au premier service de télévision sur protocole Internet (« IPTV »), sous la marque EPICO, qui a été lancé officiellement au Canada au cours de l'exercice 2021. Un service d'IPTV sera aussi lancé aux États-Unis à la fin de l'année civile, avec un déploiement progressif au cours de l'année prochaine.

Service de téléphonie : Le service de téléphonie utilise sa plateforme de protocole Internet (« IP ») pour transporter les signaux vocaux numérisés au moyen du même réseau privé que celui qui fournit les services de vidéo et Internet aux clients. Les clients du service résidentiel peuvent s'abonner à divers forfaits. Tous les clients du service de téléphonie résidentielle ont un accès direct aux appels internationaux et la possibilité de s'abonner à divers forfaits d'interurbains internationaux, au service de boîte vocale ainsi qu'à d'autres populaires fonctions d'appel.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, y compris un rapprochement avec les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

Services aux entreprises : Nous offrons à nos clients commerciaux, en fonction de la zone dans laquelle ils se trouvent, une vaste gamme de forfaits Internet, de services de vidéo, de services de téléphonie et d'autres services de connectivité réseau de pointe, comme les solutions de remplacement de protocole d'ouverture de session (« SIP ») et de partage d'interface à débit primaire (« PRI »), ainsi que des solutions PBX hébergées et des services axés sur l'efficience des entreprises et des logiciels.

De plus, nous regroupons activement nos services en « duo » et en « trio » à prix concurrentiels pour promouvoir la vente croisée au sein de notre bassin de clientèle et attirer de nouveaux clients.

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURE

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband fournissent des services résidentiels Internet, de vidéo, de téléphonie et d'affaires au moyen de réseaux évolués de câblodistribution bidirectionnels à large bande et de fibres optiques. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband fournissent ces services au moyen de leurs propres systèmes à fibres optiques longue distance, de réseaux de câblodistribution à large bande hybrides de fibre et de câble coaxial (« HFCC »), de réseaux de fibre point à point et de technologies de fibre jusqu'au domicile (« FTTH »).

Le réseau de distribution de Cogeco Connexion couvre un vaste territoire allant de l'ouest de l'Ontario à l'est du Québec. Le réseau de distribution d'Atlantic Broadband couvre la côte Est des États-Unis, du sud du Maine au sud de la Virginie, ainsi que des régions de la Caroline du Sud et une vaste zone de couverture dans le sud de la Floride, en plus du marché de l'Ohio, qui s'est ajouté à la zone de couverture d'Atlantic Broadband à la conclusion de l'acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest, Inc. (« WOW! ») situés à Colombus et à Cleveland (les « systèmes de câblodistribution en Ohio »), acquisition survenue le 1er septembre 2021. La vaste étendue du réseau de transport principal de Cogeco Connexion et d'Atlantic Broadband vise à faciliter la connexion, à une très grande vitesse, de leurs nombreux réseaux de câblodistribution locaux aux fournisseurs de contenu vidéo, à d'autres réseaux de téléphonie publics, aux fournisseurs d'applications logicielles et à Internet.

En ce qui a trait aux services résidentiels, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband améliorent constamment la densité des fibres optiques des nœuds servant de petits noyaux de foyers câblés au moyen de fibres multiples par nœud dans la plupart des cas afin d'accroître rapidement la vitesse et la capacité du réseau, lorsque cela est nécessaire. Ce processus « juste-à-temps », appelé « fractionnement des nœuds », permet d'améliorer la qualité et la fiabilité tout en augmentant la capacité des services bidirectionnels, comme les services Internet, les services de VSD et les services de téléphonie. Il permet également d'optimiser l'efficacité du capital investi. L'infrastructure de câblodistribution HFCC est dotée d'une capacité de radiofréquence (« RF ») allant jusqu'à 1 GHz de bande passante, selon le marché et les besoins des clients. Cette combinaison hybride de fibre optique et de câble coaxial est le choix le plus efficace pour offrir des réseaux de première qualité tout en investissant le capital de façon judicieuse.

Le service de téléphonie de Cogeco Connexion et d'Atlantic Broadband repose sur la technologie de voix sur IP, grâce à laquelle il est possible d'avoir une conversation téléphonique sur un réseau Internet IP dédié plutôt que par l'entremise de lignes de transmission de la voix dédiées. Les réseaux IP permettent d'éliminer la téléphonie axée sur la commutation de circuits et l'utilisation de bande passante connexe. La technologie de voix sur IP est plutôt axée sur la commutation de paquets; des datagrammes IP comprenant des données vocales sont acheminés sur le réseau en cas de besoin seulement, par exemple lorsqu'un interlocuteur parle. Les avantages de la technologie de voix sur IP par rapport à la téléphonie traditionnelle comprennent la baisse des coûts par appel, particulièrement pour les appels interurbains, ainsi que la baisse des coûts liés aux infrastructures, étant donné qu'une fois les infrastructures IP installées, presque aucune autre infrastructure de téléphonie n'est requise.

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband ont recours à la technologie DOCSIS de CableLabs pour fournir des services Internet et des services aux entreprises sur leurs réseaux HFCC. DOCSIS comprend de nombreuses fonctions qui assurent la continuité de la transmission et l'excellence de la prestation. Par ailleurs, cette technologie fournit une plateforme souple et évolutive qui permet d'augmenter davantage la vitesse de transmission IP et de fournir d'autres produits, comme les services symétriques, qui sont particulièrement adaptés aux besoins de la clientèle commerciale. Cogeco Connexion offre des vitesses Internet allant jusqu'à 1 Gbps dans environ 72 % de sa zone de couverture et des vitesses de 120 Mbps dans la presque totalité de sa zone de couverture. Au 31 août 2021, Atlantic Broadband offrait des vitesses Internet allant jusqu'à 1 Gbps dans environ 94 % de sa zone de couverture de foyers et d'entreprises pouvant être desservis, et grâce à la récente acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, cette proportion s'établit à environ 97 %. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband comptent poursuivre au cours des prochaines années le déploiement de vitesses de 1 Gbps au moyen de plusieurs technologies, selon l'endroit visé, la technologie DOCSIS 3.1 étant la plus économique.

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband déploient actuellement une technologie de FTTH dans tous les nouveaux projets résidentiels qui remplissent certains critères en matière de taille, de proximité par rapport aux installations existantes et de pourcentage de pénétration du service. La technologie de FTTH de Cogeco Connexion et d'Atlantic Broadband fait appel à la technologie de réseau optique passif qui constitue une solution robuste offrant des vitesses symétriques aux clients.

NOTRE STRATÉGIE

POURSUIVRE NOTRE STRATÉGIE POUR UNE CROISSANCE SOUTENUE À LONG TERME

La mission de Cogeco de rassembler les gens grâce à des expériences de communication et de divertissement remarquables continue de favoriser une orientation et une discipline stratégiques fortes.

Dans un écosystème hautement concurrentiel et en constante évolution, notre engagement envers l'excellence perdure comme en témoigne nos plus de 60 ans d'histoire, de dévouement et de croissance. Tirant parti de notre plateforme de services à large bande nord-américaine unique, de nos réseaux fiables et résilients et de notre discipline financière, nous avons bâti notre stratégie autour de trois vecteurs de croissance clés :



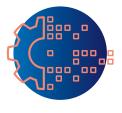
Croissance organique

Nous nous efforçons de nous distinguer de la concurrence et d'offrir un service de qualité supérieure en offrant une expérience client distinctive. Nous cherchons également à accroître notre présence en étendant notre réseau dans les zones adjacentes.



Acquisitions

En tant que consolidateur de câblodistributeurs régionaux ciblés, nous poursuivons notre recherche de cibles d'acquisitions attrayantes, tant aux États-Unis qu'au Canada, où nous pouvons ajouter de la valeur grâce à notre expertise opérationnelle.



Innovation

Nous continuons à innover et à investir dans l'amélioration de nos produits et services au bénéfice de nos clients, alimentés en grande partie par la transformation numérique dans laquelle nous nous sommes engagés. Nous continuons aussi d'aller de l'avant avec notre plan d'entrer sur le marché canadien des services mobiles en suivant un modèle efficient en capital.

Une stratégie n'est qu'aussi solide que les fondations sur lesquelles elle s'appuie. Pour Cogeco, ces fondations comprennent de mettre en place une culture organisationnelle forte, en étant quidés par nos valeurs fondamentales, et de veiller à ce que des pratiques ESG solides soient systématiquement intégrées pour refléter notre engagement envers un avenir plus durable et plus inclusif.

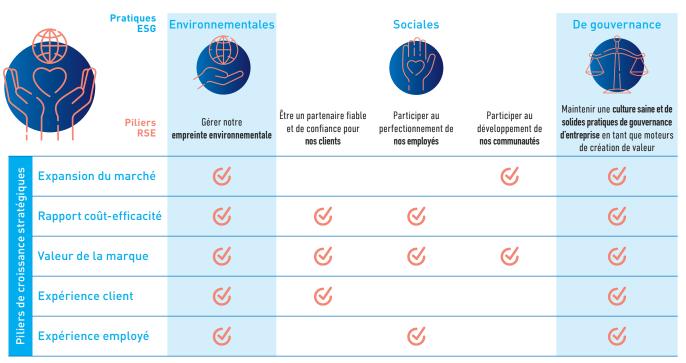
NOS PILIERS DE CROISSANCE

Conformément à notre vision d'être l'organisation qui procure la meilleure valeur durable à ses parties prenantes, qu'il s'agisse de nos clients, de nos communautés, de nos employés, de nos fournisseurs ou de nos actionnaires, nous nous concentrons sur cinq piliers de croissance stratégiques :



géographique et développer de nouveaux segments de marché.

Ces piliers de croissance sont étroitement alignés sur nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) qui forment une partie intégrante de notre stratégie d'affaires et qui l'influencent.



Pour obtenir plus de détails sur notre stratégie ESG ainsi que sur nos priorités et réalisations connexes, veuillez consulter la section intitulée « Pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ».

Valeur de la marque

Bâtir une marque forte et

socialement responsable.

Rapport coût-efficacité

et accroître les synergies.

Chacune des unités d'affaires de la société a établi un plan stratégique qui est aligné sur les piliers de croissance définis ci-dessus. Les principaux domaines d'intérêt de ces plans stratégiques sont :

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

Nos piliers de croissance

Progrès réalisé au cours de l'exercice 2021

Objectifs pour l'exercice 2022

Nous avons continué à améliorer notre offre de produits et services pour satisfaire les attentes changeantes en matière d'expérience client. Pour ce faire, nous avons :

Offert des services vidéo améliorés par le lancement récent d'EPICO, notre système de divertissement IPTV de pointe au Canada.

Élargi notre offre de services Internet avec des vitesses allant jusqu'à 1 Gbps sur la majorité de notre zone de couverture.

Lancé une solution de pointe Wi-Fi domestique maillée

Lancé un nouveau système de gestion du personnel et de réponse vocale interactif (SRVI) pour optimiser l'acheminement des appels des consommateurs dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la résolution des appels.

Poursuivi nos investissements dans la qualité, la fiabilité et la résilience du réseau grâce à des mises à niveau dans le réseau et à des améliorations opérationnelles (p. ex., nouvelles procédures de dépannage) et au suivi des performances.

Amélioré l'expérience numérique de bout en bout de nos clients, ce qui s'est traduit par une augmentation des transactions en ligne.

Accroître nos parts de marché en améliorant notre offre de services pour fournir à nos clients une expérience distinctive.

Tirer parti d'EPICO, notre nouveau service de divertissement IPTV, étendre ce service à de nouveaux segments de clients et accroître sa disponibilité dans nos zones de couverture.

Continuer à élargir la disponibilité de la vitesse 1 Gbps dans nos zones de couverture au Québec.

Améliorer davantage l'expérience client en misant sur la résolution au premier appel et bien faire la première fois

Personnaliser les services en ligne, notamment par du marketing adapté.

Continuer à faire évoluer les capacités libre-service dans le cadre de notre programme d'évolution numérique.

Introduire une nouvelle automatisation marketing et des capacités « meilleures prochaines actions » en tirant parti de l'intelligence artificielle.

Continuer à améliorer nos capacités d'analyse de données pour mieux comprendre et servir nos clients.

Continuer à miser sur la qualité et la résilience du réseau.

Expérience client



Nous avons offert une expérience employé qui renforce le rendement et le bien-être et promeut un service à la clientèle solide. Pour ce faire, nous avons :

Procédé à une refonte de notre modèle organisationnel et opérationnel, éliminant des échelons hiérarchiques et établissant une responsabilité claire en ce qui a trait

Mis en œuvre un nouveau modèle de compétences pour les employés et amélioré la proposition de valeur leur étant offerte (p. ex., outils, avantages).

Continué la mise en œuvre et/ou l'adaptation des protocoles de travail, des directives et procédures de santé-sécurité et de la formation des employés en réponse à l'évolution de la pandémie de COVID-19.

Continué à recueillir régulièrement les commentaires des employés par des sondages de mobilisation, ce qui a permis d'augmenter notre score de mobilisation global.

Procédé au lancement d'une nouvelle plateforme nuagique pour le personnel afin d'améliorer l'expérience employé.

Amélioré les communications et les initiatives en matière de diversité et d'inclusion.

Continuer à cultiver une expérience employé stimulante qui favorise le rendement et une expérience client distinctive. Continuer à encourager la collaboration et la mobilisation et promouvoir le bien-être et la sécurité.

Favoriser l'évolution des compétences et des aptitudes de notre personnel pour renforcer la mobilisation et satisfaire les attentes des clients.

Continuer à améliorer la proposition de valeur aux employés par le biais d'initiatives de développement de carrière et de bien-être.

Mettre en œuvre des stratégies supplémentaires pour promouvoir la diversité et l'inclusion.

Continuer à tirer parti de notre modèle d'exploitation en misant sur des activités à valeur ajoutée.

Mettre en œuvre la future conception du milieu de travail ainsi que la future approche en matière de télétravail.

Expérience employé



SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS (SUITE)

Nos piliers

Progrès réalisé au cours de l'exercice 2021

Objectifs pour l'exercice 2022

de croissance

Nous avons amélioré notre trajectoire d'accroissement organique de nos parts de marché et saisi des opportunités d'acquisitions importantes. Pour ce faire, nous avons :

Continuer à accroître notre portée et à nous étendre dans de nouveaux segments de marché.

Expansion du marché



Assurer une croissance solide constante de nos parts de marché dans toutes nos régions clés.

services Internet, de vidéo et de téléphonie à environ 100 000 clients dans 13 régions de la province.

Continuer à être à l'affût des programmes gouvernementaux et y participer activement afin de fournir un accès aux services à large bande dans les régions mal ou non desservies.

Participé de manière proactive aux programmes de subvention des gouvernements pour étendre notre zone de couverture aux régions mal et non desservies. Graduellement étendre notre offre de services aux clients de DERYtelecom. Continuer à surveiller le marché pour des

Engagé à investir 295 millions \$ pour acquérir 38 licences de spectre au Québec et en Ontario, augmentant ainsi la couverture de notre spectre à 91 % de notre zone de couverture de large bande au Canada, ce qui représente une population de 3,6 millions de Canadiens

opportunités de croissance par des acquisitions. Continuer à développer nos plans pour entrer sur le marché des services mobiles sans fil aux bonnes conditions.

Rapport coût-efficacité



Nous avons réalisé des gains d'efficacité et des économies. Pour ce faire, nous avons :

Continué à améliorer nos plateformes numériques desservant nos clients, ce qui a entraîné une hausse des transactions en ligne et une baisse des coûts liés à la prestation de services (p. ex., réduction des appels et des déplacements de camions).

Lancé et mis en œuvre de nouvelles facons de travailler. des services partagés et des initiatives d'automatisation pour réduire les coûts.

Recherché et identifié des possibilités d'analyse de données pour une automatisation plus poussée et une meilleure gestion du contenu et des interactions avec les clients, afin de gagner en efficacité.

Amélioré les services et éliminé certaines sources d'irritation pour les clients, ce qui a entraîné une baisse de 23 % des appels de service par abonné.

Continuer à saisir les occasions permettant de faire des gains d'efficacité.

Réaliser le plein potentiel de notre nouveau progiciel de gestion intégré.

Poursuivre notre transformation numérique, principalement en encourageant les clients à utiliser nos outils d'auto-assistance et de connexion virtuelle ainsi que nos outils de diagnostic.

Continuer à simplifier nos façons de travailler afin d'accroître davantage notre efficacité et notre productivité.

Continuer à tirer parti des synergies d'approvisionnement avec l'unité d'affaires américaine de services à large bande de Cogeco.

Explorer d'autres opportunités de services partagés et d'automatisation pour réduire les coûts et accroître

Lancer de nouveaux outils pour améliorer la gestion du personnel.

Augmenter davantage nos investissements en

marketing pour accroître la notoriété de la marque

et devenir la marque préférée dans nos marchés.

Continuer à faire évoluer notre stratégie de marque,

Pour ce faire, nous avons :

Nous avons augmenté nos investissements dans notre marque et renforcé nos relations avec les gouvernements et notre engagement communautaire.

Augmenté nos investissements dans notre marque et renforcé nos relations avec les gouvernements et les communautés à tous les niveaux.

à investir pour accroître la notoriété de la marque et à mettre en évidence notre présence locale.

Tirer parti de la force de notre engagement communautaire et de nos pratiques de responsabilité sociale pour renforcer davantage la présence de la marque dans les médias sociaux.

Continué à appuyer nos communautés locales durant la pandémie de COVID-19.

> Renforcer nos relations publiques et notre présence dans les médias sociaux.

Annoncé notre engagement envers la diversité et l'inclusion.

> Continuer à optimiser nos investissements dans les médias, tant pour l'acquisition que la rétention

Mis en évidence notre présence locale grâce à nos équipes communautaires, à nos chaînes de télévision locales et à nos ambassadeurs de la marque. démontrant ainsi notre engagement actif envers les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités. Élaboré une nouvelle stratégie de marque et campagne pour le marché ontarien.

Développer le repositionnement de la marque de DERYtelecom.

Valeur de

la marque

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

Nos piliers de croissance

Progrès réalisé au cours de l'exercice 2021

Objectifs pour l'exercice 2022

Nous avons amélioré l'expérience client par l'entremise de nos initiatives de transformation numérique. Pour ce faire, nous avons :

Lancé une nouvelle stratégie d'offre «large bande d'abord», plaçant les services à large bande au cœur de l'expérience client et offrant le meilleur Wi-Fi géré.

Lancé un nouveau site Internet comprenant des améliorations à l'expérience numérique des clients.

Raffiné les analyses de données existantes et conçu des outils prédictifs et des tableaux de bord de performance additionnels pour améliorer notre compréhension de nos clients.

Continué à investir dans la qualité, la fiabilité et la résilience de notre réseau.

Offrir la meilleure expérience de vente et de service à la clientèle en mettant l'accent sur l'excellence opérationnelle et en continuant à tirer parti des avantages de notre nouvelle stratégie d'offre.

Lancer notre service de IPTV.

Continuer à améliorer l'expérience client en nous concentrant sur la résolution au premier appel et bien faire la première fois.

Accélérer les investissements dans les initiatives de transformation numérique pour offrir aux clients une expérience multi-canal et des capacités bonifiées sur le site Internet et en ligne.

Faire évoluer nos capacités d'analyse de données pour mieux comprendre et servir nos clients.

Maintenir une attention particulière sur la qualité et la résilience de notre réseau.

Expérience

client

Nous avons lancé des initiatives pour renforcer notre organisation pour l'avenir et favoriser la mobilisation des employés. Pour ce faire, nous avons:

Mis en place la conception et la culture organisationnelles nécessaires pour appuyer les ambitions futures de l'organisation.

Mis en œuvre un nouveau modèle de compétences pour les employés et amélioré la proposition de valeur leur étant offerte (p. ex., outils, avantages).

Continué la mise en œuvre et/ou l'adaptation des protocoles de travail, des directives et procédures de santé-sécurité et de la formation des employés en réponse à l'évolution de la pandémie de COVID-19.

Continué à recueillir régulièrement les commentaires des employés par des sondages de mobilisation, ce qui a permis d'augmenter notre score de mobilisation global.

Procédé au lancement d'une nouvelle plateforme nuagique pour le personnel afin d'améliorer l'expérience employé.

Amélioré les communications et les initiatives en matière de diversité et d'inclusion.

Transformer nos employés en ambassadeurs et outiller les dirigeants pour créer une expérience employé mobilisatrice qui favorise la satisfaction de la clientèle.

Favoriser l'évolution des compétences et des aptitudes de notre personnel pour renforcer la mobilisation et satisfaire les attentes des clients.

Continuer à améliorer la probabilité qu'un employé nous recommande en tant qu'employeur, en fonction du taux de recommandation (score NPS), ainsi que notre proposition de valeur aux employés par le biais d'initiatives de développement de carrière et de hien-être

Mettre en œuvre des stratégies supplémentaires pour promouvoir la diversité et l'inclusion.

Mettre en œuvre la future conception du milieu de travail ainsi que la future approche en matière de télétravail.

Expérience employé



SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS (SUITE)

Nos piliers de croissance

Progrès réalisé au cours de l'exercice 2021

Objectifs pour l'exercice 2022

Expansion du marché



Nous avons réalisé une année de croissance couronnée de succès grâce à des expansions ciblées. Pour ce faire, nous avons :

Acquis les réseaux de câblodistribution de WideOpenWest (WOW!) en Ohio, ajoutant ainsi environ 200 000 clients et augmentant notre base de revenu aux É.-U. de 28 %. Grâce à cette acquisition, nous sommes devenus le 8e plus important câblodistributeur dans le marché américain (en hausse du neuvième rang).

Réalisé des expansions ciblées dans toutes les régions. Initié nos plans d'expansion ciblée de notre réseau en déployant de la fibre optique jusqu'à domicile dans les villes adjacentes ayant un potentiel de croissance démographique et économique solide.

Étendre notre zone de couverture, tout en construisant et maintenant des réseaux à la fine pointe.

Poursuivre notre expansion dans les villes adjacentes avec un potentiel de croissance attrayant.

Intégrer les systèmes de câblodistribution nouvellement acquis en Ohio et nous préparer à introduire des services novateurs à ces nouveaux clients.

Poursuivre notre stratégie d'acquisitions.

Rechercher activement et participer aux programmes gouvernementaux visant à fournir un accès aux services à large bande dans les régions mal ou non desservies.

Rapport coût-efficacité



Nous avons réalisé d'importantes économies de coûts d'exploitation. Pour ce faire, nous avons :

Mis en œuvre des changements organisationnels pour améliorer la productivité et l'efficacité.

Réalisé des économies grâce à nos efforts de numérisation qui ont déplacé plus de transactions et de fonctionnalités en ligne.

Continué à accélérer les interactions numériques avec les clients.

Continuer à mettre en œuvre des initiatives d'excellence opérationnelle et d'efficience.

Poursuivre notre transformation numérique, principalement en encourageant les clients à utiliser nos outils d'auto-assistance et de connexion virtuelle ainsi que nos outils de diagnostic.

Contrôler la croissance des dépenses d'exploitation par des améliorations continues aux processus.

Continuer à tirer parti des synergies d'approvisionnement à travers l'ensemble du groupe.

Valeur de la marque



Nous avons bâti une solide marque à l'interne et à l'externe grâce à des employés hautement mobilisés. Pour ce faire, nous avons :

Lancé une nouvelle stratégie d'offre centrée sur les services Internet.

Continué à appuyer nos communautés durant la pandémie de diverses façons, comme en participant au Emergency Broadband Benefit Program lancé par la FCC.

Participé à des échanges sur l'élargissement des services de large bande dans les communautés mal ou non desservies.

Offert gratuitement du temps publicitaire à la télévision à des entreprises locales détenues par des personnes issues de minorités visibles.

Tirer parti d'une marque solide qui attirera de nouveaux clients, augmentera la valeur pour les clients, réduira le taux de désabonnement, soutiendra nos communautés et fera en sorte que nos employés seront fiers de travailler pour

Lancer le repositionnement de la marque d'Atlantic Broadband.

Former les collègues en tant que solides ambassadeurs de la marque.

Repositionner la marque des activités acquises de WOW! en Ohio après la période d'intégration.

Participer aux programmes de financement gouvernementaux pour élargir les services de large bande aux communautés mal et non desservies et accroître la connectivité.

DÉVELOPPEMENTS DE L'ENTREPRISE 2.3

Acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest en Ohio

Le 1er septembre 2021, Atlantic Broadband a conclu l'acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest, Inc. (« WOW! ») en Ohio (les « systèmes de câblodistribution en Ohio ») pour un prix d'achat de 1,125 milliard \$ US, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. La transaction a été conclue au moyen d'une convention d'achat d'actifs. Avec la clôture de cette transaction, Atlantic Broadband élargit ses activités dans l'Ohio et accroît considérablement sa clientèle. Les systèmes de câblodistribution acquis en Ohio couvraient environ 689 000 foyers et entreprises de Cleveland et de Columbus et desservaient environ 196 000 clients des services Internet, 54 000 clients des services vidéo et 33 000 clients des services de téléphonie. Cette acquisition est hautement stratégique pour Cogeco Communications puisqu'elle est complémentaire à la zone de couverture actuelle d'Atlantic Broadband et qu'elle permet de tirer parti de sa plateforme existante. À court terme, les activités acquises continueront d'être exploitées sous le nom et la marque de commerce WOW! puis ce nom et cette marque seront par la suite modifiés après la période d'intégration.

Le prix d'achat et les coûts de transaction ont été financés par l'émission d'un emprunt à terme B garanti de 900 millions \$ US par Atlantic Broadband, lequel arrivera à échéance en 2028, et par les fonds en caisse excédentaires.

Atlantic Broadband a conclu un accord de services de transition avec WOW! afin d'assurer une période de transition harmonieuse et qui lui permettra de procéder à des mises à niveau additionnelles du réseau et de lancer ses produits et services, dont une plateforme IPTV de pointe. Dans le cadre de l'acquisition, Atlantic Broadband s'attend à réaliser des avantages fiscaux d'une valeur actualisée d'environ 140 millions \$ US. Ces avantages sont principalement attribuables à l'amortissement fiscal des immobilisations incorporelles qui, dans le cadre d'une transaction d'achat d'actifs, sont alignées sur la valeur de marché actuelle.

Émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$

Le 20 septembre 2021, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ portant intérêt à 2,991 % et arrivant à échéance le 22 septembre 2031. Cogeco Communications a affecté le produit net du placement au financement de l'acquisition de licences de spectre, au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets garantis de premier rang seront des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et seront de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications.

Acquisition de DERYtelecom

Le 14 décembre 2020, Cogeco Connexion a conclu l'acquisition de DERYtelecom, le troisième câblodistributeur en importance au Québec, pour un prix d'achat de 403 millions \$, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. Cette acquisition permet à Cogeco Connexion d'étendre ses activités dans plus de 200 municipalités du Québec et d'ajouter environ 100 000 clients. Le prix d'achat a été financé au moyen d'une combinaison de fonds en caisse et d'emprunts en vertu de la facilité à terme renouvelable de Cogeco Communications. Étant donné que la transaction a été conclue essentiellement par l'achat d'actifs, Cogeco Connexion prévoit réaliser des avantages fiscaux d'une valeur actualisée d'environ 40 millions \$. Ces avantages sont attribuables à l'amortissement fiscal des immobilisations corporelles et incorporelles qui, dans le cadre d'une transaction d'achat d'actifs, sont alignées sur la valeur de marché actuelle.

Obtention du droit d'acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz

Le 29 juillet 2021, Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada a publié les résultats des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz, qui se sont déroulées entre le 15 juin 2021 et le 23 juillet 2021. Cogeco Connexion a obtenu le droit d'acquérir 38 licences de spectre pour un prix d'achat total de 295 millions \$, dont une tranche de 205 millions \$ vise l'acquisition de 30 MHz de spectre dans la région du Grand Toronto, une région qui représente environ 33 % de la zone de couverture à large bande de la Société en Ontario. Le reste des licences de spectre couvre plusieurs autres régions en Ontario ainsi que la région de Trois-Rivières au Québec. Avec ces nouvelles licences de spectre et celles acquises précédemment, Cogeco Connexion possédera du spectre couvrant environ 91 % de sa zone de couverture à large bande, ce qui représente une population de 3,6 millions de Canadiens.

Conformément aux modalités des enchères relatives au spectre, le premier dépôt de la Société d'un montant de 59 millions \$, qui représente 20 % du prix d'achat total, a été versé à ISDE le 13 août 2021. Le versement final de 236 millions \$, qui devait être payé le 4 octobre 2021, a été reporté dans l'attente d'une décision de l'ISDE sur l'établissement de règles visant à atténuer le risque d'interférence entre la bande de 3 500 MHz et les bandes de fréquence utilisées par les radioaltimètres d'aviation dans les aéroports internationaux. Le versement final et l'émission des licences de spectre se feront à la suite de la décision finale d'ISDE sur cette question. Dans le cadre des enchères relatives au spectre, Cogeco Connexion a signé une lettre de crédit non garantie de 150 millions \$ qui a été soumise à ISDE Canada à titre de dépôt préalable aux enchères, avec sa demande de participation. Cette lettre de crédit non garantie demeurera en cours jusqu'au paiement final.

Accélération de l'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario en collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral

Dans le cadre de l'engagement de Cogeco Communications échelonné sur quatre ans visant à investir plus de 1 milliard \$ dans l'exploitation et l'expansion de son réseau à large bande canadien, Cogeco Connexion a annoncé des investissements dans plusieurs projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse au Québec et en Ontario au cours du dernier exercice. Ces investissements, en collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral, sont conformes au plan de Cogeco Connexion visant à poursuivre sa croissance et à étendre la couverture de ses services Internet haute vitesse régionaux en Ontario et au Québec, contribuant ainsi à améliorer l'accès à large bande dans les régions mal desservies ou non desservies.

Le 22 mars 2021, Cogeco Communications a annoncé que Cogeco Connexion réalisera 13 nouveaux projets d'expansion de son réseau Internet haute vitesse dans plusieurs régions du Québec avec l'aide financière reçue des gouvernements provincial et fédéral. Ces projets d'investissement dans l'infrastructure numérique devraient être achevés d'ici septembre 2022. Le 26 mars 2021, Cogeco Connexion a reçu une tranche de 187,5 millions \$ du montant estimatif total de 208 millions \$ devant être recu des gouvernements du Québec et du Canada, qui servira à financer ces projets d'expansion. La tranche restante devrait être reçue à la fin des projets. Le montant des subventions peut varier en fonction des coûts réels des travaux de construction.

Cogeco Connexion réalisera également neuf nouveaux projets d'expansion de son réseau Internet haute vitesse dans plusieurs communautés de l'Ontario, en collaboration avec les gouvernements de l'Ontario et du Canada. Ces projets d'infrastructure en région représentent un investissement conjoint total d'environ 53 millions \$, dont une tranche d'environ 15 millions \$ sera investie par Cogeco. Cogeco Connexion s'attend à se faire confier d'autres projets subventionnés par le gouvernement de l'Ontario au cours du prochain exercice.

Possibilité d'expansion dans des zones adjacentes à la zone de couverture d'Atlantic Broadband qui affichent un bon profil de croissance et des données démographiques attrayantes

Atlantic Broadband effectue régulièrement des investissements dans l'expansion de sa zone de couverture à large bande afin de générer une croissance des produits et du nombre d'abonnés. Atlantic Broadband compte s'appuyer sur son expansion réussie en Floride au cours des dernières années, ainsi que sur la demande de services Internet haute vitesse afin d'intensifier les activités d'expansion de son réseau au cours des prochaines années dans des régions adjacentes qui affichent un bon profil de croissance et des données démographiques attrayantes. La planification et les travaux de construction initiaux sont en cours dans certaines régions du New Hampshire et de la Virginie-Occidentale, et les lancements commerciaux devraient commencer au début de l'année civile 2022.

MISE À JOUR RELATIVE AUX RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 2.4 SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉSULTATS

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence sur nos activités quotidiennes même si les restrictions en matière de santé publique continuent d'être levées alors que les campagnes de vaccination se poursuivent au Canada et aux États-Unis. Notre priorité demeure d'assurer le bien-être de nos employés, de nos clients et de nos partenaires d'affaires. Au cours de l'exercice 2021, les tendances observées au cours des derniers trimestres se sont maintenues. Celles-ci sont principalement liées à la demande soutenue à l'égard de notre service Internet haute vitesse résidentiel, étant donné que les clients passent plus de temps à la maison pour le travail, pour l'éducation en ligne et pour le divertissement, ainsi qu'à la réduction de certaines charges en raison d'une clientèle plus stable (moins de connexions et de déconnexions) et à l'impossibilité d'utiliser l'ensemble des circuits de vente habituels. En ces circonstances inhabituelles, certaines activités de marketing et de publicité ont été reportées au cours de l'exercice 2021 dans les deux pays.

Nous nous attendons à ce que la tendance actuelle du travail à distance se poursuive après la pandémie de COVID-19, où un plus grand nombre de personnes travailleront à distance qu'avant la pandémie, que ce soit périodiquement ou à temps plein. Nos divers projets d'expansion du réseau devraient profiter de cette tendance, surtout dans les zones mal desservies ou non desservies.

Bien que nous sommes satisfaits des résultats financiers de l'exercice 2021, nous continuons de gérer la situation avec prudence, puisque des incertitudes subsistent quant aux éventuelles répercussions de la pandémie sur les aspects humain, opérationnel et financier. Les résultats de la Société annoncés dans les présentes pourraient ne pas être représentatifs des tendances opérationnelles et de la performance financière futures. Pour obtenir plus de détails, se reporter à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2022 ».

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS 2.5

Les indicateurs de rendement clés suivants sont surveillés de près pour que les stratégies et les objectifs de l'entreprise demeurent étroitement liés à la création de valeur pour l'actionnaire. Les indicateurs de rendement clés ne constituent pas des mesures conformes aux normes IFRS et ne devraient pas être considérés comme des substituts d'autres mesures du rendement conformes aux normes IFRS. Les méthodes de calcul des indicateurs de rendement clés de la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés; par conséquent, ces indicateurs de rendement clés peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en surveillant ses produits, son BAIIA ajusté⁽¹⁾, l'intensité du capital⁽¹⁾ et ses flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾, sur la base d'un taux de change constant⁽¹⁾.

	Données réelles	Projections initiales	Projections révisées ⁽¹⁾		Données réelles	Atteinte des projections révisées
	Exercice 2020	Exercice 2021 (selon un taux de change constant) ⁽²⁾⁽³⁾	Exercice 2021 (selon un taux de change constant) ⁽²⁾⁽³⁾		cice 2021 un taux de stant) ⁽²⁾⁽³⁾	Exercice 2021
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$			\$	%	
Projections financières						
Produits	2 384	Au bas d'une fourchette de croissance à un chiffre	Entre le milieu et le haut d'une fourchette de croissance à un chiffre	2 578	8,1	Atteinte
BAIIA ajusté ⁽³⁾	1 149	Au bas d'une fourchette de croissance à un chiffre	Entre le milieu et le haut d'une fourchette de croissance à un chiffre	1 234	7,4	Atteinte
Intensité du capital ⁽³⁾	20,3 %	Environ 20 %	Environ 20 %	21,6 %	_	Non atteinte
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	455	Au bas d'une fourchette de croissance à un chiffre	Au bas d'une fourchette de croissance à deux chiffres	486	6,7	Non atteinte

- Les projections financières pour l'exercice 2021 ont été révisées au moment de la publication des résultats du premier trimestre de l'exercice 2021 afin de tenir compte de l'incidence de l'acquisition de DERYtelecom, conclue le 14 décembre 2020, et des résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2021, qui ont été plus solides que prévu.
- Les données réelles et les projections sont présentées selon un taux de change constant en fonction du taux de change moyen suivant pour l'exercice 2020 : 1,3456 \$ CA pour 1 \$ US.
- Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation et financiers », « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » et « Analyse des flux de trésorerie ».

PRODUITS

Pour l'exercice 2021, les produits ont augmenté de 8,1 % selon un taux de change constant, un résultat conforme aux projections révisées de la Société, étant donné que les secteurs des Services à large bande canadiens et américains ont tous deux enregistré les résultats attendus.

BAIIA AJUSTÉ⁽¹⁾

Pour l'exercice 2021, le BAIIA ajusté a augmenté de 7,4 % selon un taux de change constant, un résultat conforme aux projections révisées de la Société, étant donné que les secteurs des Services à large bande canadiens et américains ont tous deux enregistré les résultats attendus.

INTENSITÉ DU CAPITAL⁽¹⁾

Pour l'exercice 2021, l'intensité du capital sur la base d'un taux de change constant s'est établie à 21,6 %, un résultat inférieur aux projections révisées de la Société, en raison des dépenses d'investissement plus élevées que prévu dans le secteur des Services à large bande américains. Atlantic Broadband a accéléré les achats d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau au cours du quatrième trimestre afin d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans un contexte marqué par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs, et en raison des ajouts de clients qui ont été plus élevés que prévu au cours de l'exercice. Ces dépenses d'investissement devraient être utilisées pour soutenir la croissance du secteur attribuable aux récentes acquisitions, à la demande soutenue pour les services Internet haute vitesse et par les projets d'expansion du réseau.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES⁽¹⁾

Pour l'exercice 2021, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 6,7 % selon un taux de change constant, un résultat inférieur aux projections révisées de la Société, uniquement en raison des dépenses d'investissement plus élevées que prévu dans le secteur des Services à large bande américains, comme il est expliqué ci-dessus.

Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

FAITS SAILLANTS ANNUELS DES TROIS DERNIERS EXERCICES 2.6

Exercices clos les 31 août	2021	2020	2019(1
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)	\$	\$	\$
Opérations			
Produits	2 510 453	2 384 283	2 331 820
BAIIA ajusté ⁽²⁾	1 205 656	1 148 729	1 107 940
Marge du BAIIA ajusté ⁽²⁾	48,0 %	48,2 %	47,5 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	8 744	9 486	11 150
Bénéfice de l'exercice lié aux activités poursuivies	431 647	396 591	356 908
Bénéfice de l'exercice lié aux activités abandonnées	_	_	75 380
Bénéfice de l'exercice	431 647	396 591	432 288
Bénéfice de l'exercice lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	401 517	375 174	339 973
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	401 517	375 174	415 353
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 019 059	917 819	868 711
Acquisitions d'immobilisations corporelles	533 186	483 990	434 545
Flux de trésorerie disponibles ⁽²⁾	486 877	455 436	454 059
Intensité du capital ⁽²⁾	21,2 %	20,3 %	18,6 %
Situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365 520	366 497	556 504
Total de l'actif	7 351 692	6 804 197	6 951 079
Endettement (2)(3)	3 319 708	3 179 926	3 454 923
Passifs financiers à long terme ⁽⁴⁾	3 088 872	3 154 408	3 428 302
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	2 415 144	2 268 246	2 199 789
Données par action ⁽⁵⁾			
Bénéfice par action			
De base			
lié aux activités poursuivies	8,47	7,74	6,89
lié aux activités abandonnées	_	_	1,53
lié aux activités poursuivies et abandonnées	8,47	7,74	8,41
Dilué			
lié aux activités poursuivies	8,40	7,67	6,83
lié aux activités abandonnées	_	_	1,51
lié aux activités poursuivies et abandonnées	8,40	7,67	8,35
Dividendes	2,56	2,32	2,10

⁽¹⁾ La Société a adopté IFRS 16 le 1^{er} septembre 2019. En vertu de la méthode de transition choisie, les données de l'exercice 2019 n'ont pas été retraitées.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, et pour un rapprochement avec les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

⁽³⁾ L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire et du capital de la dette à long terme.

⁽⁴⁾ Les passifs financiers à long terme comprennent la dette à long terme et les instruments financiers dérivés.

Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote. (5)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS 3.

3.1 **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

Exercices clos les 31 août	2021 ⁽¹⁾	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	2 510 453	2 384 283	5,3	8,1	(67 157)
Charges d'exploitation	1 281 332	1 211 422	5,8	9,0	(38 790)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	23 465	24 132	(2,8)	(2,8)	_
BAIIA ajusté	1 205 656	1 148 729	5,0	7,4	(28 367)
Marge du BAIIA ajusté	48,0 %	48,2 %			

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	1 393 097	1 287 772	8,2	8,2	_
Services à large bande américains	1 117 356	1 096 511	1,9	8,0	(67 157)
	2 510 453	2 384 283	5,3	8,1	(67 157)

Pour l'exercice 2021, les produits ont augmenté de 5,3 % (8,1 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs

- la croissance interne au sein des secteurs des Services à large bande américains et canadiens, qui découle principalement de la croissance du nombre de clients du service Internet attribuable à l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services Internet haute vitesse, qui s'est accru depuis le début de la pandémie de COVID-19, et des hausses tarifaires entrées en vigueur à l'égard de certains services;
- l'acquisition de DERYtelecom conclue le 14 décembre 2020, qui a contribué à la croissance des produits dans le secteur des Services à large bande canadiens; et
- l'acquisition de Thames Valley Communications conclue le 10 mars 2020, qui a contribué à la croissance des produits dans le secteur des Services à large bande américains; facteurs contrebalancés en partie par
- un ajustement rétroactif de 4,6 millions \$ comptabilisé à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 au sein du secteur des Services à large bande canadiens.

Compte non tenu des acquisitions de DERYtelecom et de Thames Valley Communications, ainsi que de l'incidence de la comptabilisation d'un montant de 4,6 millions \$ à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés, les produits ont augmenté de 4,6 % au cours de l'exercice 2021, selon un taux de change constant.

Pour plus de détails sur les produits de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	642 568	587 752	9,3	9,6	(1 780)
Services à large bande américains	605 856	600 425	0,9	7,1	(37 010)
Activités du siège social et éliminations	32 908	23 245	41,6	41,6	
	1 281 332	1 211 422	5,8	9,0	(38 790)

⁽²⁾ Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2020, qui était de 1,3456 \$ CA pour

Pour l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 5,8 % (9,0 % selon un taux de charge constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse des charges d'exploitation dans le secteur des Services à large bande canadiens découlant principalement de l'acquisition de DERYtelecom et de l'augmentation des charges liées aux TI;
- la hausse des frais de marketing et de publicité, tant dans les secteurs des Services à large bande canadiens que des Services à large bande américains, afin de soutenir la croissance globale de la clientèle;
- une hausse des charges d'exploitation dans le secteur des Services à large bande américains découlant de la croissance des produits, y compris la hausse des charges d'exploitation découlant de l'acquisition de Thames Valley Communications, conjuguée aux hausses annuelles des tarifs de programmation vidéo; et
- une hausse des charges corporatives, principalement en raison des coûts engagés et des initiatives mises en œuvre afin de soutenir la croissance et les stratégies futures de la Société.

Pour plus de détails sur les charges d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion versés à Cogeco inc. (« Cogeco ») pour l'exercice 2021 se sont chiffrés à 23,5 millions \$, comparativement à 24,1 millions \$ pour l'exercice 2020. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de la Société, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA AJUSTÉ

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	750 529	700 020	7,2	7,0	1 780
Services à large bande américains	511 500	496 086	3,1	9,2	(30 147)
Activités du siège social et éliminations	(56 373)	(47 377)	(19,0)	(19,0)	_
	1 205 656	1 148 729	5,0	7,4	(28 367)

Pour l'exercice 2021, le BAIIA ajusté a augmenté de 5,0 % (7,4 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- une augmentation au sein du secteur des Services à large bande canadiens, principalement attribuable à l'incidence de l'acquisition de DERYtelecom et à la croissance interne des produits, facteurs contrebalancés en partie par un ajustement rétroactif de 4,6 millions \$ comptabilisé en tant que diminution des produits au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés; et
- une augmentation au sein du secteur des Services à large bande américains, principalement attribuable à la croissance interne des produits: facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse des frais de marketing et de publicité, tant dans les secteurs des Services à large bande canadiens que des Services à large bande américains: et
- une hausse des charges corporatives, principalement en raison des coûts engagés et des initiatives mises en œuvre afin de soutenir la croissance et les stratégies futures de la Société.

Compte non tenu des acquisitions de DERYtelecom et de Thames Valley Communications, ainsi que de l'incidence de la comptabilisation d'un montant de 4,6 millions \$ à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés, le BAIIA ajusté a augmenté de 4,3 % au cours de l'exercice 2021, selon un taux de change constant.

Pour plus de détails sur le BAIIA ajusté de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

FRAIS D'INTÉGRATION. DE RESTRUCTURATION ET D'ACQUISITION

Pour l'exercice 2021, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont chiffrés à 8,7 millions \$ et découlent surtout des coûts engagés relativement à l'acquisition et à l'intégration de DERYtelecom, dont l'acquisition a été conclue le 14 décembre 2020, et des frais de vérification diligente et des frais juridiques liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1er septembre 2021.

Pour l'exercice 2020, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont chiffrés à 9,5 millions \$ et découlent principalement des changements organisationnels apportés à l'échelle de la Société, qui se sont traduits par une optimisation des coûts, ainsi que des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de Thames Valley Communications et d'iTéract.

3.3 **AMORTISSEMENTS**

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles ⁽¹⁾	466 639	440 221	6,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	43 737	59 017	(25,9)
	510 376	499 238	2,2

(1) Comprend l'amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation de 5,8 millions \$ pour l'exercice 2021 (6,7 millions \$ en 2020).

Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a augmenté de 2,2 %, en raison principalement des facteurs suivants :

- une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles par suite de l'acquisition de DERYtelecom combinée à une hausse des dépenses d'investissement; partiellement contrebalancées par
- la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent; et
- la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles relativement aux relations clients acquises précédemment.

CHARGES FINANCIÈRES 3.4

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		\$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	126 058	156 911	(19,7)
Intérêts sur les obligations locatives	1 310	1 520	(13,8)
Profit lié à une modification de la dette	_	(22 898)	(100,0)
(Profit net) perte nette de change	(957)	198	_
Amortissement des coûts de transaction différés	762	1 106	(31,1)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(163)	(584)	(72,1)
Autres	(2 847)	(5 160)	(44,8)
	124 163	131 093	(5,3)

Pour l'exercice 2021, les charges financières ont diminué de 5,3 %, en raison principalement des facteurs suivants :

- la baisse des charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang résultant de la diminution du taux d'intérêt et du capital impayé;
- le remboursement anticipé des débentures garanties de premier rang, série 2 en juillet 2020;
- la reprise favorable non récurrente de 5,9 millions \$ d'une provision comptabilisée antérieurement découlant de la conclusion d'un règlement au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021; et
- la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent; facteurs contrebalancés en partie par
- un profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice 2020 concernant la modification apportée à la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang le 3 février 2020, qui a découlé de la réduction du taux d'intérêt de 0,25 %; et
- la diminution des produits d'intérêts.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT 3.5

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Exigibles	65 070	57 632	12,9
Différés	65 656	54 689	20,1
	130 726	112 321	16,4

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Bénéfice avant impôts sur le résultat	562 373	508 912	10,5
Taux d'imposition combiné canadien	26,5 %	26,5 %	_
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	149 029	134 862	10,5
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	1 870	2 167	(13,7)
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	(679)	(443)	53,3
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(18 576)	(24 135)	(23,0)
Autres	(918)	(130)	
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	130 726	112 321	16,4
Taux d'impôt effectif	23,2 %	22,1 %	5,0

Pour l'exercice 2021, la charge d'impôts a augmenté de 16,4 % en raison principalement de l'augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat.

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 3.6

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)	\$	\$	%
Bénéfice de l'exercice	431 647	396 591	8,8
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	401 517	375 174	7,0
Bénéfice de l'exercice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	30 130	21 417	40,7
Bénéfice par action de base	8,47	7,74	9,4

⁽¹⁾ La participation ne donnant pas le contrôle est liée à la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans Atlantic Broadband.

Pour l'exercice 2021, le bénéfice de l'exercice et le bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 8,8 % et de 7,0 %, respectivement, en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la diminution des charges financières principalement attribuable à la baisse des charges d'intérêts sur la dette à long terme, contrebalancée en partie par un profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ comptabilisé au deuxième trimestre de l'exercice 2020; facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse de la charge d'impôts; et
- la hausse de la dotation aux amortissements.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS SECTORIELS 4.

La Société présente ses résultats d'exploitation en deux secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens et les Services à large bande américains. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise, prend des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et évalue leur performance.

SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS 4.1

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2021 ⁽¹⁾	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	1 393 097	1 287 772	8,2	8,2	_
Charges d'exploitation	642 568	587 752	9,3	9,6	(1 780)
BAIIA ajusté	750 529	700 020	7,2	7,0	1 780
Marge du BAIIA ajusté	53,9 %	54,4 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	256 636	248 582	3,2	5,4	(5 303)
Intensité du capital	18,4 %	19,3 %			

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Pour l'exercice 2021, les produits ont augmenté de 8,2 %, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'acquisition de DERYtelecom conclue le 14 décembre 2020;
- les hausses tarifaires entrées en vigueur relativement à certains services; et
- l'impact cumulatif de la demande soutenue pour les services Internet haute vitesse résidentiels depuis le début de la pandémie, qui s'est accrue étant donné que les clients passent plus de temps à la maison pour le travail, pour l'éducation en ligne et pour le divertissement, ce qui s'est traduit par la croissance du nombre de clients du service Internet et par une combinaison plus favorable de produits pour le bassin de clientèle dans son ensemble; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie, alors que certains clients ont décidé de s'abonner uniquement aux services Internet; et
- un ajustement rétroactif de 4,6 millions \$ comptabilisé à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Compte non tenu de l'acquisition de DERYtelecom et de l'incidence du montant de 4,6 millions \$ comptabilisé à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés, les produits ont augmenté de 2,3 % pour l'exercice 2021, selon un taux de change constant.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 9,3 % (9,6 % selon un taux de charge constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition de DERYtelecom conclue le 14 décembre 2020;
- la hausse des charges liées aux TI découlant de la hausse des coûts liés au modèle logiciel-service (le « modèle SaaS »): et
- la hausse des frais de marketing et de publicité afin de soutenir la croissance globale de la clientèle, comparativement à des frais exceptionnellement bas pour l'exercice précédent dans le contexte de la pandémie de COVID-19; facteurs contrebalancés en partie
- une baisse des charges pour créances douteuses par rapport à l'exercice 2020 découlant de l'amélioration du risque de crédit relatif aux clients depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2020, qui était de 1,3456 \$ CA pour 1 \$ US.

BAIIA AJUSTÉ

Pour l'exercice 2021, le BAIIA ajusté a augmenté de 7,2 % (7,0 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- l'incidence de l'acquisition de DERYtelecom: et
- la croissance interne des produits; facteurs contrebalancés en partie par
- un ajustement rétroactif de 4,6 millions \$ comptabilisé en tant que diminution des produits au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021 à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés; et
- une hausse des frais de marketing et de publicité.

Compte non tenu de l'acquisition de DERYtelecom et de l'incidence du montant de 4,6 millions \$ comptabilisé à la suite de la décision rendue par le CRTC au sujet des tarifs des services Internet de gros groupés, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,3 % selon un taux de change constant pour l'exercice 2021.

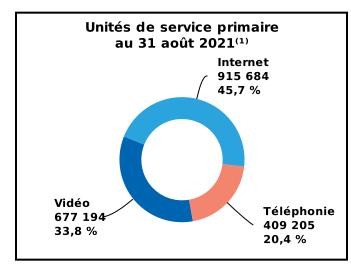
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

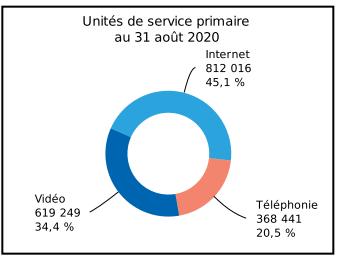
Pour l'exercice 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 3,2 % (5,4 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- la hausse des coûts liés à l'entretien, à la croissance et à l'expansion des infrastructures du réseau de Cogeco Connexion; et
- l'augmentation des achats d'immobilisations corporelles liés à l'acquisition de DERYtelecom; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des achats d'équipement chez l'abonné attribuable au calendrier de certaines initiatives; et
- la diminution des coûts liés à la gestion de la congestion du réseau.

Pour l'exercice 2021, le ratio d'intensité du capital a atteint 18,4%, contre 19,3 % pour l'exercice 2020. La diminution du ratio d'intensité du capital est principalement attribuable à la croissance des produits qui a été supérieure à l'augmentation des dépenses d'investissement.

STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE ET LES CLIENTS





(1) La somme des pourcentages pourrait ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

		Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétr	ation ⁽¹⁾
		Exercices clos les 31 août			
	31 août 2021	2021 ⁽²⁾	2020 ⁽³⁾	31 août 2021	31 août 2020
Unités de service primaire	2 002 083	(21 662)	(12 887)		
Clients du service Internet	915 684	18 026	21 902	46,2	45,7
Clients du service de vidéo	677 194	(22 273)	(30 515)	34,1	34,9
Clients du service de téléphonie	409 205	(17 415)	(4 274)	20,6	20,7

⁽¹⁾ En pourcentage des foyers câblés.

⁽²⁾ Exclut 224 039 unités de service primaire (85 642 clients du service Internet, 80 218 clients du service de vidéo et 58 179 clients du service de téléphonie) provenant de l'acquisition de DERYtelecom, conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2021.

⁽³⁾ Exclut 2 227 unités de service primaire (1 871 clients du service Internet, 181 clients du service de vidéo et 175 clients du service de téléphonie) provenant de l'acquisition d'iTéract Inc., conclue au troisième trimestre de l'exercice 2020.

INTERNET

Pour l'exercice 2021, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 18 026, comparativement à 21 902 pour l'exercice précédent. Les ajouts nets pour l'exercice 2021 découlent principalement de l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services haute vitesse, qui s'est accru étant donné que les clients passent plus de temps à la maison pour le travail et pour le divertissement dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

VIDÉO

Pour l'exercice 2021, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 22 273, comparativement à 30 515 pour l'exercice précédent. Les pertes nettes pour l'exercice 2021 sont principalement attribuables au changement continu des habitudes de consommation vidéo, alors qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet.

TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2021, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 17 415, comparativement à 4 274 pour l'exercice précédent. Les pertes nettes de l'exercice 2021 découlent principalement de l'augmentation de la pénétration de la téléphonie sans fil mobile au Canada et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie sans fil mobile, lesquelles incitent certains clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie sans fil mobile.

RÉPARTITION DES CLIENTS

Au 31 août 2021, 67 % des clients du secteur des Services à large bande canadiens étaient abonnés à des duos ou des trios de services.

SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2021 ⁽¹⁾	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	1 117 356	1 096 511	1,9	8,0	(67 157)
Charges d'exploitation	605 856	600 425	0,9	7,1	(37 010)
BAIIA ajusté	511 500	496 086	3,1	9,2	(30 147)
Marge du BAIIA ajusté	45,8 %	45,2 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	271 474	231 422	17,3	25,0	(17 897)
Intensité du capital	24,3 %	21,1 %			

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Pour l'exercice 2021, les produits ont augmenté de 1,9 % (8,0 % selon un taux de change constant). En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 880,4 millions \$ US, contre 814,8 millions \$ US pour l'exercice 2020. L'augmentation s'explique principalement par les facteurs suivants:

- le nombre plus élevé de clients du service Internet et une combinaison de produits à valeur plus élevée;
- les hausses tarifaires annuelles entrées en vigueur relativement à certains services;
- le rétablissement des frais de retard facturés aux clients qui avaient été suspendus pendant une partie du quatrième trimestre de l'exercice 2020 comme mesure d'allègement dans le contexte de la pandémie de COVID-19; et
- la croissance des produits découlant de l'acquisition de Thames Valley Communications conclue le 10 mars 2020.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 0,9 % (7,1 % selon un taux de charge constant) essentiellement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des coûts liés au service de vidéo découlant des hausses annuelles des tarifs de programmation vidéo;
- la hausse des frais de marketing et de publicité afin de soutenir la croissance globale de notre bassin de clients;
- la hausse des charges d'exploitation attribuables à l'acquisition de Thames Valley Communications et afin de stimuler et de soutenir la croissance continue de la clientèle; et
- un profit non récurrent de 1,7 million \$ US à la cession d'immobilisations corporelles comptabilisé au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020.

Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2020, qui était de 1,3456 \$ CA pour 1 \$ US.

BAIIA AJUSTÉ

Pour l'exercice 2021, le BAIIA ajusté a augmenté de 3,1 % (9,2 % selon un taux de change constant). En monnaie locale, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 402,8 millions \$ US, contre 368,6 millions \$ US pour l'exercice 2020. L'augmentation s'explique principalement par les facteurs suivants:

- une croissance des produits qui découle de l'impact cumulatif des ajouts de clients du service Internet haute vitesse au cours de l'exercice et des hausses tarifaires entrées en vigueur pour certains services; et
- l'incidence de l'acquisition de Thames Valley Communications; facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse des frais de marketing et de publicité.

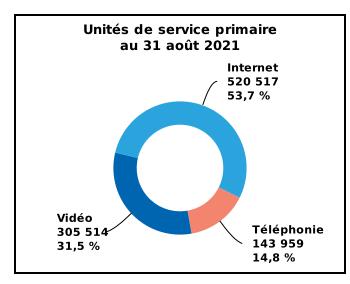
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

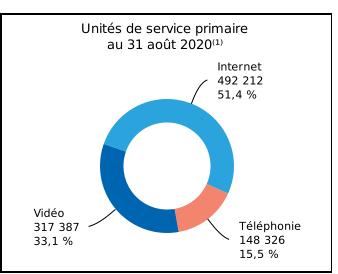
Pour l'exercice 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 17,3 % (25,0 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- une hausse des achats d'équipement chez l'abonné pour soutenir la demande accrue à l'égard de notre service Internet haute vitesse;
- une accélération des achats d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau dans le but d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs; et
- le calendrier de certaines initiatives.

Pour l'exercice 2021, le ratio d'intensité du capital a atteint 24,3 %, contre 21,1 % pour l'exercice 2020. L'augmentation du ratio d'intensité du capital est principalement attribuable à la hausse des dépenses d'investissement, comme il est expliqué ci-dessus.

STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE ET LES CLIENTS





(1) Déduction faite d'une provision relative aux clients en situation de défaut de paiement qui n'avaient pas été déconnectés au 31 août 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

		Ajouts nets (pertes nettes) Exercices clos les 31 août		% de pénétrat	ion ⁽¹⁾
	31 août 2021	2021	2020 ⁽²⁾⁽³⁾	31 août 2021	31 août 2020
Unités de service primaire	969 990	12 065	40 502		
Clients du service Internet	520 517	28 305	36 998	55,6	53,3
Clients du service de vidéo	305 514	(11 873)	(279)	32,6	34,4
Clients du service de téléphonie	143 959	(4 367)	3 783	15,4	16,1

- (1) En pourcentage des foyers câblés.
- Exclut 15 977 unités de service primaire (9 077 clients du service Internet, 5 111 clients du service de vidéo et 1 789 clients du service de téléphonie) provenant de l'acquisition de Thames Valley Communications, conclue au troisième trimestre de l'exercice 2020.
- Déduction faite d'une provision relative aux clients en situation de défaut de paiement qui n'avaient pas été déconnectés au 31 août 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

INTERNET

Pour l'exercice 2021, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 28 305, comparativement à 36 998 pour l'exercice précédent. Les ajouts nets pour l'exercice 2021 découlent principalement des facteurs suivants :

- la croissance dans le secteur résidentiel principalement attribuable à la demande continue à l'égard des offres de services à haute vitesse, laquelle s'est accrue étant donné que les clients passent plus de temps à la maison pour le travail et pour le divertissement dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- la reprise des activités de vente dans certains circuits de vente touchés par la pandémie, conjuguée à l'intensification des efforts en matière de marketing pour les offres de services centrées sur Internet dans le cadre de la stratégie axée avant tout sur les services à large bande; et
- la croissance dans le secteur commercial.

L'importante croissance pour l'exercice 2020 est principalement attribuable à l'augmentation soudaine de la demande pour les services Internet haute vitesse dans le secteur résidentiel découlant directement de la pandémie de COVID-19, qui a commencé au second semestre de l'exercice.

VIDÉO

Pour l'exercice 2021, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 11 873, comparativement à 279 pour l'exercice précédent. Les pertes nettes pour l'exercice 2021 découlent principalement des facteurs suivants :

- l'accent mis depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2021 sur les offres qui sont axées sur Internet et l'abandon des nouvelles offres axées uniquement sur la vidéo, autres que pour la clientèle résidentielle de gros;
- le fait que certains clients ne souhaitent plus s'abonner aux services de vidéo puisqu'ils utilisent uniquement des services de vidéo en continu: et
- les offres concurrentielles au sein du secteur; facteurs contrebalancés en partie par
- la croissance soutenue du nombre d'activations de services pour la clientèle résidentielle de gros attribuable surtout aux initiatives d'expansion en Floride.

TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2021, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 4 367, comparativement à des ajouts nets de 3 783 pour l'exercice précédent. Les pertes nettes pour l'exercice 2021 découlent principalement des facteurs suivants :

- l'accent mis depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2021 sur les offres qui sont axées sur Internet; facteur contrebalancé en partie par
- la croissance dans le secteur commercial, essentiellement en raison des offres relatives au service de voix hébergé.

RÉPARTITION DES CLIENTS

Au 31 août 2021, 47 % des clients du secteur des Services à large bande américains étaient abonnés à des duos ou des trios de services.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES 5.

La Société est une filiale de Cogeco, qui détenait 33,5 % des actions de participation de la Société au 31 août 2021, représentant 83,4 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction, d'administration, de planification stratégique, des services financiers et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Pour l'exercice clos le 31 août 2021, les honoraires de gestion versés à Cogeco se sont chiffrés à 23,5 millions \$, comparativement à 24,1 millions \$ pour l'exercice 2020.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Toutefois, au cours des exercices 2021 et 2020, la Société a attribué des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications et a émis des unités d'actions différées aux administrateurs du conseil de Cogeco, comme l'illustre le tableau suivant :

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en nombre d'unités)		
Options sur actions	74 275	110 875
Unités d'actions liées au rendement	10 375	14 375
Unités d'actions différées	792	1 847

Le tableau suivant présente les montants que la Société a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de la Société attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Options sur actions	1 242	1 205
Unités d'actions incitatives	6	39
Unités d'actions liées au rendement	632	1 386
Unités d'actions différées	269	217
	2 149	2 847

La Société avait un montant de 1,8 million \$ à recevoir de Cogeco au 31 août 2020.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE 6.

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 019 059	917 819	11,0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(984 832)	(557 275)	76,7
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(27 408)	(547 095)	(95,0)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	(7 796)	(3 456)	_
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(977)	(190 007)	(99,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	366 497	556 504	(34,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	365 520	366 497	(0,3)

6.1 **ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Pour l'exercice 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 11,0 % en raison essentiellement des facteurs suivants:

- l'augmentation du BAIIA ajusté;
- les variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement du calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres créditeurs et du recouvrement des créances clients; et
- la diminution des intérêts payés; facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison du calendrier des acomptes provisionnels, puisqu'une partie des acomptes de l'exercice précédent ont été payés en septembre 2020, les gouvernements ayant accordé un sursis de paiement partiel compte tenu de la pandémie de COVID-19.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 6.2

Pour l'exercice 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 76,7 %, en raison principalement des facteurs suivants:

- l'acquisition de DERYtelecom conclue au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021;
- un dépôt de 59 millions \$ payé pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz;
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles, principalement dans le secteur des Services à large bande américains; facteurs contrebalancés en partie par
- les flux de trésorerie affectés aux acquisitions de Thames Valley Communications et d'iTéract à l'exercice précédent.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ainsi que l'intensité du capital par secteur opérationnel sont les suivantes :

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%
Services à large bande canadiens	256 636	248 582	3,2	5,4
Intensité du capital	18,4 %	19,3 %		
Services à large bande américains	271 474	231 422	17,3	25,0
Intensité du capital	24,3 %	21,1 %		
Activités du siège social et éliminations	5 076	3 986	27,3	27,3
Données consolidées	533 186	483 990	10,2	15,0
Intensité du capital	21,2 %	20,3 %		

⁽¹⁾ Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2020, qui était de 1,3456 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour l'exercice 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 10,2 % (15,0 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande américains afin de soutenir la croissance des produits du secteur découlant de la demande accrue à l'égard du service Internet haute vitesse, conjuguée à l'accélération des achats d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau dans le but d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs; et
- la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande canadiens qui découle essentiellement de l'augmentation des coûts liés à l'entretien, à la croissance et à l'expansion des infrastructures du réseau de Cogeco Connexion, et de la hausse des achats d'immobilisations corporelles liés à l'acquisition de DERYtelecom; facteurs contrebalancés en partie par
- le calendrier de certaines initiatives dans les secteurs des Services à large bande américains et canadiens.

Pour l'exercice 2021, le ratio d'intensité du capital a atteint 21,2 %, contre 20,3 % pour l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital tient surtout à la hausse des dépenses d'investissement, particulièrement dans le secteur des Services à large bande

Pour plus de détails au sujet des acquisitions d'immobilisations corporelles de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 6.3

ÉMISSION DE TITRES D'EMPRUNT ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Pour l'exercice 2021, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Explications	
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$		
(Diminution) augmentation de l'endettement bancaire	(3 150)	7 610	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.	
Augmentation nette des facilités renouvelables	256 230	_	Principalement liée à l'acquisition de DERYtelecom, qui a été financée en partie au moyen de la facilité à terme renouvelable de la Société, ainsi qu'au dépôt de 59 millions \$ payé pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz.	
Remboursement de billets, de débentures et de facilités de crédit	(21 410)	(269 169)	Liée aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, comparativement au remboursement des débentures garanties de premier rang, série 2, au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, conjugué au remboursement de 35 millions \$ US sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, en plus des remboursements trimestriels.	
Remboursement des obligations locatives	(4 123)	(4 905)	Résultat comparable.	
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	(1 708)	(3 228)	Remboursement du solde à payer lié aux acquisitions de FiberLight et d'iTéract.	
	225 839	(269 692)		

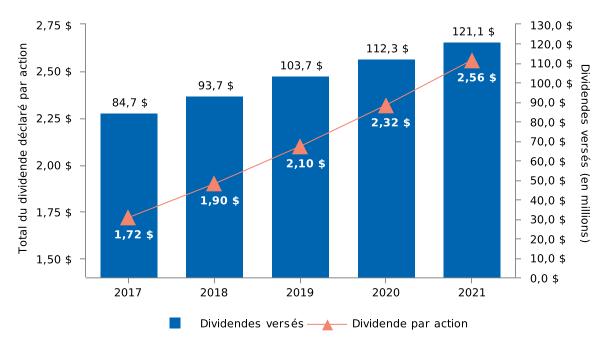
DIVIDENDES

Au cours de l'exercice 2021, des dividendes déterminés trimestriels de 0,64 \$ par action, pour un total de 2,56 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un montant total versé de 121,1 millions \$. Au cours de l'exercice 2020, des dividendes déterminés trimestriels de 0,58 \$ par action, pour un total de 2,32 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un montant total versé de 112,3 millions \$.

Les dates de déclaration des dividendes et les versements de dividendes pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote s'établissent comme suit :

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action (en dollars)
27 octobre 2020	10 novembre 2020	24 novembre 2020	0,64
14 janvier 2021	28 janvier 2021	11 février 2021	0,64
13 avril 2021	27 avril 2021	11 mai 2021	0,64
14 juillet 2021	28 juillet 2021	11 août 2021	0,64
30 octobre 2019	13 novembre 2019	27 novembre 2019	0,58
14 janvier 2020	28 janvier 2020	11 février 2020	0,58
7 avril 2020	21 avril 2020	5 mai 2020	0,58
15 juillet 2020	29 juillet 2020	12 août 2020	0,58

Au cours des cinq derniers exercices, les dividendes par action versés ont augmenté de 10,5 % sur une base annuelle combinée. Le total des dividendes et des dividendes par action au cours des cinq derniers exercices s'établit comme suit :



OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS (« OPRCNA »)

Au cours de l'exercice 2021, Cogeco Communications a racheté et annulé 1 134 100 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 115,91 \$, pour une contrepartie totale de 131,5 millions \$. Au cours de l'exercice 2020, Cogeco Communications a racheté et annulé 1 592 000 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 103,98 \$, pour une contrepartie totale de 165,5 millions \$.

Le 30 avril 2021, la Société a annoncé que la TSX a accepté le renouvellement de son avis d'intention de procéder à une OPRCNA lui permettant d'acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 2 068 000 actions subalternes à droit de vote, entre le 4 mai 2021 et le 3 mai 2022, ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes émises et en circulation de la Société au 21 avril 2021. En vertu de son OPRCNA précédente, qui a débuté le 4 mai 2020 et s'est terminée le 3 mai 2021, la Société pouvait racheter aux fins d'annulation un nombre maximal de 1 809 000 actions subalternes.

Le 2 septembre 2020, Cogeco Communications a cessé de racheter des actions en vertu de l'OPRCNA à la suite d'une proposition non sollicitée visant l'acquisition de la Société. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, Cogeco Communications a repris le rachat d'actions.

La Société a aussi conclu un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») avec un courtier désigné pour permettre le rachat d'actions à droit de vote subalternes en vertu de l'OPRCNA à des moments où il ne serait normalement pas permis pour la Société de racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions qu'elle s'impose. Ces rachats sont effectués par le courtier en fonction des paramètres établis par la Société avant la période du PRAA préétablie.

					2021
Trimestres clos les	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées	14 900	313 700	414 000	391 500	1 134 100
Prix de rachat moyen pondéré par action	99,24	111,72	118,28	117,41	115,91
Coûts liés au rachat	1 479	35 046	48 967	45 967	131 459
					2020
Trimestres clos les	30 novembre	29 février	31 mai	31 août	Total
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et le prix de rachat moyen pondéré par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Actions subalternes à droit de vote rachetées et annulées	143 100	652 400	601 900	194 600	1 592 000
Prix de rachat moyen pondéré par action	109,64	108,50	98,73	100,89	103,98
Coûts liés au rachat	15 690	70 787	59 425	19 633	165 535

6.4 FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Exercices clos les 31 août	2021(1)	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾⁽³⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
BAIIA ajusté ⁽³⁾	1 205 656	1 148 729	5,0	7,4	(28 367)
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	9 277	9 503	(2,4)	2,9	(505)
Paiement fondé sur des actions	7 810	8 070	(3,2)	(3,2)	_
Perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	185	(515)	_	_	_
Cotisations au titre des régimes à prestations définies, déduction faite de la charge	(765)	(347)	_	_	_
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	(8 744)	(9 486)	(7,8)	(5,0)	270
Charges financières ⁽⁴⁾	(124 163)	(153 991)	(19,4)	(15,4)	6 076
Impôts exigibles	(65 070)	(57 632)	12,9	13,1	117
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(533 186)	(483 990)	10,2	15,0	23 200
Remboursement des obligations locatives	(4 123)	(4 905)	(15,9)	(13,2)	136
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	486 877	455 436	6,9	6,7	927

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour l'exercice 2021, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 6,9 % (6,7 % selon un taux de change constant) en raison essentiellement des facteurs suivants :

- la hausse du BAIIA ajusté dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains; et
- la diminution des charges financières; facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse des dépenses d'investissement dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains; et
- l'augmentation des impôts exigibles.

Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2020, qui était de 1,3456 \$ CA pour

Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, y compris un rapprochement avec les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

Excluent le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ comptabilisé au deuxième trimestre de l'exercice 2020.

SITUATION FINANCIÈRE **7**.

7.1 **FONDS DE ROULEMENT**

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Communications maintient généralement un fonds de roulement déficitaire, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'endettement bancaire, en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus.

Les variations s'établissent comme suit :

	31 août 2021	31 août 2020	Variation	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365 520	366 497	(977)	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Trésorerie soumise à restrictions	170 434	_	170 434	Liée aux subventions gouvernementales reçues d'avance relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion.
Créances clients et autres débiteurs	78 346	83 013	(4 667)	Calendrier du recouvrement des créances clients et dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Impôts sur le résultat à recevoir	6 063	3 283	2 780	Non significative.
Charges payées d'avance et autres	32 681	29 266	3 415	Principalement liée à la hausse des montants payés d'avance dans le cadre de conventions de services annuelles.
Instruments financiers dérivés	1 076	_	1 076	Non significative.
	654 120	482 059	172 061	
Passifs courants				
Endettement bancaire	4 460	7 610	(3 150)	Non significative.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	270 497	211 052	59 445	Principalement liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs, à la hausse des dettes fournisseurs et autres créditeurs découlant de l'acquisition de DERYtelecom et à la hausse des charges à payer relativement aux avantages du personnel.
Provisions	17 949	33 864	(15 915)	Principalement liée au règlement d'une réclamation au cours du quatrième trimestre et à la renégociation d'un contrat avec un fournisseur de contenu.
Passifs d'impôts sur le résultat	5 800	39 897	(34 097)	Liée au calendrier des paiements des acomptes provisionnels, puisqu'une partie des acomptes de l'exercice précédent ont été payés en septembre 2020, les gouvernements ayant accordé un sursis de paiement partiel compte tenu de la pandémie de COVID-19, facteur contrebalancé en partie par la charge d'impôts exigibles pour l'exercice.
Passifs sur contrat et autres passifs	57 231	47 162	10 069	Principalement liée à l'acquisition de DERYtelecom et à la hausse des passifs sur contrat relative à l'augmentation des activités génératrices de produits.
Subventions gouvernementales reçues d'avance	170 434	_	170 434	Liée aux subventions gouvernementales reçues d'avance relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion.
Instruments financiers dérivés	_	3 834	(3 834)	Non significative.
Tranche courante de la dette à long terme	225 344	29 569	195 775	Principalement liée aux débentures garanties de premier rang, série 3, échéant en février 2022, qui sont classées dans la tranche courante.
	751 715	372 988	378 727	
Fonds de roulement (déficitaire) excédentaire	(97 595)	109 071	(206 666)	

7.2 AUTRES VARIATIONS IMPORTANTES

	31 août 2021	31 août 2020	Variation	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	
Actifs non courants				
Trésorerie soumise à restrictions	13 100	_	13 100	Liée aux subventions gouvernementales reçues d'avance relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion.
Autres actifs	105 445	45 109	60 336	Principalement liée au dépôt de 59 millions \$ payé en août 2021 pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz.
Immobilisations corporelles	2 357 845	2 088 930	268 915	Principalement liée aux dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2021 et à l'acquisition de DERYtelecom, facteurs contrebalancés en partie par la dotation à l'amortissement de l'exercice, ainsi que par la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Immobilisations incorporelles	2 739 911	2 800 401	(60 490)	Liée à la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien et à l'amortissement pour l'exercice, partiellement contrebalancés par les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de DERYtelecom.
Goodwill	1 476 150	1 381 024	95 126	Liée à l'acquisition de DERYtelecom, partiellement contrebalancée par la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Passifs non courants				
Dette à long terme	3 046 872	3 087 033	(40 161)	Principalement liée au classement des débentures garanties de premier rang, série 3, dans la tranche courante de la dette à long terme, conjugué à la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien et au remboursement trimestriel de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, facteurs partiellement contrebalancés par l'acquisition de DERYtelecom, financée en partie par la facilité à terme renouvelable de la Société.
Instruments financiers dérivés	42 000	67 375	(25 375)	Principalement liée à la variation des taux d'intérêt du marché et à la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Subventions gouvernementales reçues d'avance	13 100	_	13 100	Liée aux subventions gouvernementales reçues d'avance relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de Cogeco Connexion.
Passifs d'impôts différés	673 278	610 596	62 682	Calendrier des différences temporaires, facteur contrebalancé en partie par la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

RESSOURCES EN CAPITAL ET LIQUIDITÉS 8.

STRUCTURE DU CAPITAL

Le tableau ci-dessous résume les ratios financiers relatifs à l'endettement des deux derniers exercices ainsi que les projections pour l'exercice 2022.

Exercices clos les 31 août	Projections 2022 ⁽¹⁾	2021	2020
Coût de l'endettement moyen pondéré ⁽²⁾	3,3 %	3,3 %	3,8 %
Endettement à taux fixe ⁽³⁾	69 %	60 %	78 %
Durée moyenne pondérée : dette à long terme (en années)	3,9	3,2	4,2
Endettement net ⁽⁴⁾⁽⁵⁾ /BAIIA ajusté ⁽⁵⁾	3,3	2,45	2,45
BAIIA ajusté ⁽⁵⁾ /charges financières ⁽⁶⁾	s.o. ⁽⁷⁾	9,7	7,5

- (1) Fondé sur les projections du milieu de la fourchette.
- Exclut l'amortissement des coûts de transaction différés et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.
- (3)Compte tenu des swaps de taux d'intérêt en vigueur à la fin de chaque exercice.
- L'endettement net est défini comme le total de l'endettement bancaire et du capital de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, y compris un rapprochement avec les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».
- Les charges financières pour l'exercice 2020 excluent le profit de 22,9 millions \$ lié à une modification de la dette concernant la modification apportée à la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.
- Des projections précises relativement aux ratios de couverture des intérêts ne peuvent être fournies, car les projections des charges financières ne sont pas présentées.

Au cours de l'exercice 2021, le ratio de levier financier relatif à l'endettement net par rapport au BAIIA ajusté est demeuré comparable à celui de l'exercice précédent.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Communications au 31 octobre 2021. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions/d'options)	Nombre d'actions/ d'options	Montant \$
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 000	98 346
Actions subalternes à droit de vote	31 014 298	871 491
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en circulation	833 944	
Options pouvant être exercées	404 614	

8.3 **FINANCEMENT**

Au 31 août 2021, la Société avait utilisé 255,9 millions \$ de sa facilité à terme renouvelable de 750 millions \$, pour une disponibilité restante de 494,1 millions \$. De plus, deux filiales liées à Atlantic Broadband bénéficient d'une facilité renouvelable garantie de premier rang de 189,3 millions \$ (150 millions \$ US), dont une tranche de 3,1 millions \$ (2,4 millions \$ US) était utilisée au 31 août 2021, sous forme de lettres de crédit, pour une disponibilité restante de 186,2 millions \$ (147,6 millions \$ US). Une facilité de crédit sous forme de lettre de crédit non garantie a été mise en place afin d'émettre une lettre de crédit de 150 millions \$ dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz (se reporter à la rubrique « Obligations contractuelles, éventualités et garanties »).

8.4 **NOTATIONS**

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 31 août 2021	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets et débentures garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)	SN
Notation à titre de société émettrice	BB+	BB (élevée)	SN
Atlantic Broadband			
Facilités de crédit de premier rang	ВВ	SN	B1
Notation à titre de société émettrice	ВВ	SN	B1

SN: sans notation

La plage des notations des instruments d'emprunt à long terme dans l'univers des instruments à taux composite va de « AAA » (S&P et DBRS) ou de « Aaa » (Moody's), pour la qualité la plus élevée attribuée aux titres, jusqu'à « D » (S&P et DBRS) et « C » (Moody's), pour la qualité la moins élevée attribuée aux titres. Les notations se basent sur plusieurs facteurs sectoriels et propres aux sociétés, et le levier financier est l'un des principaux éléments pris en considération.

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation BB/B. De plus, les obligations assorties d'une notation BBB ont généralement un meilleur accès au financement que celles assorties de notations BB/B.

8.5 **GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, à la trésorerie soumise à restrictions et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leur valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux swaps de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des transactions avec des institutions financières dont la notation est élevée. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 août 2021, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés est minimal, étant donné que la notation la plus faible des contreparties à ces conventions est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »).

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que la trésorerie soumise à restrictions auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Aux 31 août 2021 et 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient uniquement de la trésorerie détenue dans des banques.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La correction de valeur pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients plus importantes et sur la base d'une correction de valeur fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Divers facteurs sont pris en considération, notamment la conjoncture économique, les données macroéconomiques prospectives et l'information historique (comme le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client et l'historique de recouvrement du client). La Société est d'avis que sa correction de valeur pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada et aux États-Unis, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Créances clients	77 608	79 821
Correction de valeur pour créances douteuses	(6 035)	(6 235)
	71 573	73 586
Autres débiteurs	6 773	7 673
Montant à recevoir de Cogeco		1 754
	78 346	83 013

Les créances clients échues sont définies comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. La Société considère les montants impayés à la date due comme créances clients échues. Une grande partie des clients de la Société reçoivent leur facture et paient avant que les services ne soient rendus.

Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Échues depuis moins de 60 jours	14 552	13 075
Échues depuis 60 à 90 jours	276	362
Échues depuis plus de 90 jours	81	<u> </u>
	14 909	13 437

Le tableau suivant détaille les variations de la correction de valeur pour créances douteuses.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Solde au début	6 235	6 759
Provision pour créances clients dépréciées	15 931	20 418
Utilisation nette	(16 077)	(20 695)
Ajustements au titre de l'écart de change	(54)	(247)
Solde à la fin	6 035	6 235

Risque de liquidité

La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et des obligations locatives, ainsi que les montants en capital connexes au 31 août 2021.

					F	Flux de trésorerie	contractuels
	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	4 460	_	_	_	_	_	4 460
Dettes fournisseurs et autres créditeurs ⁽¹⁾	263 880	_	_	_	_	_	263 880
Billets, débentures et facilités de crédit	221 449	321 449	21 449	2 524 355	_	189 255	3 277 957
Obligations locatives	3 736	3 372	3 121	2 889	2 814	21 359	37 291
	493 525	324 821	24 570	2 527 244	2 814	210 614	3 583 588

⁽¹⁾ Excluant les intérêts courus sur les billets, les débentures et les facilités de crédit.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme qui sont dus au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur les billets, débentures et facilités de crédit ⁽¹⁾	84 165	78 792	65 820	38 939	8 119	4 060	279 895
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	1 199	1 090	988	888	793	3 928	8 886
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	(822)	(679)	(396)	(67)	_	_	(1 964)
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	20 717	17 097	9 879	1 643	_	_	49 336
	105 259	96 300	76 291	41 403	8 912	7 988	336 153

(1) En fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 août 2021 et de leurs échéances respectives.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2021, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité à terme renouvelable et des facilités de crédit de premier rang, lesquelles sont assujetties à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2021.

Type de couverture	Montant notionnel ⁽¹⁾	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	770 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	2,017 % à 2,262 %	Janvier 2023 à novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang

(1) Deux tranches d'un montant de 330 millions \$ US sont arrivées à échéance le 31 janvier 2021.

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 13,1 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 août 2021.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à ses billets, débentures et facilités de crédit libellés en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait augmenter les charges financières d'approximativement 8,3 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 août 2021.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des dettes fournisseurs et autres créditeurs, libellés principalement en dollars américains, et l'incidence d'une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait augmenter les charges financières annuelles d'approximativement 3,0 millions \$. L'exposition de la Société s'établit comme suit :

Aux 31 août	2021	2020
	Dollars américains	Dollars américains
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Actifs (passifs) financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 794	2 568
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(169)	(2 721)
	29 625	(153)

De plus, l'investissement net de la Société dans sa filiale américaine donne lieu à une exposition au risque de change, en raison de la conversion de l'investissement net dans la monnaie fonctionnelle de la Société. Une tranche de l'investissement net de la Société dans sa filiale américaine est couverte par les billets garantis de premier rang de la Société, libellés en dollars américains, que la Société a désignés comme éléments de couverture de l'investissement net, alors qu'une autre tranche est couverte sur le plan économique par les facilités de crédit de premier rang de sa filiale américaine, libellées en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements globaux dans des établissements à l'étranger attribuables aux propriétaires de la Société ainsi que les montants notionnels de la dette empruntée pour couvrir ces investissements au 31 août 2021.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissements globaux	Élément couvert
Investissements nets	390 millions \$ US	1 164 millions \$ US	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en dollars américains

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état consolidé de la situation financière libellés en dollars américains au 31 août 2021 était de 1,2617 \$ pour un dollar américain (1,3042 \$ au 31 août 2020). Une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait baisser les autres éléments du résultat global d'approximativement 97,6 millions \$.

Risque de marché

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer l'exposition des flux de trésorerie au risque de variation du prix de ses actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'unités d'actions différées. Par conséquent, la Société utilise des conventions de swap sur actions pour couvrir sur le plan économique le risque d'appréciation du prix de marché à l'égard de ses actions subalternes à droit de vote.

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours au 31 août 2021.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	58 300 unités	Janvier 2022	100,86 \$	Exposition aux prix des actions

Au 31 août 2021, les swaps sur actions avaient une juste valeur de 0,9 million \$ et avaient été comptabilisés à titre d'actif. En raison des swaps sur actions, une hausse de 10 % du prix de marché des actions subalternes à droit de vote ne se traduirait pas par une incidence financière significative sur les résultats de la Société.

MONNAIES ÉTRANGÈRES 8.6

Les taux moyens en vigueur au cours des exercices clos les 31 août 2021 et 2020 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des Services à large bande américains s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,2691	1,3456	(0,08)	(5,7)

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 0,08 \$ du dollar canadien par rapport au dollar américain, soit la variation du taux de change entre les exercices 2021 et 2020, sur les résultats d'exploitation sectoriels et consolidés de Cogeco Communications pour l'exercice clos le 31 août 2021.

	Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Données consolidées ⁽¹⁾
Exercice clos le 31 août 2021	Incidence du taux de change	Incidence du taux de change	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$
Produits	_	(67 157)	(67 157)
Charges d'exploitation	(1 780)	(37 010)	(38 790)
BAIIA ajusté	1 780	(30 147)	(28 367)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 303)	(17 897)	(23 200)
Flux de trésorerie disponibles			927

Les résultats consolidés ne correspondent pas à l'addition des résultats des secteurs opérationnels, car les données sur les activités du siège social et les éliminations ne sont pas présentées.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

A) OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau suivant présente, au 31 août 2021, les obligations contractuelles de la Société qui sont exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

Exercices clos les 31 août	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles ⁽¹⁾	309 655	1 800	1 800	1 800	1 800	_	316 855
Acquisitions d'immobilisations incorporelles ⁽²⁾	236 073	_	_	_	_	_	236 073
Autres contrats à long terme ⁽³⁾	49 034	44 853	41 577	27 698	28 031	28 307	219 500
Engagements relatifs à des contrats de location (4)	571	1 059	1 052	1 048	535	14	4 279
Passifs financiers et obligations locatives, et montants en capital connexes	493 525	324 821	24 570	2 527 244	2 814	210 614	3 583 588
Intérêts payables sur la dette à long terme	105 259	96 300	76 291	41 403	8 912	7 988	336 153
	1 194 117	468 833	145 290	2 599 193	42 092	246 923	4 696 448

- (1) Comprend les obligations contractuelles liées aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de la Société, l'accélération des achats de certains équipements dans le but d'éviter d'éventuelles pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les engagements minimaux afférents aux acquisitions
- Comprend les engagements liés à l'acquisition des licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz.
- Comprend des engagements à long terme en vertu de contrats de service et de contrats visant des produits au titre des dépenses d'exploitation, y compris des
- (4) Comprend les contrats de location faisant l'objet d'un engagement mais n'ayant pas encore débuté, ainsi que les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

B) ÉVENTUALITÉS

Tarifs définitifs pour les services d'accès Internet de gros groupés

Le 27 mai 2021, le CRTC a publié la Décision de télécom 2021-181, dans laquelle il a statué sur les demandes des entreprises de câblodistribution (y compris la Société) et des entreprises de télécommunications de révision et de modification de l'Ordonnance de télécom 2019-288. Dans l'Ordonnance de télécom 2019-288, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés de Cogeco Connexion qui étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016, et il a ordonné que leur application soit rétroactive au 31 mars 2016. Dans la Décision de télécom 2021-181, le CRTC a annulé les réductions tarifaires de 2019 et a rendu définitifs les tarifs provisoires qu'il avait précédemment établis en 2016, avec certains ajustements. En raison de cette décision, la Société a dû effectuer des paiements rétroactifs aux clients des services d'accès Internet de gros pour la période entre mars et octobre 2016 et elle a comptabilisé un montant de 4,6 millions \$ en tant que diminution des produits au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Depuis, deux fournisseurs indépendants de services Internet (les « revendeurs ») et une association commerciale qui représente les revendeurs ont déposé une requête auprès du gouverneur en conseil dans le but d'annuler la Décision de télécom 2021-181 et de rétablir la décision du CRTC de 2019 à l'égard des tarifs. Le 28 juillet 2021, un revendeur a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a été accordée le 15 septembre 2021. La Société, de concert avec plusieurs autres entreprises de câblodistribution, a demandé au gouverneur en conseil de rejeter les requêtes et est intervenue devant la Cour d'appel fédérale.

Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris la Société, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a déterminé que les tarifs de 2014 et de 2015 constitueraient les tarifs finaux, mais elle a reconnu, conjointement avec les sociétés de gestion, que la Commission du droit d'auteur avait commis des erreurs dans la détermination des tarifs pour la période entre 2016 et 2018. La Cour d'appel fédérale a renvoyé l'affaire à la Commission du droit d'auteur, qui tiendra de nouvelles procédures pour déterminer les tarifs à compter de 2016, lesquels pourraient donc augmenter à la suite de la décision.

En raison de la grande incertitude entourant l'issue de cette question et ses répercussions financières, la Société n'a pas comptabilisé d'incidence financière au 31 août 2021.

Autres

La Société et ses filiales sont parties liées à des litiges, à d'autres décisions réglementaires ou à des réclamations potentielles des clients et des fournisseurs provenant du cours normal des affaires et de la gestion des activités. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, la direction ne considère pas que le risque lié à ces expositions puisse avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés. Aux 31 août 2021 et 2020, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces litiges, à d'autres décisions réglementaires et à des réclamations potentielles, sauf pour ceux compris dans la note 16 des états financiers consolidés.

C) GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il est impossible pour la Société de déterminer leur incidence sur sa liquidité, ses ressources en capital et son risque de crédit futurs. Aux 31 août 2021 et 2020, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour ceux décrits à la note 16 des états financiers consolidés.

Enchères relatives à la bande de 3 500 MHz

Dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz, Cogeco Connexion a signé une lettre de crédit non garantie de 150 millions \$ qui a été soumise à ISDE Canada à titre de dépôt préalable aux enchères, avec sa demande de participation. Cette lettre de crédit non garantie demeurera en cours jusqu'au paiement final.

Vente d'une entreprise

Dans le cadre de la cession d'une entreprise, la Société s'est engagée à indemniser l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date de vente.

Dette à long terme

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang libellés en dollars américains, la Société s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

Vente de services

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de services.

Achat et développement d'actifs

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

9.1 **FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS**

			E	xercice 2021			E	xercice 2020
Trimestres clos les	30 nov.	28 févr.	31 mai	31 août	30 nov.	29 févr.	31 mai	31 août
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Opérations								
Produits	618 913	634 548	624 308	632 684	586 827	586 467	605 821	605 168
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	311 093	306 994	296 999	290 570	282 105	277 372	294 717	294 535
Marge du BAIIA ajusté ⁽¹⁾	50,3 %	48,4 %	47,6 %	45,9 %	48,1 %	47,3 %	48,6 %	48,7 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	1 215	2 330	1 225	3 974	61	5 458	12	3 955
Bénéfice de la période	114 896	110 559	102 786	103 406	89 708	114 011	96 724	96 148
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	106 679	102 936	95 702	96 200	84 178	109 391	90 771	90 834
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	241 725	231 166	264 621	281 547	149 192	231 653	282 229	254 745
Acquisitions d'immobilisations corporelles	116 222	115 214	126 570	175 180	121 302	110 840	123 653	128 195
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	140 616	142 768	132 070	71 423	102 844	125 062	116 158	111 372
Intensité du capital ⁽¹⁾	18,8 %	18,2 %	20,3 %	27,7 %	20,7 %	18,9 %	20,4 %	21,2 %
Données par action ⁽²⁾⁽³⁾								
Bénéfice par action								
De base	2,24	2,16	2,02	2,05	1,71	2,24	1,89	1,90
Dilué	2,22	2,14	2,01	2,03	1,70	2,22	1,87	1,88
Dividendes par action	0,64	0,64	0,64	0,64	0,58	0,58	0,58	0,58

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, y compris un rapprochement avec les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco Communications ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, pour ce qui est des secteurs des Services à large bande canadiens et américains, le nombre de clients des services Internet et de vidéo est généralement plus faible au second semestre d'un exercice en raison du début de la période des vacances et de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Communications offre ses services dans plusieurs villes comptant des établissements d'enseignement. En ce qui concerne le secteur des Services à large bande américains, certaines régions sont également assujetties à des variations saisonnières en hiver et en été.

⁽²⁾ La somme des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.

Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

DONNÉES CONSOLIDÉES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2021(1)	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	632 684	605 168	4,5	8,1	(21 515)
Charges d'exploitation	336 206	303 728	10,7	14,8	(12 550)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	5 908	6 905	(14,4)	(14,4)	_
BAIIA ajusté	290 570	294 535	(1,3)	1,7	(8 965)
Marge du BAIIA ajusté	45,9 %	48,7 %			

⁽¹⁾ Pour le trimestre clos le 31 août 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	356 850	324 197	10,1	10,1	_
Services à large bande américains	275 834	280 971	(1,8)	5,8	(21 515)
	632 684	605 168	4,5	8,1	(21 515)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les produits ont augmenté de 4,5 % (8,1 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants:

- l'acquisition de DERYtelecom conclue le 14 décembre 2020, qui a contribué à la croissance des produits dans le secteur des Services à large bande canadiens; et
- la croissance interne au sein des secteurs des Services à large bande américains et canadiens, qui découle principalement de la croissance du nombre de clients du service Internet attribuable à l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services Internet haute vitesse, qui s'est accru depuis le début de la pandémie de COVID-19, et des hausses tarifaires entrées en vigueur à l'égard de certains services.

Compte non tenu de l'acquisition de DERYtelecom, les produits ont augmenté de 3,4 %, selon un taux de change constant, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.

CHARGES D'EXPLOITATION

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	171 128	142 242	20,3	20,7	(618)
Services à large bande américains	153 903	155 182	(0,8)	6,9	(11 932)
Autres	11 175	6 304	77,3	77,3	
	336 206	303 728	10,7	14,8	(12 550)

Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2020, qui était de 1,3424 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 10,7 % (14,8 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse des charges d'exploitation dans le secteur des Services à large bande canadiens découlant principalement de l'acquisition de DERYtelecom;
- la hausse des frais de marketing et de publicité, tant dans les secteurs des Services à large bande canadiens que des Services à large bande américains, afin de soutenir la croissance globale de la clientèle; et
- une hausse des charges d'exploitation dans le secteur des Services à large bande américains découlant des hausses annuelles des tarifs de programmation vidéo et de la hausse globale des charges d'exploitation visant à stimuler et à soutenir une croissance continue de la clientèle.

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion versés à Cogeco pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 se sont chiffrés à 5,9 millions \$, comparativement à 6,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2020. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de la Société, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA AJUSTÉ

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	185 722	181 955	2,1	1,7	618
Services à large bande américains	121 931	125 789	(3,1)	4,6	(9 583)
Autres	(17 083)	(13 209)	(29,3)	(29,3)	
	290 570	294 535	(1,3)	1,7	(8 965)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, le BAIIA ajusté a diminué de 1,3 % (augmenté de 1,7 % selon un taux de change constant). Cette augmentation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation au sein du secteur des Services à large bande américains qui découle principalement de la croissance des produits; et
- une augmentation au sein du secteur des Services à large bande canadiens, principalement attribuable à l'incidence de l'acquisition de DERYtelecom et à la croissance interne des produits; facteurs contrebalancés en partie par
- une hausse des frais de marketing et de publicité, qui a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté des secteurs des Services à large bande canadiens et américains; et
- une diminution inhabituelle des charges dans le secteur des Services à large bande canadiens, qui a totalisé environ 4 millions \$ à l'exercice précédent, en raison de l'incidence rétroactive des nouveaux contrats de programmation comptabilisés au quatrième trimestre de l'exercice 2020 à la suite de renégociations de contrats et de la diminution d'autres charges dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Compte non tenu de l'acquisition de DERYtelecom, le BAIIA ajusté a diminué de 2,8 %, selon un taux de change constant, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.

FRAIS D'INTÉGRATION, DE RESTRUCTURATION ET D'ACQUISITION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont chiffrés à 4,0 millions \$, principalement en raison des frais de vérification diligente et des frais juridiques liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, qui a été conclue le 1^{er} septembre 2021, ainsi que des coûts d'intégration engagés dans le cadre de l'acquisition de DERYtelecom.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont chiffrés à 4,0 millions \$, en raison principalement des changements organisationnels qui ont été mis en œuvre à l'échelle de la Société et qui se sont traduits par une optimisation des coûts.

AMORTISSEMENTS

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles ⁽¹⁾	121 542	109 471	11,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	9 574	15 354	(37,6)
	131 116	124 825	5,0

⁽¹⁾ Comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,3 million \$ pour le trimestre clos le 31 août 2021 (1,6 million \$ en 2020).

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a augmenté de 5,0 % en raison principalement des facteurs suivants:

- une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles par suite de l'acquisition de DERYtelecom combinée à une hausse des dépenses d'investissement; partiellement contrebalancées par
- la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice
- la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles relativement aux relations clients acquises précédemment.

CHARGES FINANCIÈRES

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	30 370	38 380	(20,9)
Intérêts sur les obligations locatives	322	370	(13,0)
Profit net de change	(1 949)	(181)	_
Amortissement des coûts de transaction différés	183	213	(14,1)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(31)	(122)	(74,6)
Autres	(5 287)	642	
	23 608	39 302	(39,9)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les charges financières ont diminué de 39,9 %, principalement en raison des facteurs suivants:

- la reprise favorable non récurrente de 5,9 millions \$ d'une provision comptabilisée antérieurement découlant de la conclusion d'un règlement au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021;
- le remboursement anticipé des débentures garanties de premier rang, série 2 en juillet 2020, pour lequel une prime de 2,8 millions \$ liée au remboursement anticipé a été comptabilisée à l'exercice précédent;
- la baisse des charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang résultant de la diminution du taux d'intérêt et du capital impayé; et
- la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Exigibles	20 331	13 713	48,3
Différés	8 135	16 592	(51,0)
	28 466	30 305	(6,1)
Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Bénéfice avant impôts sur le résultat	131 872	126 453	4,3
Taux d'imposition combiné canadien	26,5 %	26,5 %	_
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	34 946	33 510	4,3
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	(496)	534	_
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	(1 359)	317	_
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(3 776)	(5 912)	(36,1)
Autres	(849)	1 856	_
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	28 466	30 305	(6,1)
Taux d'impôt effectif	21,6 %	24,0 %	(10,0)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, la charge d'impôts a diminué de 6,1 %, principalement en raison de l'incidence d'un rajustement d'égalisation fiscal favorable comptabilisé au cours de l'exercice 2021, comparativement à un rajustement défavorable comptabilisé à l'exercice 2020, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)	\$	\$	%
Bénéfice de la période	103 406	96 148	7,5
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	96 200	90 834	5,9
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	7 206	5 314	35,6
Bénéfice par action de base	2,05	1,90	7,9

(1) La participation ne donnant pas le contrôle est liée à la participation de 21 % de la CDPQ dans Atlantic Broadband.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 7,5 % et de 5,9 %, respectivement, en raison des facteurs suivants :

- la diminution des charges financières principalement attribuable à la baisse des charges d'intérêts sur la dette à long terme et à la reprise favorable non récurrente de 5,9 millions \$ d'une provision comptabilisée antérieurement découlant de la conclusion d'un règlement au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021; facteurs contrebalancés en partie par
- la baisse du BAIIA ajusté, qui a subi l'incidence défavorable de la dépréciation du dollar américain et de l'intensification des activités de marketing et de publicité au sein des secteurs des Services à large bande canadiens et américains; et
- la hausse de la dotation aux amortissements.

SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2021(1)	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	356 850	324 197	10,1	10,1	_
Charges d'exploitation	171 128	142 242	20,3	20,7	(618)
BAIIA ajusté	185 722	181 955	2,1	1,7	618
Marge du BAIIA ajusté	52,0 %	56,1 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	76 342	46 474	64,3	68,6	(2 007)
Intensité du capital	21,4 %	14,3 %			

⁽¹⁾ Pour le trimestre clos le 31 août 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les produits ont augmenté de 10,1 % tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'acquisition de DERYtelecom conclue le 14 décembre 2020;
- les hausses tarifaires entrées en vigueur relativement à certains services; et
- l'impact cumulatif de la demande soutenue pour les services Internet haute vitesse résidentiels depuis le début de la pandémie qui s'est accrue étant donné que les clients passent plus de temps à la maison pour le travail, pour l'éducation en ligne et pour le divertissement, ce qui s'est traduit par la croissance du nombre de clients du service Internet et par une combinaison plus favorable de produits pour le bassin de clientèle dans son ensemble; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie, alors que certains clients ont décidé de s'abonner uniquement aux services Internet.

Compte non tenu de l'acquisition de DERYtelecom, les produits ont augmenté de 1,2 %, selon un taux de change constant, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.

⁽²⁾ Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2020, qui était de 1,3424 \$ CA pour 1 \$ US.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 20,3 % (20,7 % selon un taux de charge constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition de DERYtelecom conclue le 14 décembre 2020:
- une diminution inhabituelle des charges, qui a totalisé environ 4 millions \$ à l'exercice précédent, en raison de l'incidence rétroactive des nouveaux contrats de programmation comptabilisés au quatrième trimestre de l'exercice 2020 à la suite de renégociations de contrats et de la diminution d'autres charges dans le contexte de la pandémie de COVID-19; et
- la hausse des frais de marketing et de publicité afin de soutenir la croissance globale de la clientèle, comparativement à des frais exceptionnellement bas pour l'exercice précédent dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

BAIIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,1 % (1,7 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- l'incidence de l'acquisition de DERYtelecom; et
- les hausses tarifaires entrées en vigueur relativement à certains services; facteurs partiellement contrebalancés par
- la diminution inhabituelle des charges de 4 millions \$ à l'exercice précédent, comme il est mentionné ci-dessus; et
- la hausse des frais de marketing et de publicité.

Compte non tenu de l'acquisition de DERYtelecom, le BAIIA ajusté a diminué de 5,5 %, selon un taux de change constant, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021. Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 a subi l'incidence défavorable de la hausse des frais de marketing et de publicité afin de soutenir la croissance globale de la clientèle, comparativement à des frais exceptionnellement bas pour l'exercice précédent dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 64,3 % (68,6 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des coûts liés à l'entretien, à la croissance et à l'expansion des infrastructures du réseau de Cogeco Connexion;
- l'augmentation des achats d'équipement chez l'abonné attribuable au calendrier de certaines initiatives; et
- l'augmentation des achats d'immobilisations corporelles liés à l'acquisition de DERYtelecom.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, le ratio d'intensité du capital a atteint 21,4 %, contre 14,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital tient surtout à la hausse des dépenses d'investissement.

STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE

		Ajouts nets (pert Trimestres les 31 ac	clos
	31 août 2021		
Unités de service primaire	2 002 083	(653)	(2 925)
Clients du service Internet	915 684	5 783	8 943
Clients du service de vidéo	677 194	(3 262)	(8 359)
Clients du service de téléphonie	409 205	(3 174)	(3 509)

INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 5 783, comparativement à 8 943 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 découlent principalement de l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services haute vitesse qui s'est accru étant donné que les clients passent plus de temps à la maison pour le travail et pour le divertissement dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

VIDÉO

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 3 262, comparativement à 8 359 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 sont principalement attribuables au changement continu des habitudes de consommation vidéo, alors qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet.

TÉLÉPHONIE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 3 174, comparativement à 3 509 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 découlent principalement de l'augmentation de la pénétration de la téléphonie sans fil mobile au Canada et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie sans fil mobile, lesquelles incitent certains clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie sans fil mobile.

SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2021(1)	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	275 834	280 971	(1,8)	5,8	(21 515)
Charges d'exploitation	153 903	155 182	(0,8)	6,9	(11 932)
BAIIA ajusté	121 931	125 789	(3,1)	4,6	(9 583)
Marge du BAIIA ajusté	44,2 %	44,8 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	96 989	79 457	22,1	30,9	(7 006)
Intensité du capital	35,2 %	28,3 %			

- (1) Pour le trimestre clos le 31 août 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.
- (2) Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2020, qui était de 1,3424 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les produits ont diminué de 1,8 % (augmenté de 5,8 % selon un taux de change constant). Exprimés en monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 221,5 millions \$ US, contre 209,3 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice 2020. L'augmentation selon un taux de change constant s'explique principalement par les facteurs suivants :

- le nombre plus élevé de clients du service Internet et une combinaison de produits à valeur plus élevée;
- les hausses tarifaires annuelles entrées en vigueur relativement à certains services; et
- le rétablissement des frais de retard facturés aux clients qui avaient été suspendus pendant une partie du quatrième trimestre de l'exercice 2020 comme mesure d'allègement dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont diminué de 0,8 % (augmenté de 6,9 % selon un taux de change constant). Cette augmentation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'augmentation des coûts liés au service de vidéo découlant des hausses annuelles des tarifs de programmation vidéo;
- une hausse des frais de marketing et de publicité afin de soutenir la croissance globale de notre bassin de clients; et
- une hausse générale des charges d'exploitation afin de stimuler et de soutenir une croissance continue de la clientèle.

BAIIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, le BAIIA ajusté a diminué de 3,1 % (augmenté de 4,6 % selon un taux de change constant). En monnaie locale, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 98,0 millions \$ US, contre 93,7 millions \$ US pour la période correspondante de l'exercice 2020. Cette augmentation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une croissance des produits qui découle de l'impact cumulatif des ajouts de clients du service Internet haute vitesse au cours de l'exercice et des hausses tarifaires entrées en vigueur pour certains services; facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse des frais de marketing et de publicité.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 22,1 % (30,9 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- une hausse des achats d'équipement chez l'abonné pour soutenir la demande accrue à l'égard de notre service Internet haute vitesse;
- une accélération des achats d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau dans le but d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs; et
- le calendrier de certaines initiatives.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, le ratio d'intensité du capital a atteint 35,2 %, contre 28,3% pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement.

STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE

		Trimestres	Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les 31 août	
	31 août 2021	2021 2020		
Unités de service primaire	969 990	(3 665)	20 653	
Clients du service Internet	520 517	2 666	13 523	
Clients du service de vidéo	305 514	(3 728)	5 542	
Clients du service de téléphonie	143 959	(2 603)	1 588	

⁽¹⁾ Déduction faite d'une provision relative aux clients en situation de défaut de paiement qui n'avaient pas été déconnectés au 31 août 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 2 666, comparativement à 13 523 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 découlent principalement des facteurs suivants :

- la croissance dans le secteur résidentiel principalement attribuable à la demande à l'égard des offres de services à haute vitesse;
- la reprise des activités de vente dans certains circuits de vente touchés par la pandémie, conjuguée à l'intensification des efforts en matière de marketing pour les offres de services centrées sur Internet dans le cadre de la stratégie axée avant tout sur les services à large bande; et
- la croissance dans le secteur commercial.

L'importante croissance pour l'exercice 2020 est principalement attribuable à l'augmentation soudaine de la demande pour les services Internet haute vitesse dans le secteur résidentiel découlant directement de la pandémie de COVID-19, qui a commencé au second semestre de l'exercice.

VIDÉO

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 3 728, comparativement à des ajouts nets de 5 542 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 découlent principalement des facteurs suivants :

- l'accent mis depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2021 sur les offres qui sont axées sur Internet et l'abandon des nouvelles offres axées uniquement sur la vidéo, autres que pour la clientèle résidentielle de gros;
- le fait que certains clients ne souhaitent plus s'abonner aux services de vidéo puisqu'ils utilisent uniquement des services de vidéo en
- les offres concurrentielles au sein du secteur; facteurs contrebalancés en partie par
- la croissance soutenue du nombre d'activations de services pour la clientèle résidentielle de gros attribuable surtout aux initiatives d'expansion en Floride.

TÉLÉPHONIE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 2 603, comparativement à des ajouts nets de 1 588 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pertes nettes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 découlent principalement des facteurs suivants :

- l'accent mis depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2021 sur les offres qui sont axées sur Internet; facteur contrebalancé en partie par
- la croissance dans le secteur commercial, essentiellement en raison des offres relatives au service de voix hébergé.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	281 547	254 745	10,5
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(234 922)	(126 899)	85,1
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	162	(246 410)	_
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	13 293	(8 733)	
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	60 080	(127 297)	_
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	305 440	493 794	(38,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	365 520	366 497	(0,3)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 10,5 %, surtout en raison des facteurs suivants :

- les variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement du calendrier des paiements des dettes fournisseurs et autres créditeurs et du recouvrement des créances clients; et
- la diminution des intérêts payés; facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison du calendrier des acomptes provisionnels, puisqu'une partie des acomptes de l'exercice précédent ont été payés en septembre 2020, les gouvernements ayant accordé un sursis de paiement partiel compte tenu de la pandémie de COVID-19; et
- la baisse du BAIIA ajusté, qui a subi l'incidence défavorable de la dépréciation du dollar américain et de l'intensification des activités de marketing et de publicité au sein des secteurs des Services à large bande canadiens et américains.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 85,1 % en raison principalement des facteurs suivants :

- un dépôt de 59 millions \$ payé pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz;
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INTENSITÉ DU CAPITAL

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ainsi que l'intensité du capital par secteur opérationnel sont les suivantes :

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant (1)
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%_
Services à large bande canadiens	76 342	46 474	64,3	68,6
Intensité du capital	21,4 %	14,3 %		
Services à large bande américains	96 989	79 457	22,1	30,9
Intensité du capital	35,2 %	28,3 %		
Autres	1 849	2 264	(18,3)	(18,3)
Données consolidées	175 180	128 195	36,7	43,7
Intensité du capital	27,7 %	21,2 %		

⁽¹⁾ Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2020, qui était de 1,3424 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 36,7 % (43,7 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande canadiens qui découle essentiellement de l'augmentation des coûts liés à l'entretien, à la croissance et à l'expansion des infrastructures du réseau de Cogeco Connexion;
- l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande américains afin de soutenir la croissance des produits du secteur découlant de la demande accrue à l'égard du service Internet haute vitesse, conjuguée à l'accélération des achats d'équipement chez l'abonné et de matériel de réseau dans le but d'éviter les pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement dans plusieurs secteurs; et
- le calendrier de certaines initiatives dans les secteurs des Services à large bande américains et canadiens.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, le ratio d'intensité du capital a atteint 27,7 %, contre 21,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

ÉMISSION DE TITRES D'EMPRUNT ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

Trimestres clos les 31 août	2021	2020	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	
(Diminution) augmentation de l'endettement bancaire	(1 924)	7 610	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Augmentation nette des facilités renouvelables	84 458	_	Principalement liée au dépôt de 59 millions $$$ payé pour acquérir 38 licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz.
Remboursement de billets, de débentures et de facilités de crédit	(5 298)	(205 566)	Remboursement des débentures garanties de premier rang, série 2, au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, conjugué aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang.
Remboursement des obligations locatives	(784)	(1 143)	Résultat comparable.
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	(450)	_	Remboursement du solde lié à l'acquisition d'iTéract.
	76 002	(199 099)	

DIVIDENDES

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, un dividende déterminé trimestriel de 0,64 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 29,9 millions \$, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,58 \$ par action, ou de 27,7 millions \$, versé au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, Cogeco Communications a racheté et annulé 391 500 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 117,41 \$, pour une contrepartie totale de 46,0 millions \$. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, Cogeco Communications a racheté et annulé 194 600 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen pondéré par action rachetée de 100,89 \$, pour une contrepartie totale de 19,6 millions \$.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Trimestres clos les 31 août	2021 ⁽¹⁾	2020	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
BAIIA ajusté	290 570	294 535	(1,3)	1,7	(8 965)
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	2 342	2 344	(0,1)	6,8	(161)
Paiement fondé sur des actions	1 879	2 249	(16,5)	(16,5)	_
Perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	792	(177)	_	_	_
Cotisations au titre des régimes à prestations définies, déduction faite de la charge	(283)	(1 271)	(77,7)	(77,7)	_
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	(3 974)	(3 955)	0,5	4,0	140
Charges financières	(23 608)	(39 302)	(39,9)	(35,1)	1 917
Impôts exigibles	(20 331)	(13 713)	48,3	48,4	16
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(175 180)	(128 195)	36,7	43,7	9 013
Remboursement des obligations locatives	(784)	(1 143)	(31,4)	(28,2)	37
Flux de trésorerie disponibles	71 423	111 372	(35,9)	(37,7)	1 997

⁽¹⁾ Pour le trimestre clos le 31 août 2021, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2450 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 35,9 % (37,7 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des dépenses d'investissement dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains; et
- la hausse des impôts exigibles qui découle principalement de l'augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des charges financières principalement attribuable à la reprise favorable non récurrente de 5,9 millions \$ d'une provision comptabilisée antérieurement découlant de la conclusion d'un règlement au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, ainsi qu'au remboursement anticipé des débentures garanties de premier rang, série 2 en juillet 2020, pour lequel une prime de 2,8 millions \$ liée au remboursement anticipé a été comptabilisée à l'exercice précédent; et
- la hausse du BAIIA ajusté, selon un taux de change constant, dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2022 10.

Cogeco Communications a révisé ses projections financières préliminaires pour l'exercice 2022, publiées le 14 juillet 2021, pour tenir compte de l'incidence de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1er septembre 2021.

La présente rubrique comprend des énoncés prospectifs concernant les perspectives financières de Cogeco Communications. Pour une description des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions de Cogeco Communications, veuillez consulter la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion.

Cogeco Communications présente ses projections financières sur la base d'un taux de change constant et estime que cette présentation permet une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, en excluant l'incidence des variations des taux de change. Les mesures sur la base d'un taux de change constant sont considérées comme des mesures non conformes aux normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les projections financières excluent l'incidence d'éventuelles acquisitions d'entreprises et ne tiennent pas compte de l'incidence possible du processus de révision des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés en cours devant la Commission du droit d'auteur. La définition de l'intensité du capital et des flux de trésorerie disponibles ne tient pas compte de l'acquisition de licences de spectre (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS »). Les projections tiennent compte de l'expérience opérationnelle acquise durant la pandémie de COVID-19 jusqu'à aujourd'hui, mais excluent les possibles répercussions significatives inattendues de celle-ci.

Les données réelles pour l'exercice 2021 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2020, qui était de 1,3424 \$ CA pour 1 \$ US.

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, Cogeco Communications prévoit que la croissance des produits se situera entre 15 % et 17 % pour l'exercice 2022, principalement en raison des produits générés par l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio et de la croissance interne au sein des secteurs des Services à large bande canadiens et américains. Dans le secteur des Services à large bande canadiens, la croissance des produits devrait provenir principalement de la demande relative au service Internet résidentiel, des ventes incitatives de services accrus auprès de clients, du récent lancement du produit IPTV, ainsi que de l'incidence de l'acquisition de DERYtelecom pour un exercice complet. Dans le secteur des Services à large bande américains, la croissance devrait provenir de la demande soutenue pour le service Internet résidentiel attribuable à la stratégie axée avant tout sur les services à large bande, de la croissance dans le secteur commercial et de l'incidence de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio.

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, la croissance du BAIIA ajusté pour l'exercice 2022 devrait se situer entre 14 % et 16 %, principalement en raison des acquisitions des systèmes de câblodistribution en Ohio et de DERYtelecom et de la croissance interne des produits supérieure à la croissance des charges d'exploitation dans les secteurs des Services à large bande américains et canadiens.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles devraient se situer entre 815 millions \$ et 845 millions \$, comprenant des projets d'expansion du réseau se chiffrant environ entre 230 millions \$ et 240 millions \$ déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui se traduira par un ratio d'intensité du capital d'environ 28 %, ou 20 % en excluant les projets d'expansion du réseau axés sur la croissance. Le ratio d'intensité du capital devrait être plus élevé que l'exercice précédent dans le secteur des Services à large bande canadiens, principalement en raison des projets gouvernementaux d'expansion du réseau qui augmenteront la zone de couverture de la Société dans les provinces du Québec et de l'Ontario et, dans une moindre mesure, des investissements dans l'infrastructure de DERYtelecom afin d'offrir des vitesses Internet accrues et le service IPTV, ainsi que de l'inflation des coûts d'équipement. Le ratio d'intensité du capital du secteur des Services à large bande américains devrait également augmenter principalement en raison des projets d'expansion du réseau qui augmenteront la zone de couverture de la Société dans plusieurs régions adjacentes à son réseau, ainsi que de l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio et des projets d'intégration. Étant donné que la construction de ces projets d'expansion du réseau prendra la majeure partie de l'exercice, les deux secteurs profiteront de la croissance des produits attribuable à ces projets au cours de l'exercice suivant.

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, la diminution des flux de trésorerie disponibles devrait se situer entre 33 % et 43 %, essentiellement en raison de l'augmentation du ratio d'intensité du capital attribuable aux projets d'expansion du réseau, de la hausse des charges financières attribuable au financement lié à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, ainsi que des coûts d'acquisition et d'intégration liés aux système de câblodistribution en Ohio, facteurs contrebalancés en partie par la croissance du BAIIA ajusté. Compte non tenu des projets d'expansion du réseau axés sur la croissance pour l'exercice 2022, la croissance des flux de trésorerie disponibles devrait autrement se situer entre 5 % et 15 % sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée.

Le tableau qui suit présente les projections financières consolidées pour l'exercice 2022.

	11 novembre 2021	14 juillet 2021	
	Projections révisées	Projections préliminaires	Données réelles
	Exercice 2022 (selon un taux de change constant)	Exercice 2022 (selon un taux de change constant)	Exercice 2021
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$
Projections financières			
Produits	Augmentation de 15 % à 17 % ⁽¹⁾	Augmentation de 3,5 % à 5,5 %	2 510
BAIIA ajusté	Augmentation de 14 % à 16 % ⁽¹⁾	Augmentation de 3,5 % à 5,5 %	1 206
Acquisitions d'immobilisations corporelles	815 \$ à 845 \$ ⁽²⁾	690 \$ à 720 \$ ⁽²⁾	533
Intensité du capital	Environ 28 %	Environ 27 %	21,2 %
Flux de trésorerie disponibles	Diminution de 33 % à 43 % (3)(4)	Diminution de 30 % à 35 $\%^{(3)}$	487

- L'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio devrait avoir une incidence positive d'environ 11,5 % sur les produits consolidés et de 11 % sur le BAIIA ajusté consolidé de l'exercice 2022.
- Les projections financières pour l'exercice 2022 sont fondées sur un taux de change constant de 1,2691 \$ CA pour 1 \$ US. (2)
- (3) Le taux d'imposition effectif présumé pour les impôts exigibles est d'environ 11 %.
- Comprend des coûts d'acquisition et d'intégration d'environ 35 millions \$ liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio.

11. PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES FT DE **GOUVERNANCE (ESG)**

11.1 GOUVERNANCE DES FACTEURS ESG

La surveillance des questions liées aux facteurs ESG incombe à la fonction de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE), qui est du ressort du comité directeur de la RSE qui, quant à lui, rend compte au comité de gouvernance du conseil d'administration. Le comité directeur de la RSE, qui est composé du chef de la direction, des premiers vice-présidents et des présidents des unités d'affaires de Cogeco ainsi que d'autres dirigeants, est responsable d'examiner les questions et tendances en matière d'ESG, d'approuver les résultats de l'évaluation de l'importance relative, de cerner les plus importants risques et opportunités, d'établir les objectifs et les ambitions et de suivre la performance en matière d'ESG.

La fonction de RSE est une fonction d'entreprise dirigée par la vice-présidente, Stratégie d'entreprise et responsabilité sociale, qui relève directement de la première vice-présidente et chef des affaires publiques, des communications et de la stratégie, qui, quant à elle, relève directement du chef de la direction. La vice-présidente, Stratégie d'entreprise et responsabilité sociale, est chargée de la mise en œuvre des stratégies et des initiatives d'entreprise appuyant une conduite des affaires socialement et éthiquement responsable. Les unités d'affaires sont responsables de mettre en œuvre leurs propres initiatives et plans d'action en matière d'ESG.

La surveillance des questions liées aux facteurs ESG incombe au conseil d'administration. La vice-présidente, Stratégie d'entreprise et responsabilité sociale, fournit des mises à jour trimestrielles au conseil d'administration sur les sujets ESG clés et sur la performance ESG de la société. De plus, les risques liés aux facteurs ESG sont examinés et discutés trimestriellement au comité d'audit du conseil d'administration.

11.2 PRINCIPALES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES DE **GOUVERNANCE**

Cogeco a mis en œuvre plusieurs initiatives et stratégies conformes aux meilleurs pratiques ESG. Nos pratiques ESG font partie intégrante de notre stratégie d'affaires et s'avèrent des leviers importants de celle-ci. En outre, nous nous efforçons d'aligner notre stratégie ESG sur les « Objectifs de développement durable » (ODD) des Nations Unies dans le cadre de nos efforts soutenus visant à favoriser la durabilité à long terme de la société et à contribuer à un avenir plus durable pour tous. Les ODD se veulent un appel universel à l'action pour mettre un terme à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie et les possibilités de tous à l'échelle planétaire. Certaines initiatives ESG mises en œuvre au cours de l'exercice 2021 sont présentées ci-dessous ainsi que des indicateurs de performance clés en matière d'ESG qui appuient l'atteinte de nos objectifs.

ENVIRONNEMENT

Changements climatiques : adaptation et atténuation







Pourquoi cela est important pour Cogeco

Publié récemment, le sixième rapport d'évaluation (AR6) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC) a signalé une « alerte rouge » pour l'humanité, présentant des constatations suggérant que la Terre s'approche du seuil si discuté de 1,5 °C qui sera fort probablement atteint d'ici 2040. Afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et de contribuer à prévenir les impacts les plus néfastes des changements climatiques, les pays et les entreprises doivent établir des voies ambitieuses vers la décarbonisation. Bien que l'empreinte écologique de notre industrie soit sans doute inférieure à celle de plusieurs autres secteurs, Cogeco est néanmoins déterminée à mener la voie vers le chemin de la décarbonisation dans notre industrie.

Ce que nous faisons

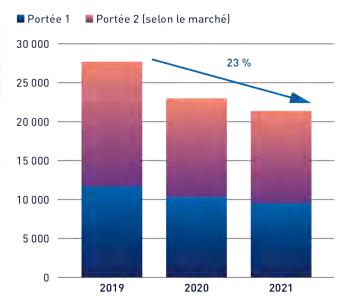
- Nous avons établi des cibles de réduction des émissions fondées sur la science :
 - Réduction de 65 % par rapport à 2019 des émissions absolues de portées 1 et 2 d'ici 2030.
 - 50 % des fournisseurs, en fonction des dépenses d'achats de biens et services et de biens d'équipement, auront établi des cibles de réduction des émissions de portées 1 et 2 fondées sur la science d'ici 2025.
 - Réduction de 30 % par rapport à 2019 des émissions découlant de l'utilisation des produits vendus et des déplacements des employés d'ici 2030.
- Nous réduisons nos émissions découlant de nos activités (portées 1 et 2) en : mettant en œuvre des initiatives d'efficacité énergétique dans notre réseau et nos installations (p. ex., mises à niveau du système CVC, etc.) et dans notre parc de véhicules (systèmes GPS/télématiques, batteries auxiliaires, passage à de plus petits véhicules et rajustement de la taille de notre parc).
- Nous avons commencé à préparer une feuille de route détaillée pour électrifier notre parc de véhicules.
- Durant l'exercice 2021, nous avons acheté plus de 11 200 MWh d'énergie propre par l'entremise de certificats d'énergie renouvelable et de tarifs verts pour les services publics.
- Nous proposons aux clients des outils d'auto-installation et d'auto-remplacement, ce qui réduit l'utilisation des camions et par conséquent, les émissions de notre parc de véhicules de plus de 2 800 tonnes de CO2e.
- Nous respectons volontairement des normes d'efficacité énergétique de plus en plus rigoureuses relativement à l'équipement chez l'abonné.
- Nous poursuivons le déploiement de notre service de télévision sur protocole Internet (IPTV) au Canada. Le décodeur utilisé pour IPTV est environ 40 % plus éco énergétique que les décodeurs non-IPTV. Le déploiement aux É.-U. doit commencer au cours de l'exercice 2022.

Divulgations liées au climat

- Nous avons publié notre neuvième rapport CDP.
- Afin de mettre davantage en évidence nos actions liées à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation. nous publierons en novembre 2021 notre premier plan d'action pour le climat et rapport GIFCC qui fournit des détails sur nos pratiques de gouvernance, notre stratégie, nos mesures de gestion des risques et nos indicateurs liés aux guestions relatives aux changements climatiques. Notre rapport sera publié sur le site Internet corpo.cogeco.com.

RÉSULTATS - ÉMISSIONS DE GES

23 % de réduction des émissions découlant de nos activités



Les émissions découlant de l'utilisation des produits vendus ont diminué de 7 % tandis que celles découlant des déplacements de nos employés ont diminué de 86 % par rapport à 2019 (principalement en raison de la pandémie mondiale). Par ailleurs, 22 % de nos fournisseurs, en fonction des dépenses, ont défini ou se sont engagés à définir des cibles de réduction des émissions fondées sur la science.

RÉSULTATS - CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Nous avons réduit notre consommation d'énergie de 6 % par rapport à 2019 et augmenté notre consommation d'énergie renouvelable de 41 %.

Nous avons augmenté notre consommation d'énergie renouvelable de 41 % par rapport à 2019.



Gestion des produits en fin de vie



Pourquoi cela est important pour Cogeco

Nous croyons aux trois R : réduire, réutiliser et recycler. Nous nous efforçons de contrôler nos déchets et, dans la plupart de nos installations, les équipements électroniques, le papier, les articles en verre, en plastique et en métal ainsi que les déchets dangereux sont récupérés et recyclés. En tant que société de télécommunications, les déchets électroniques représentent notre plus importante catégorie de déchets générés par nos activités. En raison de l'évolution rapide de la technologie, nous connaissons l'importance de la mise en œuvre de bons processus pour veiller à ce que les quantités grandissantes de déchets électroniques soient traitées de manière à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement.

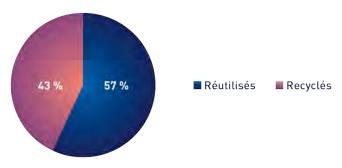
Ce que nous faisons

- Les équipements que nous fournissons à nos clients sont recueillis, testés, réparés ou remis à neuf pour réutilisation, ce qui permet d'établir une économie circulaire. Au cours des deux derniers exercices, plus de un million d'unités de produits destinés aux consommateurs ont été remises à neuf et réutilisées.
- Les équipements qui ne peuvent plus être réutilisés sont remis à des organisations ou à des fournisseurs tiers qui s'associent à nous pour revendre et recycler les équipements désuets.

RÉSULTATS - DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

• Au cours de l'exercice 2021, nous avons détourné des décharges plus de 820 000 kg (1,8M lb) de déchets électroniques.

57 % des déchets électroniques réutilisés et 43 % recyclés



SOCIAL

NOS EMPLOYÉS



Pourquoi cela est important pour Cogeco

Pour Cogeco, le respect est depuis longtemps une valeur fondamentale que nous incarnons en favorisant un milieu de travail respectueux où l'intégrité, la confiance et l'inclusion sont la norme. Nous croyons qu'un milieu de travail inclusif est un lieu où chacun ressent un sentiment d'appartenance, dispose d'un environnement sécuritaire dans lequel travailler et se développer, et partage des possibilités égales d'avancement de carrière, quel que soit son genre, la couleur de sa peau, son origine ethnique, sa religion, son âge, son handicap ou son orientation sexuelle. Cogeco accorde une grande importance à la diversité et à l'inclusion puisqu'ensemble, elles créent un environnement de travail hautement collaboratif et stimulant et favorisent l'innovation et le développement de nouvelles idées, deux éléments qui sont en corrélation directe avec des performances organisationnelles améliorées.

Ce que nous faisons

En juin 2021, nous avons dévoilé notre engagement en matière de diversité et d'inclusion, en rendant publique notre position sur l'importance de ce sujet et en nous engageant à poursuivre $nos\ efforts\ sur\ ce\ front.\ Ceci\ comprend:$

- Créer un environnement propice à un dialogue ouvert afin de mieux comprendre les expériences et les perspectives des autres.
- S'engager à mettre en œuvre des initiatives de formation et d'éducation sur les préjugés inconscients et à promouvoir la diversité et l'inclusion.
- Établir un comité de direction sur la diversité et l'inclusion pour favoriser la préparation de plans d'action concrets.
- Augmenter nos investissements philanthropiques visant la promotion de la diversité et de l'inclusion et le soutien aux groupes sous-représentés.

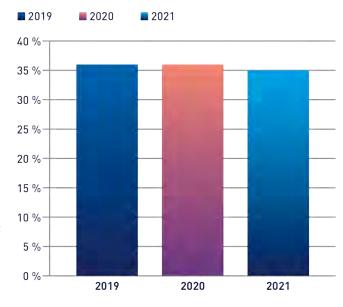
Tous les détails concernant notre engagement en matière de diversité et d'inclusion se trouvent sur le site Internet corpo.cogeco.com.

Nous avons aussi embauché une directrice, Diversité, inclusion et appartenance, pour nous aider à élaborer notre stratégie en matière de diversité et d'inclusion, à coordonner nos actions et à suivre nos progrès.

RÉSULTATS

35 % de femmes dans des postes de gestion ou des postes supérieurs, ce qui nous a permis d'atteindre notre objectif de voir ces postes occupés par des femmes dans une proportion d'au moins 35 %.

35 % de femmes dans des postes de gestion







Pourquoi cela est important pour Cogeco

Notre personnel est un facteur clé de notre réussite. C'est donc pour cette raison qu'offrir une expérience employé supérieure est l'une des priorités stratégiques de Cogeco. Ceci comprend notre engagement à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous nos employés, nos bénévoles et nos partenaires d'affaires. Pour nous, ceci est non seulement notre devoir de diligence, mais bien une pratique d'affaires importante puisqu'elle diminue les coûts liés aux blessures et aux maladies, réduit l'absentéisme et le roulement du personnel, accroît la productivité et la qualité et améliore le moral des employés.

Ce que nous faisons

- Nous avons établi un lien entre une partie de la rémunération variable de nos cadres et les résultats en matière de santé-sécurité de la société.
- Nous offrons une formation approfondie en santé-sécurité à tous nos gestionnaires afin de favoriser une approche de gestion cohérente.
- Nous offrons à tous nos employés, ainsi qu'à leurs familles, un accès à des services de consultation et d'information confidentiels fournis par des professionnels externes pour les aider à résoudre des défis et des problèmes dans le cadre de notre Programme d'aide aux employés.
- Nous offrons aux employés un abonnement à un service pour appuyer leur bien-être et leur santé mentale.
- Nous sommes à mettre en œuvre un nouveau système qui permettra à Cogeco de suivre des indicateurs de performance clés de santé-sécurité et d'intervenir en conséquence.

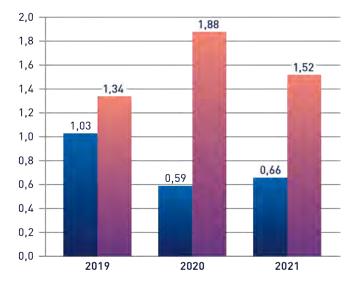
RÉSULTATS

Au cours de l'exercice 2021, nous avons atteint notre objectif de maintenir la fréquence des incidents en milieu de travail sous les moyennes de l'industrie dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps et taux de fréquence des blessures à déclaration obligatoire (par 200 000 heures de travail)

Réduction de 36 % des blessures entraînant une perte de temps par rapport à 2019

- Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps
- Taux de fréquence des blessures à déclaration obligatoire



Mobilisation des employés

Pourquoi cela est important pour Cogeco

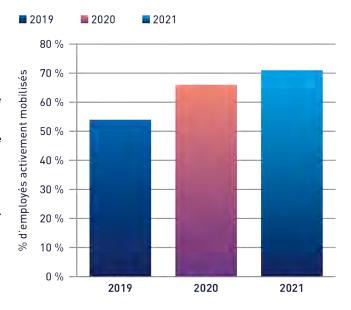
La mobilisation des employés est importante pour Cogeco puisque nous croyons fermement que des employés mobilisés se soucient de ce qu'ils font et, par conséquent, sont motivés à contribuer au succès de l'organisation. Les employés mobilisés sont également plus à l'écoute des besoins des clients et peuvent donc faire une réelle différence pour ce qui est de fournir la meilleure expérience client qui soit. Des recherches montrent qu'une forte mobilisation du personnel augmente la rentabilité d'une entreprise ainsi que la qualité du travail et la productivité des employés et qu'elle est un levier important pour la rétention du personnel. Dans le contexte actuel d'un marché hautement concurrentiel pour les meilleurs talents, la capacité d'une organisation à offrir un environnement de travail hautement stimulant peut s'avérer un facteur de différenciation déterminant.

Ce que nous faisons

- Nous offrons un environnement de travail stimulant, progressif et diversifié fondé sur la collaboration et le respect.
- Nous offrons des régimes de rémunération globale qui comprennent des salaires concurrentiels, des avantages sociaux et des programmes de récompenses, des heures de travail flexibles, un régime d'actionnariat des salariés avec une contribution employeur équivalente et des outils numériques conviviaux pour favoriser la collaboration.
- Nous menons régulièrement des sondages auprès de l'ensemble du personnel de la société pour mesurer la mobilisation des employés. Ces sondages nous fournissent des informations précieuses nous permettant de mieux comprendre de quelle manière nos employés nous perçoivent en tant qu'employeur et d'identifier les améliorations qui pourraient être apportées à l'expérience employé globale.
- Nous tenons des assemblées avec les employés et nous diffusons des webémissions animées par le chef de la direction.

RÉSULTATS

Notre score global de mobilisation des employés a augmenté de 17 points par rapport à l'exercice 2019.





Investissement communautaire et inclusion numérique

Pourquoi cela est important pour Cogeco

L'engagement social est l'une des valeurs fondamentales de Cogeco. Nous sommes une société profondément enracinée dans les communautés que nous servons, ayant établi des bureaux locaux là où les membres de nos équipes et nos clients vivent. Nous nous efforçons de contribuer à la prospérité de nos communautés en appuyant les économies locales, en établissant des partenariats et en renforçant la cohésion communautaire. Essentielle à l'inclusion numérique dans notre société, la connectivité est également un moteur puissant de développement économique et social pour nos communautés. Conformément à notre volonté d'être une entreprise citoyenne, nous sommes d'avis que notre industrie doit contribuer à réduire le fossé numérique et, pour nous, ceci est une priorité clé. Étendre notre réseau de large bande aux régions mal ou non desservies nous permet de continuer à appuyer nos communautés et à contribuer à la vitalité économique des régions rurales.

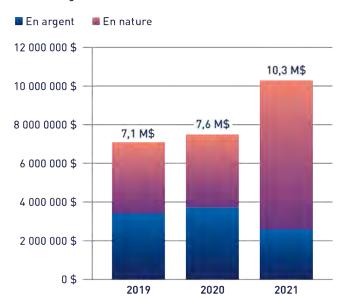
Ce que nous faisons

- Au cours de l'exercice 2021, nous avons appuyé plus de 700 organismes à but non lucratif au Canada et aux États-Unis.
- Nous sommes à l'affût des programmes gouvernementaux canadiens et américains dont l'objectif est d'accélérer l'accès à Internet haute vitesse dans des régions mal et non desservies et y participons activement afin de combler le fossé numérique.
- Nous fournissons un accès à des services Internet abordables à des familles à faible revenu dans le cadre du Emergency Broadband Benefit Program de la Federal Communications Commission aux États-Unis et du programme Familles branchées au Canada. Il s'agit d'une initiative qui s'est avérée particulièrement importante durant la pandémie de COVID-19.
- Nous continuons d'appuyer Ordinateurs pour l'excellence Canada dont l'objectif est d'améliorer l'accès à la technologie aux Canadiens à risque d'exclusion numérique. Dans le cadre de ce partenariat, Cogeco s'engage à remettre à neuf des ordinateurs de bureau et portables d'occasion pour qu'ils soient ensuite remis à des jeunes.

RÉSULTATS - DONS ET COMMANDITES

Au cours de l'exercice 2021, nous avons fait don de 1.8 % de notre bénéfice avant impôts, sous forme de contributions en argent et en nature, à des organismes à but non lucratif appuyant des causes philanthropiques.

Dons en argent et en nature



RÉSULTATS - INCLUSION NUMÉRIQUE

Internet haute vitesse dans les régions mal et non desservies	Internet abordable	Technologie pour l'éducation
75 000 foyers au Canada et 1 200 dans des régions rurales de la Virginie seront livrés au cours des trois prochaines années.	Près de 7 200 familles à faible revenu.	Don de plus de 1 155 ordinateurs à Ordinateurs pour l'excellence Canada au cours des trois dernières années.



Sécurité et confidentialité des données

Pourquoi cela est important pour Cogeco

Comme la fréquence et la complexité des menaces et des atteintes à la cybersécurité dans les secteurs public et privé ont augmenté au cours des dernières années, la sécurité des données est dorénavant une priorité pour la plupart des organisations. Une violation des données peut mettre en péril les données, les actifs, les finances et la réputation d'une société. Pour atténuer ce risque, Cogeco a mis en place des structures de gouvernance, des équipes, des outils technologiques ainsi que des programmes pour assurer la sécurité de l'écosystème de Cogeco. En outre, dans le cadre de nos activités, nous recueillons des renseignements personnels, et nos clients et nos employés nous confient leurs données. Des mécanismes sont en place pour veiller à la confidentialité et à la sécurité des renseignements personnels ainsi qu'à leur utilisation aux seules fins auxquelles ils ont été recueillis, puisque c'est ce qu'attendent de nous nos clients et nos employés.

Ce que nous faisons

- Nous continuons de mettre en œuvre et de renforcer notre programme de sécurité pluriannuel qui est aligné sur le cadre sectoriel NIST-CSF en matière de cybersécurité.
- Nous intégrons des normes en matière de confidentialité des données dans toutes nos unités d'affaires grâce à des politiques de protection des renseignements personnels qui sont propres à leurs produits, services et territoires. Voici certains mécanismes qui assurent une mise en œuvre efficace de ces politiques :
 - Point de contact défini pour toute communication d'enjeux de confidentialité:
 - Outils conçus pour documenter, qualifier et signaler adéquatement tout incident;
 - Formation générale sur la confidentialité offerte à tous les employés de Cogeco Connexion et formation plus pointue répondant aux besoins de certains groupes particuliers:
 - Mesures disciplinaires en cas de violation.

RÉSULTATS

- Au cours de l'exercice 2021, nous avons réalisé un examen complet du processus de sécurité des données dans le cadre d'une évaluation des risques liés aux tiers et avons établi un registre de risques et des processus d'appui appropriés.
- Nous avons accru la fréquence des tests de vulnérabilité en matière de cybersécurité pour qu'ils soient réalisés annuellement.
- Aucune plainte fondée relativement à la confidentialité déposée auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada ni de la Federal Trade Commission ou de la Federal Communications Commission aux États-Unis.

Investissement dans notre réseau





Pourquoi cela est important pour Cogeco

Pour que nos clients puissent compter sur une connectivité fiable et des services de téléphonie et de télévision de qualité, leur fournir un réseau robuste à la fine pointe est essentiel. Des investissements soutenus dans l'infrastructure numérique sont tout aussi essentiels pour connecter les familles et les entreprises, favoriser l'activité économique, l'éducation et d'autres services indispensables et réduire le fossé numérique qui existe entre les centres urbains et les régions rurales.

Ce que nous faisons

- Nous procédons à des investissements soutenus pour maintenir, mettre à niveau ou remplacer notre réseau et notre infrastructure afin d'optimiser la fiabilité du système et la résilience aux événements météorologiques extrêmes.
- Nous mettons en œuvre de solides plans, politiques et procédures de continuité des activités et de reprise après sinistre pour limiter les périodes d'indisponibilité dans le cas d'une urgence.
- Nous procédons à des investissements soutenus pour étendre notre réseau dans le but de rejoindre des régions géographiques mal ou non desservies.

RÉSULTATS

- Le réseau est disponible plus de 99,9 % du temps.
- 213 M\$ investis au cours de l'exercice 2021, dont 133 M\$ pour la résilience et des mises à niveau et 80 M\$ pour l'expansion du réseau.

GOUVERNANCE





Pratiques d'affaires éthiques et conformité

Pourquoi cela est important pour Cogeco

Exercer les activités conformément à des valeurs éthiques est de la plus haute importance pour toute entreprise aspirant à réussir sur le marché mondial en croissance d'aujourd'hui. De plus en plus, les entreprises font partie intégrante d'une société complexe qui attend d'elles qu'elles se comportent conformément aux normes les plus élevées. Nos parties prenantes souhaitent être associées à des organisations responsables et éthiques. Exercer nos activités avec intégrité est donc un aspect essentiel pour assurer notre réussite durable.

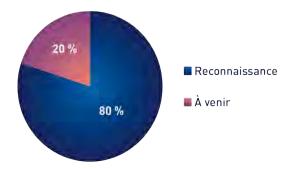
Ce que nous faisons

- Nous offrons une formation sur l'éthique obligatoire pour nos employés.
- L'équipe d'audit interne de Cogeco enquête systématiquement sur tout signalement fait par l'entremise de la Ligne d'éthique.
- Nous exigeons de nos plus importants fournisseurs qu'ils reconnaissent notre code de conduite des fournisseurs ou satisfassent à nos normes de RSE. Au cours de l'exercice 2021, nous avons actualisé notre code de conduite pour y inclure des critères plus rigoureux liés à la mesure des impacts négatifs des changements climatiques et à leur atténuation ainsi qu'une clause encourageant l'établissement de cibles de réduction des émissions fondées sur la science.
- Nous continuons à intégrer des critères ESG dans la rémunération de nos cadres, la mobilisation des employés et leur santé et leur sécurité ainsi que l'expérience client ayant une incidence sur une part de leur plan d'incitation au rendement à court terme.
- Nous continuons d'intégrer les meilleures pratiques au sein du conseil d'administration.

RÉSULTATS

- Nous demeurons parmi les sociétés familiales à deux catégories d'action inscrites à une bourse canadienne les plus performantes selon le classement Board Games du Globe and Mail.
- Durant l'exercice 2021, 96 % des employés ont terminé la formation sur le code d'éthique.

80 % des 100 plus importants fournisseurs ayant reconnu le code de conduite des fournisseurs de la société ou satisfaisant à nos normes de RSE par l'entremise de leur propre code de conduite



- 60% des membres du conseil d'administration sont issus de groupes désignés (50% sont des femmes, 10% sont des personnes handicapées);
- 80 % des membres du conseil d'administration sont indépendants.

Pour obtenir plus d'information sur nos initiatives et nos performances, veuillez consulter notre dernier Rapport de RSE qui a été publié en février 2020. Notre prochain rapport sera publié au début de l'année 2022. De plus, des détails sur nos indicateurs de performance clés se trouvent dans notre nouveau supplément de données ESG sur le site Internet corpo.cogeco.com. Il est à noter que les mises à jour concernant notre stratégie ESG et nos engagements connexes sont publiées directement sur le site Internet de la société au corpo.cogeco.com.

PRIX ET RECONNAISSANCES ESG















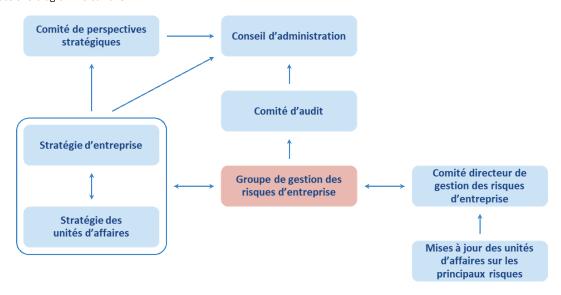


12. INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique donne un aperçu des principaux risques et incertitudes que Cogeco Communications et ses filiales considèrent comme importants à l'heure actuelle. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou sur ses activités à quelque moment que ce soit. De plus, les risques et incertitudes décrits dans la présente rubrique peuvent se matérialiser ou ne pas se matérialiser, évoluer différemment des prévisions ou entraîner des conséquences autres que celles qui sont prévues actuellement. Si l'un des risques suivants, ou tout autre risque ou incertitude, que la Société et ses filiales n'ont pas encore repéré, ou qu'elles ne considèrent pas comme important à l'heure actuelle, se réalisait ou devenait important, les activités, les projections, les perspectives, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales, et par conséquent le prix des actions subalternes à droit de vote, pourraient être compromis.

GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

La Société a un programme officiel intégré de gestion des risques d'entreprise dont la structure et le fonctionnement sont fondés sur le cadre intégré de gestion du risque d'entreprise proposé par le Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (« COSO ») et adopté à grande échelle. Ce cadre met en lumière le lien étroit entre le risque. la stratégie et le rendement de l'entreprise. Par conséquent. l'approche de Cogeco en matière de gestion des risques d'entreprise est appuyée par un écosystème de gouvernance en matière de risque, comme l'illustre le diagramme suivant.



L'écosystème de gouvernance en matière de risque sollicite l'apport des divers intervenants et unités d'affaires de l'entreprise et alimente le processus de planification stratégique.

Évaluation annuelle du risque consolidé

Chaque année, les principaux risques d'entreprise susceptibles d'avoir une incidence sur la Société sont formellement repérés. Les risques considérés sont non seulement stratégiques, opérationnels, financiers, réglementaires et liés à la conformité, mais également environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (« ESG »), et ils tiennent compte des risques existants et émergents à court et à long terme, s'ils sont jugés pertinents. En outre, dans le cadre de ce processus d'évaluation annuelle du risque, le cadre de tolérance au risque qui guide la prise de décisions stratégiques est examiné et mis à jour au besoin. Les conclusions fondamentales de cette évaluation annuelle du risque servent à la préparation de la stratégie d'entreprise et sont présentées au conseil d'administration dans le cadre du processus de planification stratégique.

Évaluation du risque des unités d'affaires

Dans le cadre du processus de planification stratégique, les unités d'affaires identifient les principaux risques propres à leur unité ainsi que des plans d'atténuation. De plus, elles présentent des mises à jour trimestrielles qui traitent des principaux risques pour la Société et des mesures d'atténuation connexes depuis leur point de vue.

Surveillance des risques

Sur une base annuelle, le conseil, aidé du comité d'audit, examine les principaux risques commerciaux auxquels la Société et ses filiales sont exposées ainsi que les mesures d'atténuation mises en place pour gérer ces risques.

Chaque trimestre :

- le Comité directeur de la gestion des risques d'entreprise, qui comprend le chef de la direction et les personnes qui relèvent directement de lui, supervise la gestion des risques. Une mise à jour du profil de risque est présentée et discutée à chaque réunion, et les mesures d'atténuation sont examinées afin de s'assurer qu'elles sont adéquates.
- le comité d'audit supervise les activités de gestion des risques d'entreprise et la mise à jour du profil de risque, et surveille les risques opérationnels et financiers liés aux programmes et projets importants de la

Autres activités comportant des risques Les responsables de la gestion des risques d'entreprise mettent à jour le portrait des risques en se fondant sur des échanges avec les membres des unités d'affaires pour tenir compte des risques susceptibles d'avoir une incidence sur notre évaluation des risques ainsi que sur la planification stratégique connexe. En outre, des cartes contextuelles sont conçues à l'échelle des groupes et des unités d'affaires afin de consigner les forces qui façonnent notre environnement et de représenter les possibles occasions, menaces et risques pour l'organisation (p. ex. les tendances démographiques, la réglementation, l'économie et l'environnement, la concurrence, les tendances technologiques, les besoins des clients et les incertitudes).

12.1 RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

Les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités sont très concurrentiels, et nous prévoyons que la concurrence continuera de s'accentuer. Celle-ci provient de diverses sources. Les grandes sociétés de téléphonie traditionnelles et les exploitants de services de téléphonie sans fil mobile bonifient leur offre grâce à des produits comme des plateformes de vidéo en continu proposant du contenu exclusif directement aux consommateurs, investissent dans des réseaux de fibre jusqu'au domicile (« FTTH »), élargissent leurs réseaux 5G, offrent des solutions de rechange mobiles au service Internet fixe à domicile et cherchent à croître au-delà de leur zone de couverture. D'autres acteurs sont de plus en plus présents dans le paysage concurrentiel, comme les revendeurs Internet au Canada, des sociétés et des municipalités qui offrent des services comparables aux nôtres dans des régions que nous desservons ainsi que des organisations de nature numérique et des fournisseurs de services par satellite qui améliorent leur offre et leur modèle d'affaires afin de percer les marchés et d'attirer une clientèle plus nombreuse. Nous faisons également face à une concurrence dans le domaine des fusions et acquisitions aux États-Unis du fait que des acteurs non traditionnels, comme des sociétés de capital-investissement et des fonds liés aux infrastructures, rivalisent pour saisir les mêmes occasions dans le secteur des télécommunications.

Certains de nos concurrents exercent leurs activités depuis plus longtemps, disposent notamment de ressources beaucoup plus importantes sur les plans financier, technique et du marketing et ont une marque mieux reconnue et un plus grand bassin de clientèle, tandis que d'autres sont des organisations de nature numérique dotées de structures de coûts moindres du fait qu'elles n'ont aucun ancien système à entretenir. Nos concurrents pourraient être en mesure de s'adapter plus rapidement aux technologies nouvelles et émergentes et à la fluctuation des attentes des clients et pourraient être en mesure de mettre au point des services comparables ou supérieurs à ceux que nous offrons, à des prix plus concurrentiels. Une approche agressive en matière de tarifs et d'offres sur le marché de la part de nos concurrents pourrait exercer des pressions sur la tarification, augmenter le coût d'acquisition et de rétention des clients et nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. Notre compétitivité dans un ou plusieurs de nos secteurs de marché pourrait par conséquent diminuer dans l'avenir en raison de l'intensification de la concurrence des joueurs actuels et des nouveaux venus qui prennent des mesures agressives afin d'établir, de maintenir ou d'intensifier leur présence sur le marché. Nos activités et nos résultats d'exploitation pourraient subir d'importantes conséquences, au point où nous pourrions être incapables de retenir notre clientèle existante et d'accroître notre bassin de clientèle, ou pourrions devoir accepter une baisse des produits par client pour maintenir notre part de marché.

Afin d'atténuer les risques liés à la concurrence auxquels nous sommes exposés, nous nous employons à offrir à nos clients une expérience distinctive grâce à des services Internet à la fine pointe de la technologie et à des services IP comme IPTV, et à saisir les occasions d'élargir notre réseau et nos services qui sont judicieuses sur le plan financier et qui cadrent avec notre tolérance au risque.

Nos principaux risques liés à la concurrence sont les suivants.

Dans le secteur des Services à large bande canadiens, nous subissons une concurrence de plus en plus vive de la part de fournisseurs de services traditionnels et de nouveaux concurrents.

Les grandes sociétés de téléphonie traditionnelles et les fournisseurs de services mobiles demeurent nos principaux concurrents en matière de réseaux. Ces exploitants offrent leurs services par le biais de technologies en évolution comme la FTTH, les services mobiles d'Internet haute vitesse (y compris la 4G et la 5G), les services fixes sans fil qui permettent une réduction des coûts de déploiement dans les zones rurales, et les services traditionnels par satellite, principalement en ce qui concerne les services vidéo. En plus des concurrents traditionnels, d'autres sociétés mettent au point de nouveaux modèles de prestation tels que l'Internet par satellite en orbite basse pour les zones difficiles à atteindre. Durant la dernière année, certains fournisseurs d'accès Internet par satellite ont reçu des fonds publics pour étendre leur couverture aux régions non desservies.

Au cours des dernières années, les revendeurs Internet ont gagné des parts de marché importantes dans les territoires canadiens où nous offrons nos services, notamment en Ontario. Un régime réglementé de gros favorable, qui n'oblige pas les revendeurs à investir dans la construction de réseaux, ainsi que de faibles tarifs de gros ont permis aux revendeurs de proposer des services à des prix compétitifs. Si les revendeurs se concentrent principalement sur les services Internet, certains proposent également des services de vidéo et de téléphonie, et accroissent leur offre.

De plus, des municipalités canadiennes ont conclu des ententes de partenariat public-privé, ou projettent d'en conclure, afin de construire et d'exploiter leur propre réseau à large bande; elles entreraient alors en concurrence avec la Société dans certaines de ses zones de desserte.

Certains des grands fournisseurs de services de communications intégrés avec qui nous rivalisons au Canada détiennent également des actifs de diffusion de contenu.

Certains des grands fournisseurs de services de communications intégrés avec qui nous rivalisons au Canada détiennent des actifs de diffusion de contenu télévisuel. Cette intégration verticale pourrait faire en sorte que nous n'ayons pas accès à du contenu, ou que nous soyons obligés de payer des prix gonflés ou de nous conformer à des modalités non attrayantes pour acquérir du contenu. Afin de limiter le pouvoir des entités verticalement intégrées sur l'accès du public à des services de programmation diversifiés et de qualité, le CRTC a adopté en 2015 un code sur la vente en gros qui s'applique à toutes les entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR ») et aux entreprises de programmation autorisées. Le code interdit un certain nombre de pratiques commercialement déraisonnables et établit un mécanisme de règlement des différends pour le renouvellement des ententes d'affiliation dans les situations où l'EDR et l'entreprise de programmation ont l'intention de renouveler l'entente, mais ne parviennent pas à s'entendre sur les conditions.

La concurrence s'intensifie dans le secteur des Services à large bande américains.

Aux États-Unis, le marché continue de converger, comme l'illustrent les fusions et les acquisitions dans le secteur. Comme au Canada, nos principaux concurrents en ce qui concerne les services de vidéo sont les sociétés de téléphonie titulaires, qui investissent de plus en plus dans les réseaux FTTH dans les régions où nous offrons nos services, ainsi que les fournisseurs de services par satellite. Nos services de téléphonie se heurtent à la concurrence des sociétés de téléphonie titulaires et d'autres fournisseurs, tels que les fournisseurs de services sans fil mobiles et les fournisseurs de services de voix sur IP. Nous devons également composer avec l'intensification de la concurrence de sociétés offrant des services comparables aux nôtres, notamment Comcast, Verizon et AT&T, dans nos marchés en Floride, au Connecticut et au New Hampshire. Le marché américain enregistre une augmentation du nombre de fournisseurs qui offrent des services sans fil fixe à large bande et des services Internet par satellite, dont certains ont reçu du financement fédéral pour étendre leur couverture aux régions non desservies.

En réponse à la concurrence accrue et aux exigences croissantes des clients, les fournisseurs améliorent la valeur qu'ils offrent aux clients. Certains cherchent à perturber l'offre de forfaits de câblodistribution en proposant un plus grand choix aux abonnés grâce à des services personnalisés et adaptés qui permettraient d'éliminer les contrats et les offres groupées, d'autres élargissent leur offre de services pour y inclure des services complémentaires tels que la cybersécurité et la sécurité à domicile afin d'offrir aux clients une expérience à domicile complète, tandis que d'autres lancent une version améliorée du Wi-Fi pour offrir des vitesses plus rapides et une meilleure couverture dans toute la maison.

Dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains, nous nous heurtons actuellement à la concurrence des services de vidéo en continu.

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband se heurtent à une intensification de la concurrence livrée par les services de vidéo en continu offerts non seulement par des fournisseurs de contenu vidéo offert par contournement comme Netflix, mais également par des propriétaires de contenu qui procèdent au lancement ou à l'acquisition de leur propre service de vidéo en continu (p. ex. Disney+, Peacock, HBO Max). La majorité des foyers sont déjà abonnés à des services de vidéo en continu comme complément aux services traditionnels de vidéo et la crise de la COVID-19 a alimenté l'augmentation des abonnements. Certains fournisseurs de contenu vidéo par contournement, comme Prime Amazon, proposent maintenant des chaînes en direct qui traditionnellement étaient offertes uniquement par les entreprises de distribution de radiodiffusion. La tendance à l'adoption des services en continu devrait poursuivre son intensification et pourrait nous nuire de façon significative s'il en résulte qu'un nombre important de nos clients des services de vidéo coupent ou réduisent ces services; nous pourrions ne pas être en mesure de compenser la perte de produits liée à cette modification des préférences des clients.

Certains de nos principaux concurrents dans le domaine de la vidéo offrent maintenant leurs propres services de vidéo en continu. En outre, plusieurs réseaux dont la programmation est distribuée par la Société offrent leurs produits directement aux consommateurs, notamment Sportsnet au Canada ou HBO Now, CBS All Access et Showtime Anytime aux États-Unis. La Société permet la transmission de certains services de vidéo en continu dans son produit de vidéo, mais ne détient aucune plateforme de service de vidéo en continu.

Un nombre grandissant de clients délaissent les services de téléphonie filaire pour passer aux services de téléphonie sans fil mobiles et de téléphonie IP.

À mesure que l'adoption des téléphones sans fil et des téléphones intelligents augmente, un nombre croissant de clients des services de téléphonie filaire délaissent ce système. Pour le moment, nous n'offrons pas de services sans fil mobiles; par conséquent, une intensification de la perte de clients des services de téléphonie filaire pourrait nuire grandement à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation.

À l'heure actuelle, nous n'offrons pas de « quatuors » de services comprenant les communications sans fil mobiles.

Nous offrons des duos et des trios de services au Canada et aux États-Unis comprenant plusieurs combinaisons de services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire à des tarifs attrayants, mais nous n'offrons pas de « quatuors » comprenant des services sans fil mobiles.

Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous continuons d'examiner la possibilité d'offrir des services sans fil mobiles en complément des services offerts aux clients dans notre zone de couverture actuelle, et d'accroître notre part des dépenses de nos clients dans le secteur des télécommunications. Nous envisageons actuellement d'entrer sur le marché des services mobiles sans fil au Canada d'une manière qui reflète une utilisation efficace des capitaux et en nous appuyant sur la décision récente du CRTC du 15 avril 2021, qui vise à permettre aux joueurs régionaux qui investissent dans des infrastructures de télécommunications et du spectre d'avoir accès aux réseaux sans fil des principaux fournisseurs canadiens. Si nous déterminons que cette occasion est attrayante d'un point de vue financier, nous nous attendons à effectuer des investissements à ce titre au fil du temps, en plus de profiter du régime d'ERMV. Le lancement d'activités liées aux services sans fil mobiles comporte des risques importants, car les investissements porteraient notamment sur l'acquisition de licences de spectre, les infrastructures et les systèmes liés aux réseaux, ainsi que les coûts de démarrage. Les modalités des ERMV et les tarifs des ERMV devant être négociés avec les titulaires ne sont pas encore connus et pourraient ne pas convenir pour le lancement d'une entreprise de services mobiles sans fil. L'offre de services sans fil mobiles au Canada pourrait se traduire par une pression à la baisse sur les marges du BAIIA ajusté, les bénéfices et les flux de trésorerie disponibles, et à long terme, ne pas répondre aux attentes en matière de rentabilité.

Nos services aux entreprises subissent la concurrence de divers fournisseurs de services.

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband offrent des services Internet, de vidéo et de téléphonie à des entreprises à l'intérieur de leurs zones de couverture, principalement des petites et moyennes entreprises. Nos services aux entreprises au Canada et aux États-Unis subissent la concurrence de divers fournisseurs de services qui offrent souvent une plus vaste gamme de services. Nos résultats d'exploitation pourraient subir d'importantes conséquences, au point où nous serions incapables de retenir notre clientèle existante et d'accroître notre bassin de clientèle commerciale.

12.2 RISQUES D'ENTREPRISE

PLAN STRATÉGIQUE ET STRATÉGIES D'AFFAIRES

De nombreux facteurs indépendants de notre volonté pourraient nuire à notre capacité à appliquer pleinement nos stratégies d'affaires décrites précédemment à la rubrique « Stratégies et objectifs de l'entreprise » du présent rapport, en temps opportun ou de facon coordonnée, et à en tirer les avantages escomptés, y compris des problèmes d'exploitation, une hausse des charges d'exploitation, des faits nouveaux en matière de réglementation, la conjoncture générale, l'intensification de la concurrence, les changements technologiques ou les autres facteurs décrits à la présente rubrique. L'incapacité à mettre en œuvre et à exécuter avec succès notre plan stratégique et nos stratégies d'affaires en temps opportun et de façon coordonnée pourrait nuire à notre réputation, à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation, ainsi qu'à notre capacité à respecter nos obligations, y compris notre capacité à rembourser notre dette.

COÛTS LIÉS À LA PROGRAMMATION

La performance financière de nos activités dépend largement de notre capacité à maintenir ou à augmenter le BAIIA ajusté en exerçant un contrôle étroit des charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation que nous versons aux fournisseurs de services de programmation télévisuelle sont l'un des principaux facteurs de ces charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation de certains services de programmation télévisuelle ont augmenté de façon importante au Canada et aux États-Unis au cours des dernières années, en particulier les frais liés à la programmation sportive. De nouvelles hausses des frais de licence de programmation pourraient nuire grandement à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Le marché canadien des services de contenu vidéo se caractérise par un degré élevé de concentration et d'intégration verticale des fournisseurs. Notre principal fournisseur de services de programmation est Bell, qui compte pour environ 39 % de l'ensemble de nos coûts de programmation. Bell est verticalement intégrée et est notre principal concurrent. Bien qu'en général nous ayons été en mesure de conclure des ententes de distribution satisfaisantes avec des fournisseurs de services de programmation canadiens jusqu'à présent, rien ne garantit que nous serons en mesure de maintenir nos ententes actuelles, ou de conclure de nouvelles ententes viables sur le plan économique, et il se pourrait donc que le nombre de chaînes vidéo varie d'une année à l'autre.

Certaines ententes d'affiliation conclues avec certains de nos principaux fournisseurs de services de programmation ont expiré, et leurs modalités de renouvellement n'ont pas encore été entièrement fixées. Nous pourrions faire l'objet de poursuites réglementaires dans le cadre de futurs renouvellements d'ententes de services de programmation canadiens, ce qui pourrait soit nous aider à négocier des modalités d'affiliation raisonnables, soit nous contraindre à payer des frais de licence de programmation, ou autrement nous soumettre à des conditions de concurrence défavorables.

Même si les coûts liés à la programmation aux États-Unis ont montré des indices de stabilisation au cours des trois dernières années, l'accès au contenu considéré comme « incontournable », notamment des événements sportifs en direct et des ententes de retransmission, selon des tarifs et des modalités raisonnables représente un défi constant. De récentes fusions, comme celles d'AT&T avec Warner Media et de Disney avec 21st Century Fox, ainsi que l'acquisition par Sinclair de Fox Regional Sports Networks, continueront à avoir une incidence sur notre capacité à obtenir du contenu selon des tarifs et des modalités raisonnables. Ces activités de consolidation en cours permettent aux sociétés fusionnées de tirer profit du contenu populaire et de négocier de meilleures conditions avec nous à l'avenir, ou d'exiger que nous offrions leurs services moins demandés, ce qui entraînerait une nouvelle augmentation des coûts. Outre l'augmentation des coûts de programmation, la plupart de nos ententes de programmation nous obligent à respecter certains seuils de pénétration, ce qui limite notre capacité à offrir de plus petits forfaits. Plusieurs de ces programmeurs offrent simultanément leurs propres produits directement aux clients pour livrer concurrence aux distributeurs de programmation ou proposent leur contenu par l'intermédiaire de fournisseurs de contenu vidéo par contournement. Si la situation ajoute à la confusion sur le marché, elle offre également des sources de contenu alternatives pour les consommateurs, ce qui pourrait permettre la rationalisation de certains contenus et la réduction du coût des services de gros.

Nous sommes exposés, aux États-Unis, au resserrement des exigences financières et autres exigences des télédiffuseurs afin d'obtenir le consentement requis pour la transmission de la programmation de télédiffusion locale à nos clients. La loi fédérale interdit aux câblodistributeurs d'offrir des stations de télédiffusion locales sans consentement. En vertu de la réglementation fédérale sur les stations à obligation réglementaire de transmission, les stations de télédiffusion locales peuvent exiger des câblodistributeurs qu'ils diffusent ces stations sans rémunération. Les stations de télédiffusion locales peuvent également exiger des câblodistributeurs qu'ils prennent part à des négociations de consentement de retransmission, en vertu desquelles les stations de télédiffusion exigent des paiements importants et d'autres concessions, en échange du droit de retransmettre ces stations. Nous prévoyons que nous continuerons d'être soumis à des hausses importantes de frais exigés par les télédiffuseurs pour obtenir le consentement requis pour la retransmission de la programmation de télédiffusion locale à nos clients. L'incapacité de conclure une entente avec un télédiffuseur pourrait entraîner la perte de services de programmation populaires pour nos services de vidéo.

L'incapacité d'acquérir et de fournir à nos clients du contenu en vue de répondre à leurs attentes en matière de qualité, de format, de variété des choix de programmation, de forfaits et de plateformes à des prix concurrentiels et abordables pourrait nuire de façon importante à nos activités et à notre BAIIA ajusté, dans l'éventualité où nous ne réussirions pas à transférer la hausse des coûts de programmation à nos clients.

ACCÈS AUX STRUCTURES DE SOUTÈNEMENT ET OBTENTION AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS DU DROIT DE DÉPLOYER NOS ACTIVITÉS À LARGE BANDE

Notre entreprise doit pouvoir compter sur l'exécution de contrats avec des entreprises de services publics, afin d'obtenir un accès aux structures de soutènement qu'elles détiennent (comme des poteaux), et avec des municipalités, afin d'obtenir un accès à des servitudes publiques. Au Canada, l'accès aux structures de soutènement des compagnies de téléphonie est accordé selon une tarification approuvée par le CRTC. Dans le cas des services publics d'électricité municipaux et provinciaux canadiens, l'accès à ces structures de soutènement est assujetti à des exigences provinciales ou municipales, et les modalités de l'accès à ces structures doivent parfois être obtenues auprès des autorités provinciales et municipales. Lorsque le droit de déployer notre réseau dans les municipalités comprises dans notre zone de couverture du Canada ne peut être obtenu, nous pouvons déposer une demande auprès du CRTC pour obtenir un droit d'accès en vertu de la Loi sur les télécommunications. Aux États-Unis, la Communications Act exige que les sociétés de téléphonie et les autres services publics (autres que ceux détenus par des municipalités ou des coopératives) fournissent aux réseaux de câblodistribution un accès non discriminatoire aux poteaux et aux droits de passage dont le service public a le contrôle. Les tarifs que peuvent facturer les services publics ainsi que certaines modalités liées à cet accès sont réglementés par la Federal Communications Commission (la « FCC ») ou par l'autorité compétente des États qui certifie à la FCC que ces derniers réglementent l'utilisation des poteaux.

Les travaux préparatoires, soit le renforcement des poteaux ou le déplacement d'autres installations liées aux poteaux pour accueillir du matériel additionnel, se déroulent souvent sur plusieurs mois, voire sur des années, ce qui ralentit l'expansion du réseau de la Société. Dans l'éventualité où nous aurions à engager des coûts de plus en plus grands pour obtenir un accès aux structures de soutènement nécessaires à notre réseau à large bande, ou ne serions pas en mesure de signer de telles ententes, rien ne garantit que nous pourrions réaliser nos stratégies d'affaires, et nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, notre réputation et nos occasions d'affaires pourraient être compromis.

PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX DE SUBVENTIONS VISANT À OFFRIR DES SERVICES INTERNET HAUTE VITESSE DANS LES ZONES MAL DESSERVIES OU NON DESSERVIES

Au Canada, la Société participe à des programmes gouvernementaux visant à fournir des services Internet haute vitesse dans les régions mal desservies ou non desservies, et a reçu un financement pour plus de 40 projets d'expansion des réseaux à large bande en Ontario et au Québec, ce qui représente environ 75 000 foyers câblés au cours des trois prochaines années. En outre, la Société s'attend à recevoir d'autres subventions gouvernementales pour l'expansion des réseaux à large bande en Ontario au cours du prochain exercice. Les projets d'investissement dans l'infrastructure numérique au Québec devraient être achevés d'ici septembre 2022 et sont assuiettis à des pénalités en cas de livraison tardive, sauf si le retard s'explique par des événements indépendants de la volonté de Cogeco Connexion. Aux États-Unis, la Société a reçu du financement dans le cadre du Rural Digital Opportunity Fund et de certains programmes étatiques de financement des services à large bande. La Société a présenté une demande en vue d'obtenir du financement additionnel pour l'expansion des réseaux à large bande en milieu rural, mais les sommes allouées n'ont pas encore été annoncées.

EXPÉRIENCE CLIENT

La Société s'efforce de maintenir des relations respectueuses et transparentes avec ses clients en leur offrant une expérience client distinctive et une commercialisation honnête de ses produits. La fidélisation et la rétention de nos clients dépendent de notre capacité à fournir un service qui répond à leurs attentes ou qui les dépasse. La Société croit fortement que l'expérience client est un facteur de différentiation clé et a adopté plusieurs programmes et mesures au sein de ses différentes unités d'affaires afin d'améliorer constamment l'expérience client et de bâtir son capital de réputation.

En raison de l'augmentation de la demande en matière de capacités numériques, l'incapacité à s'adapter au rythme des demandes des clients pourrait entraîner une perte de clientèle et des difficultés à attirer de nouveaux clients potentiels. Au cours de l'exercice 2021, la Société a continué d'accélérer ses efforts de transformation numérique en réponse à la crise de la COVID-19 et à la demande accrue des clients. Nous avons lancé au Canada notre service IPTV appelé « EPICO », qui est basé sur Android, nous avons amélioré notre service Wi-Fi et nous avons continué de développer les capacités d'auto-installation et les fonctions libre-service afin de permettre aux clients de gérer en ligne leurs services de télécommunications. Nous avons également amélioré notre service à la clientèle, ce qui a donné lieu à une diminution des transferts d'appels et des temps d'attente dans les centres d'appels, et nous avons lancé un nouveau système de réponse vocale interactive (RVI) et de gestion de la main-d'œuvre afin d'optimiser l'acheminement des appels des consommateurs et d'améliorer l'efficience et l'efficacité en matière de résolution des problèmes. Les consommateurs peuvent désormais profiter d'une expérience améliorée et entièrement numérique. En outre, la Société tient compte de la rétroaction recueillie en matière de satisfaction de la clientèle et des tendances quant aux nouvelles facons dont les consommateurs souhaitent communiquer, et des outils de sondage avancés permettent de recueillir des informations à chaque point de contact, le tout en temps réel. Si nous ne parvenons pas à revoir notre expérience client en fonction de la demande des consommateurs, nos activités, nos résultats financiers, notre réputation et la valeur de notre marque pourraient s'en ressentir.

RÉPONSE AUX ATTENTES DES CLIENTS

Les besoins croissants en matière de connectivité numérique, qui ont été renforcés par la crise de la COVID-19, ont mis en évidence plus que jamais l'importance de l'Internet. Afin de répondre aux attentes de plus en plus élevées des clients, nous avons lancé aux États-Unis une nouvelle stratégie axée avant tout sur les services à large bande, qui place la connectivité à large bande au centre de l'expérience client et qui permet d'offrir une solution avancée de Wi-Fi géré. Au Canada, nous avons continué d'élargir notre offre en proposant des vitesses allant jusqu'à 1 Gbps ainsi qu'une solution avancée de Wi-Fi géré.

L'intensification de la fragmentation des services par contournement incite également les clients à exiger le regroupement de l'offre de services par contournement sur une plateforme commune. Notre nouveau service IPTV au Canada et notre nouveau service IPTV qui sera lancé à la fin de l'année aux États-Unis et suivi d'une mise en œuvre progressive l'année prochaine, permettront de naviguer et de consommer du contenu de façon plus intégrée et moins axée sur la source. La Société a entamé diverses initiatives visant à faire évoluer son offre de produits et de services numériques, en phase avec les attentes des clients. L'incapacité de prévoir les attentes changeantes des clients, l'évolution du comportement des clients, les tendances en matière de technologie et les nouvelles conditions du marché, et d'y réagir en temps opportun, pourrait entraîner une désuétude de notre portefeuille de produits et de services, ce qui nuirait à notre capacité de retenir les clients et d'en attirer de nouveaux.

MARKETING ET VENTES

L'évolution de la technologie permet de mieux cibler le marketing, les initiatives et les campagnes, modifiant ainsi l'environnement concurrentiel. La Société continue de revoir son approche en matière de marketing et de ventes pour mieux l'aligner sur les préférences des clients en faisant appel à l'analyse de données et aux plateformes de marketing automatisées fondées sur une segmentation précise des clients selon leurs préférences. En outre, compte tenu du marché actuel, la transparence de la tarification, la clarté des promotions et l'offre de regroupements de services à valeur élevée, le tout reposant sur un service Internet hautement performant, continueront d'être des facteurs essentiels à l'acquisition et à la rétention des clients.

L'incapacité à atteindre les cibles de croissance des ventes en raison de stratégies de marketing et de ventes inappropriées, d'une mise en œuvre ratée de ces stratégies ou de difficultés opérationnelles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Afin d'atténuer nos risques, nous mettrons en œuvre une approche rigoureuse à paliers multiples en matière de marketing et de ventes dans le but d'accroître la notoriété de la marque grâce à une stratégie d'offre et une proposition de valeur distinctives. Cette approche visera ultimement à assurer notre croissance continue dans des marchés où de multiples fournisseurs se livrent une forte concurrence.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MONDIALE ET DÉPENDANCE ENVERS DES TIERS

Nous offrons actuellement des services de vidéo dans notre zone de couverture au Canada et aux États-Unis grâce à des appareils provenant de divers fournisseurs et sommes assujettis à des ententes à long terme conclues avec des fournisseurs en ce qui a trait aux services de téléphonie offerts à notre clientèle résidentielle et d'affaires. Tous ces fournisseurs pourraient rencontrer des difficultés sur le plan des affaires, restructurer leurs activités, cesser d'offrir certains produits ou vendre leurs activités à d'autres fournisseurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la disponibilité et le futur développement de nos produits et services. L'incapacité d'atteindre les objectifs en matière d'offre de produits ou de prestation de services, ou le fait d'avoir à engager des coûts plus élevés en raison de l'interruption de l'approvisionnement par un fournisseur tiers (pénurie de jeux de puces, de fibre et d'autres composantes de réseau) ou d'un changement de fournisseur, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Les approches d'atténuation des risques varient en fonction des fournisseurs et de la situation, et elles peuvent inclure des stratégies telles que l'amélioration de la gouvernance, l'approvisionnement auprès d'autres sources, les achats anticipés et l'augmentation des stocks.

Nous comptons sur notre chaîne d'approvisionnement pour fournir nos services. La pandémie de COVID-19 a entraîné des pénuries de matériaux et de main-œuvre et a perturbé le transport et la logistique dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, entraînant ainsi une augmentation des délais de livraison dont les effets devraient durer un certain temps. Compte tenu des interdépendances avec d'autres fournisseurs de services de télécommunications et de services publics, les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités commerciales, ainsi que sur l'innovation et l'évolution de notre réseau et de nos services, notamment en ce qui concerne les programmes subventionnés par le gouvernement, nos résultats financiers et notre réputation.

FUSIONS, ACQUISITIONS, DÉSINVESTISSEMENTS ET RÉORGANISATIONS

La Société a évolué au fil des acquisitions et continuera de chercher à saisir des occasions d'acquisitions intéressantes dans l'avenir. La réalisation des avantages attendus des acquisitions dépend d'une part de la réussite de la consolidation des fonctions, de l'intégration des activités, des procédures et du personnel en temps opportun et de facon efficiente, et d'autre part, de la réalisation des produits, des synergies et des autres occasions de croissance émergeant du regroupement des entreprises acquises avec les nôtres. Rien ne garantit que l'intégration de ces acquisitions sera réussie ni que les résultats et avantages escomptés se concrétiseront. La nature d'une acquisition d'actifs détachés, comme la récente acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, fait en sorte qu'il est plus difficile de prendre en charge les opérations à la clôture et d'intégrer les activités, car il est possible que certains systèmes, processus et employés ne soient pas tous transférés avec les systèmes acquis pour soutenir ces activités. Ce risque est atténué par la conclusion d'un accord de services de transition avec le vendeur. Il est toutefois possible que le processus d'intégration perturbe les activités courantes visées ou donne lieu à des différences entre les normes, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'information financière, les contrôles, les procédures et les politiques, lesquelles pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la direction à réaliser les avantages attendus de l'acquisition. Le processus d'intégration pourrait entraîner des charges d'exploitation, un levier financier et des dépenses d'investissement plus élevés que prévu, provoquer la perte de clients, entraîner la radiation d'actifs, perturber les activités de nos autres entreprises ou accaparer le temps et les ressources de la direction. Nous pourrions également être contraints de faire des dépenses d'investissement ou d'autres investissements qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies d'affaires dans la mesure où nous sommes dans l'incapacité d'obtenir du financement additionnel selon des modalités acceptables ou de générer des fonds à l'interne pour répondre à ces exigences. De plus, une entreprise acquise pourrait avoir des passifs que nous n'aurions pas su découvrir, et que la Société pourrait devoir assumer. Dans certaines circonstances, pour mener à bien une acquisition, nous pourrions avoir à mobiliser des capitaux supplémentaires au moyen de titres d'emprunt ou de capitaux propres et à établir des relations avec de nouveaux partenaires de financement, ou avoir à utiliser de la trésorerie que nous aurions autrement affectée au soutien de nos activités existantes. Dans le cadre du processus d'acquisition, nous subissons aussi généralement de la concurrence de la part de fonds d'investissement privés et de joueurs stratégiques, ce qui pourrait nous pousser à payer plus pour une acquisition ou faire en sorte que nous ne soyons finalement pas l'acheteur de la société vendue. Toute incapacité de la Société à intégrer avec succès les acquisitions, à gérer les risques qui s'y rapportent ou à tirer profit d'occasions stratégiques futures pourrait nuire largement à notre situation financière, à notre performance financière, à nos flux de trésorerie, à nos activités et à notre réputation. Afin d'atténuer nos risques, nous suivons un processus proactif et agile de fusion et d'acquisition, et nous bonifions et améliorons nos procédures d'intégration selon les besoins.

ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans 12 États de la côte Est et du Midwest, et représentent 44,5 % des produits consolidés de la Société. Le fait d'exercer des activités à l'étranger comporte d'importants risques et complexités, notamment ceux liés aux particularités régionales et aux différences sur les plans politique, légal, réglementaire et fiscal. De plus, ces activités exposent la Société au risque de change, puisque la plupart d'entre elles sont libellées en dollars américains. Ces facteurs pourraient nuire grandement à nos résultats d'exploitation et financiers.

GESTION DES TALENTS ET PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Le rythme soutenu des avancées technologiques et du passage au numérique dans le secteur et en milieu de travail a engendré une pénurie de compétences dans ce domaine, les intervenants du secteur se disputant les mêmes ressources. En outre, les attentes des employés ont évolué au cours de la crise de la COVID-19 et continuent de le faire, ce qui exige une proposition de valeur intéressante afin d'attirer et de retenir des talents. Pour cette raison, la Société soutient activement le perfectionnement professionnel de ses employés en mettant en œuvre divers programmes favorisant la formation continue, un milieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que la diversité et l'inclusion, et en leur offrant des conditions de travail concurrentielles, y compris des modalités de travail flexibles. Notre réussite est essentiellement tributaire de notre capacité d'attirer de nouveaux talents et de fidéliser les talents existants tout en favorisant le rendement continu de nos employés et de nos cadres. Bon nombre des employés et hauts dirigeants de la Société ont une expertise unique dans leur domaine, ce qui rend difficile le remplacement de leurs services. Le maintien en poste des employés clés et des hauts dirigeants est particulièrement important, car cela permet à l'entreprise de suivre l'évolution technologique et d'éviter la perte de connaissances essentielles pour poursuivre sa croissance. La perte des services de hauts dirigeants ou employés occupant des rôles clés ou le fait d'avoir des processus inadéquats pour attirer, former, motiver et retenir les employés productifs et engagés sont autant de facteurs qui pourraient nuire à notre capacité à réaliser les objectifs organisationnels et avoir une incidence défavorable importante sur notre croissance, nos activités et notre rentabilité.

RELATIONS DE TRAVAIL

Certains de nos employés sont visés par des conventions collectives qui sont renouvelées à l'occasion dans le cours normal des activités. À ce jour, la Société a réussi à négocier avec les syndicats des conventions collectives convenables sans avoir subi d'interruptions de travail importantes. Bien que les relations de travail de la Société aient été convenables dans le passé, nous ne pouvons prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant à un conflit de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement des conventions collectives, ni ne pouvons être en mesure d'éviter des arrêts de travail futurs, des grèves ou d'autres formes de moyens de pression antérieurs au dénouement de toute négociation actuelle ou future. La prolongation d'un arrêt de travail, d'une grève ou d'autres formes de moyens de pression pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, nos opérations et notre réputation. Même si nous n'avons pas subi de grève ou d'autres moyens de pression au cours des dernières années, l'issue de toute négociation pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation. De plus, notre capacité à procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles nous sommes partie.

12.3 RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION - SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

Nos activités à large bande canadiennes et américaines sont assujetties à des lois, à des règlements et à des politiques d'importance de compétence fédérale, provinciale, étatique et locale qui sont en constante évolution. Cogeco Connexion est essentiellement réglementée en vertu de la Loi sur la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications et de leurs règlements afférents, tandis qu'Atlantic Broadband est réglementée par la Communications Act. De plus, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband sont toutes deux assujetties à d'autres lois régissant les droits d'auteur et la propriété intellectuelle, la protection des données, la confidentialité des renseignements personnels, les pourriels, le commerce en ligne, le marketing direct et la publicité numérique, qui s'imposent de plus en plus depuis les dernières années. Les lois et règlements, nouveaux et modifiés, ainsi que les examens périodiques des redevances liées aux droits d'auteur à payer relativement à l'utilisation que fait la Société de contenu protégé pourraient avoir des incidences négatives sur les finances, les activités et la compétitivité de notre entreprise, sa condition financière, ses occasions d'affaires et ses résultats d'exploitation en faisant augmenter nos coûts, en réduisant nos produits ou en imposant des restrictions additionnelles à l'égard de nos activités.

L'issue de plusieurs récents examens législatifs et instances réglementaires du CRTC au Canada et de la FCC aux États-Unis ou audiences judiciaires toujours en cours pourrait nuire grandement à nos activités et à nos résultats d'exploitation. Les paragraphes qui suivent décrivent certains des faits nouveaux liés à ces questions législatives, réglementaires et judiciaires au Canada et aux États-Unis.

Canada

Appels de la décision rendue par le CRTC en 2021 sur les tarifs de gros pour les services Internet

Le 27 mai 2021, le CRTC a publié la Décision de télécom 2021-181, dans laquelle il a statué sur les demandes des entreprises de câblodistribution (y compris la Société) et des entreprises de télécommunications de révision et de modification de l'Ordonnance de télécom 2019-288. Dans l'Ordonnance de télécom 2019-288, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés de Cogeco Connexion qui étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016, et il a ordonné que leur application soit rétroactive au 31 mars 2016. Dans la Décision de télécom 2021-181, le CRTC a annulé les réductions tarifaires de 2019 et a rendu définitifs les tarifs provisoires qu'il avait précédemment établis en 2016, avec certains aiustements.

Depuis, deux fournisseurs indépendants de services Internet (les « revendeurs ») et une association commerciale qui représente les revendeurs ont déposé une requête auprès du gouverneur en conseil dans le but d'annuler la Décision de télécom 2021-181 et de rétablir la décision du CRTC de 2019 à l'égard des tarifs. Le 28 juillet 2021, un revendeur a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a été accordée le 15 septembre 2021. La Société, de concert avec plusieurs autres entreprises de câblodistribution, a demandé au gouverneur en conseil de rejeter les requêtes et est intervenue devant la Cour d'appel fédérale. Une décision défavorable du gouverneur en conseil ou de la Cour d'appel fédérale qui entraînerait l'application de tarifs de gros définitifs nettement inférieurs aux tarifs définitifs de 2021 ou l'obligation de rembourser des sommes à des revendeurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Révision de la configuration des réseaux pour les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés

Le 11 juin 2020, le CRTC a lancé une consultation afin de réexaminer la configuration des réseaux proposée pour les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés pour les grandes compagnies téléphoniques et les entreprises de câblodistribution. La consultation pourrait donner lieu à l'adoption par le CRTC d'un niveau de dégroupement différent de celui qui avait été prescrit en 2015 pour la Société, ce qui pourrait nécessiter des changements coûteux dans l'architecture du réseau à large bande de la Société. Les tarifs définitifs pour les services d'accès haute vitesse de gros dégroupés, ainsi que l'issue du réexamen de la configuration des réseaux par le CRTC, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Examen de la méthode d'établissement des tarifs des services de télécommunications de gros

Le 24 avril 2020, le CRTC a amorcé une instance en vue d'examiner sa méthode d'établissement des tarifs pour les services de télécommunications de gros. La méthode d'établissement des coûts sélectionnée pourrait être très différente de la méthode actuelle d'établissement des coûts de la Phase II. Le choix d'une méthode qui ne permettrait pas de compenser adéquatement la Société pour les coûts liés à la prestation de services d'accès Internet haute vitesse de gros ni d'obtenir un rendement raisonnable du capital investi pourrait nuire à notre capacité de rivaliser avec les revendeurs et pourrait avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris la Société, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a déterminé que les tarifs de 2014 et de 2015 constitueraient les tarifs finaux, mais elle a reconnu, conjointement avec les sociétés de gestion, que la Commission du droit d'auteur avait commis des erreurs dans la détermination des tarifs pour la période entre 2016 et 2018. La Cour d'appel fédérale a renvoyé l'affaire à la Commission du droit d'auteur, qui tiendra de nouvelles procédures pour déterminer les tarifs à compter de 2016, lesquels pourraient donc augmenter à la suite de la décision.

Mise en œuvre du cadre du CRTC visant les ERMV pour les services sans fil mobiles

Le 15 avril 2021, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom 2021-130, Examen des services sans fil mobiles, qui vise à offrir aux Canadiens un plus grand choix en matière de services sans fil, de meilleurs services et des prix abordables. La Politique réglementaire de télécom 2021-130 exige que les entreprises nationales de services sans fil (Bell, TELUS, Rogers) et Sasktel, en Saskatchewan, fournissent un accès de type ERMV (exploitant de réseaux mobiles virtuels), y compris l'itinérance transparente, aux entreprises régionales qui investissent dans l'infrastructure et le spectre. Les modalités du service ERMV doivent être approuvées par le CRTC, alors que les tarifs doivent être négociés commercialement entre les parties, l'arbitrage de l'offre finale se faisant par le CRTC en dernier recours. L'approbation par le CRTC de modalités pour le service ERMV qui ne sont pas favorables à l'entrée sur le marché, ou l'incapacité de la Société à négocier des taux raisonnables avec une des entreprises nationales de services sans fil, pourrait influer sur la décision de la Société d'offrir des services sans fil mobiles.

En août, TELUS a été autorisée à interjeter appel afin que la Cour d'appel fédérale statue sur la légalité du mandat du CRTC en matière d'itinérance transparente, un élément clé du cadre relatif aux ERMV. Cogeco, de concert avec Vidéotron, Eastlink et Xplornet, s'oppose à la contestation. Une décision défavorable de la Cour pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre du cadre relatif aux ERMV du CRTC et pourrait entraver les plans de la Société en vue de lancer des services sans fil mobiles.

Restrictions sur la distribution des signaux éloignés

Dans une requête publiée par le CRTC le 21 février 2020, Rogers Media Inc. a demandé au Conseil d'appliquer les articles 21 et 49 du Règlement sur la distribution de radiodiffusion (le « Règlement sur les EDR »), qui stipulent que les EDR doivent obtenir le consentement d'un télédiffuseur en direct afin de distribuer son signal dans un marché éloigné. Cogeco, ainsi que d'autres EDR, se sont opposées à la requête au motif qu'il existe des doutes quant à la validité de ces dispositions. Si le CRTC confirmait leur validité, les télédiffuseurs pourraient tenter de limiter la distribution de signaux éloignés ou chercher à obtenir une rémunération pour leur distribution par Cogeco Connexion, ce qui pourrait faire augmenter nos coûts ou limiter notre offre de services aux consommateurs. Une décision défavorable du CRTC qui donnerait lieu à une confirmation de la validité des articles 21 et 49 du Règlement sur les EDR pourrait également faire en sorte que les télédiffuseurs non canadiens présentent des demandes similaires, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Contestation du pouvoir du CRTC à réglementer les ententes d'affiliation

Le 18 juin 2019, la Cour d'appel fédérale (la « CAF ») a accordé à Québecor le droit de porter en appel une décision rendue par le CRTC intimant le Groupe TVA Inc. de continuer d'offrir son service de programmation TVA Sports aux clients de Bell TV jusqu'à l'atteinte d'un accord relatif aux modalités de fourniture et de distribution de TVA Sports, ou jusqu'à ce que le CRTC rende une décision sur les guestions qui ne sont pas réglées par voie d'accord. Cette ordonnance vise à faire appliquer la règle du statu quo, qui prévoit que les parties engagées dans un litige relatif à la renégociation des tarifs de gros doivent fournir un accès continu aux services de programmation et à la distribution pendant la durée du litige. Québecor a soutenu que la Loi sur la radiocommunication ne confère pas au CRTC le pouvoir de réglementer les relations commerciales entre les entreprises de programmation et les entreprises de distribution de radiodiffusion, et que la règle du statu quo est en conflit avec la Loi sur le droit d'auteur. Le 28 juillet 2021, la CAF a rendu sa décision, qui rejette les arguments de Québecor et qui conclut que le CRTC a bien le pouvoir d'appliquer la règle du statu quo. Québecor a déposé une motion en autorisation d'appel de la décision auprès de la Cour suprême du Canada. Si la Cour suprême donne suite aux requêtes de Québecor et qu'elle souscrit à la position de Québecor, les balises réglementaires visant à protéger les distributeurs indépendants seraient supprimées, et il y aurait un risque que les fournisseurs de contenu intégrés verticalement abusent de leur emprise sur le marché et assortissent de modalités anticoncurrentielles la distribution de leurs services de programmation, ou qu'ils tentent de nous refuser du contenu.

États-Unis

Réglementation d'Internet

En 2017, la FCC a classé les services d'accès Internet à large bande comme un service d'information plutôt que comme un service de télécommunications en vertu de l'annexe II de la Communications Act (selon laquelle ces services seraient soumis à des règlements plus rigoureux). En 2019, la Cour d'appel des États-Unis pour le District de Columbia a maintenu le classement de la FCC, mais elle a aboli la directive de la FCC qui empêchait les gouvernements étatiques et locaux d'adopter des exigences non conformes à la décision de la FCC, ce qui devrait avoir pour effet de permettre aux gouvernements étatiques et locaux d'adopter des lois régissant le service Internet. Plusieurs États ont promulgué ou proposé des lois imposant des exigences variables en matière d'Internet. Certains législateurs fédéraux ou d'État ont réclamé une réglementation accrue du service à large bande, particulièrement dans le contexte de la crise de la COVID-19, durant laquelle le service à large bande a été considéré comme un service essentiel. Sous la nouvelle administration américaine, il est probable que les services Internet à large bande fassent l'objet d'une réglementation accrue, y compris qu'ils soient éventuellement reclassés en tant que services de télécommunications en vertu de l'annexe II de la Communications Act. Une telle réglementation interdirait le blocage, la limitation et la priorisation payante du contenu Internet, augmenterait la surveillance des fournisseurs de services à large bande et ouvrirait la porte à l'introduction de tarifs réglementés pour les services à large bande. Une telle réglementation des tarifs des services Internet à large bande pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

Plan d'infrastructure de l'administration américaine

Le 31 mars 2021, le président Biden a présenté un vaste plan d'infrastructure de 2 billions \$ US, qui a depuis été réduit à 1,2 billion \$ US et qui prévoit maintenant un financement de 65 milliards \$ US pour les services à large bande. En vertu du projet de loi adopté par le Sénat en août 2021, la National Telecommunications and Information Administration (la « NTIA ») verserait une tranche de 42 milliards \$ US du financement aux États pour l'expansion des services à large bande. Les destinataires des sommes allouées par les États devraient commencer à offrir leurs services dans les quatre ans suivant la réception du financement. Les municipalités pourraient aussi demander du financement. Le financement serait mis à la disposition des fournisseurs de services à large bande pour l'expansion de leurs réseaux seulement dans les zones non desservies, qui seraient définies comme les zones où au moins 80 % des emplacements n'ont pas accès à des vitesses de 25/3 Mbps, ainsi que dans les zones mal desservies, c'est-à-dire des zones où au moins 80 % des emplacements n'ont pas accès à des vitesses de 120/20 Mbps. La NTIA, la FCC et plusieurs États ont entamé des procédures en vue de recueillir des données cartographiques sur les services à large bande auprès des fournisseurs de services afin de déterminer plus fidèlement les zones desservies et non desservies, et d'éviter que des fonds servent à financer des infrastructures redondantes. Bien que tout financement pour l'expansion des services à large bande représente des occasions pour la Société de croître sur le marché, il pourrait permettre à des municipalités et à des concurrents en croissance de mettre en place des infrastructures redondantes qui seraient susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats d'exploitation. La Chambre des représentants n'a pas encore adopté le projet de loi sur les infrastructures, et les dispositions énumérées précédemment pourraient être modifiées avant son adoption finale par la Chambre des représentants et le Sénat.

Modern Television Act of 2021

Un projet de loi bipartisan intitulé « Modern Television Act of 2021 » a été présenté le 11 mars 2021 à la Chambre des représentants des États-Unis et pourrait réformer le système de distribution de radiodiffusion existant en éliminant les lois sur l'obligation de transmission et le consentement à la retransmission, de sorte que la protection du droit d'auteur relèverait des négociations entre les télédiffuseurs et les distributeurs multicanaux de programmes audiovisuels. Plus précisément, le projet de loi protégerait les consommateurs contre toute suspension de la diffusion en obligeant les distributeurs multicanaux de programmes audiovisuels à diffuser les signaux de radiodiffusion pendant une période maximale de soixante jours tandis que les parties poursuivent les négociations en vue du renouvellement, révoquerait le consentement à la retransmission et les licences obligatoires en matière de droits d'auteur, permettrait aux lois traditionnelles en matière de droit d'auteur de régir les négociations sur le libre marché des droits sur le contenu et établirait un mécanisme facultatif permettant à la FCC d'imposer un arbitrage exécutoire pour régler les différends. Bien que la Société appuie l'abrogation de l'obligation de transmission et du consentement à la retransmission, toute législation à cet effet pourrait éventuellement désavantager la Société dans le cadre de négociations sur le marché libre, compte tenu de sa taille par rapport aux plus grands conglomérats de radiodiffusion.

Prestation de services de vidéo et à large bande dans les unités résidentielles multiples

En juillet 2021, la FCC a publié un avis de projet de réglementation sollicitant des observations sur la prestation de services de vidéo et à large bande dans les immeubles à locataires multiples. Plus précisément, l'avis contient plusieurs questions au sujet de l'incidence sur le déploiement et la concurrence de différentes ententes en vertu desquelles un fournisseur de services se voit accorder par le propriétaire d'un immeuble à locataires multiples certains droits ou privilèges exclusifs relativement à la prestation de services dans cet immeuble. Les pratiques dont il est question comprennent les ententes de partage des revenus, les droits de commercialisation exclusifs, la facturation globale, le câblage exclusif et les accords de cession-bail. Toute modification défavorable du cadre réglementaire régissant la prestation de services de vidéo et à large bande dans les immeubles à locataires multiples pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

12.4 RISQUES LIÉS À LA TECHNOLOGIE

PANNE DE RÉSEAU

La Société gère les risques de panne de réseau au moyen d'un programme de planification de la continuité des activités ainsi qu'au moyen d'une politique de reprise après sinistre et d'autres procédures connexes. Des évaluations du risque opérationnel sont également effectuées au moins annuellement afin d'analyser les événements prévus et imprévus (y compris les incidents climatiques) et d'assurer la durabilité de tous les processus d'affaires essentiels.

Au Canada, Cogeco Connexion dispose d'un système d'appoint pour la retransmission par l'entremise d'une autre tête de ligne ou d'une tête de ligne mobile, dans l'éventualité où l'une de nos têtes de ligne ferait défaut. Aux États-Unis, Atlantic Broadband dispose aussi de sites de rechange ou d'appoint d'urgence, y compris plusieurs interconnexions avec des câblodistributeurs voisins qui nous permettent d'utiliser leur signal vidéo en cas d'urgence. Atlantic Broadband utilise divers circuits redondants en fibre ou de tiers pour ses têtes de ligne et ses concentrateurs essentiels. En outre, les têtes de ligne situées dans des zones à risque élevé (p. ex. en zone inondable) sont déplacées au besoin.

Une défaillance de nos têtes de ligne pourrait nous empêcher d'offrir certains de nos services dans une partie de notre réseau jusqu'à ce que nous ayons mis en place des solutions de rechange ou corrigé la défaillance, ce qui pourrait causer une grande insatisfaction chez les clients et entraîner une perte de produits, selon la gravité de la panne.

ENTRETIEN DE NOTRE RÉSEAU, DE NOS INFRASTRUCTURES ET DE NOS SYSTÈMES DE TI

Nous entretenons, modernisons ou remplaçons constamment notre réseau, notre infrastructure et nos systèmes de TI en vue d'optimiser la performance et la fiabilité de nos réseaux et nos systèmes, d'accroître la vitesse de notre service Internet et d'améliorer nos services et d'en offrir de nouveaux pour répondre aux besoins et aux attentes de nos clients. Le fait que nous ne soyons pas en mesure d'y arriver en raison de contraintes financières ou autres pourrait nuire de façon importante à notre capacité de livrer concurrence et avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre performance financière.

DÉPENDANCE ENVERS LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES

Nos activités quotidiennes dépendent largement de systèmes et logiciels de technologies de l'information, y compris ceux fournis par certains fournisseurs tiers et services infonuagiques. Nos activités dépendent de nos systèmes de traitement de la paie, de facturation des clients, de prestation de services, de finances, de comptabilité et d'autres systèmes de traitement de données. Nous comptons sur ces systèmes pour traiter quotidiennement un grand nombre de transactions. L'incapacité à maintenir et à améliorer nos systèmes de technologies de l'information existants ou à obtenir de nouveaux systèmes pour répondre à la croissance de la clientèle ou pour appuyer de nouveaux produits et services pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur notre capacité à attirer de nouveaux clients, à retenir les clients actuels, à produire des factures précises en temps opportun, à générer une croissance des produits et à gérer les charges d'exploitation, ou à respecter les exigences réglementaires, et pourrait nuire grandement à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière. Toute difficulté découlant du remplacement ou de la mise à niveau des systèmes pourrait entacher notre marque et notre réputation et nuire fortement à nos résultats d'exploitation, à notre conformité envers les exigences réglementaires, à notre performance financière et à nos perspectives d'affaires futures.

CYBERMENACES

Les menaces à la cybersécurité sont de plus en plus fréquentes et complexes depuis quelques années tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Des mesures de sécurité et une couverture d'assurance sont en place pour protéger la Société et ses filiales contre de telles menaces. Nous continuons d'améliorer notre résilience en matière de cybersécurité, l'ensemble de la gouvernance en matière de sécurité de l'information et la sensibilisation de nos employés à la sécurité par l'entremise de formations continues et du déploiement continu d'efforts en vue d'améliorer la sécurité de nos systèmes de TI, les contrôles de nos systèmes de TI et nos processus d'affaires. Au cours de l'exercice 2021, la Société n'a fait l'objet d'aucune atteinte grave à la cybersécurité.

Cependant, rien ne garantit que nous ne serons pas la cible de futures menaces à la cybersécurité comme le vol de données, l'utilisation et la diffusion non autorisées, les virus, les rançongiciels et le sabotage, qui pourraient avoir des répercussions négatives sur notre marque et notre réputation, ainsi qu'entraîner une exposition à d'importants risques juridiques et financiers.

PROTECTION DES DONNÉES

Nous ne divulguons pas les renseignements personnels de nos clients sans leur consentement, sauf si la loi l'exige ou l'autorise autrement, ou conformément à la politique de confidentialité de chaque filiale, pas plus que nous ne vendons ou échangeons ces renseignements. Dans le cadre de nos activités, nous recueillons, utilisons et gérons diverses données concernant nos clients, y compris des renseignements personnels, mais des politiques, des procédures, des lignes directrices, des règles d'entreprise et des mesures de protection sont mises en place pour nous assurer que ces renseignements sont protégés et traités de façon appropriée en vertu des lois applicables en matière de protection de la vie privée. Chaque filiale au sein de la Société a adopté des mesures d'usage en matière de sécurité qui sont conçues pour protéger les renseignements personnels contre toute divulgation ou tout accès non autorisé, notamment par l'utilisation de technologies de pointe pour exercer une surveillance afin de s'assurer que les accès sont appropriés et autorisés ainsi que pour rendre compte de cette surveillance. Les renseignements personnels sont conservés uniquement pendant le temps nécessaire à la réalisation des fins auxquelles ils ont été recueillis et pour lesquelles le consentement a été obtenu. La Société s'efforce de faire preuve de transparence envers ses clients en ce qui a trait à la façon dont elle traite les renseignements les concernant, et elle a l'obligation légale de donner accès à ces renseignements aux personnes à qui ils appartiennent.

Chaque année, nos employés doivent convenir de se conformer aux règles prévues par notre code d'éthique et à notre politique en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité et sont tenus d'attester par écrit qu'ils s'y conforment. Une formation sur la confidentialité est dispensée régulièrement, en fonction des risques et des besoins. Les lois et règlements en matière de protection de la vie privée, existants et proposés, y compris les modifications à la façon dont ces lois et règlements sont interprétés par les tribunaux canadiens et américains pourraient restreindre notre collecte, notre utilisation et notre présentation de certains types de renseignements.

Tout défaut de fonctionnement de nos systèmes ou toute atteinte à la sécurité entraînant un accès non autorisé aux renseignements personnels de clients ou d'employés, ou la perte, l'utilisation ou la divulgation de ces renseignements, pourrait entraîner la perte de clients, entacher notre réputation sur le marché ou occasionner des litiges, des enquêtes réglementaires et des pénalités.

12.5 RISQUES FINANCIERS

ENGAGEMENTS EN CAPITAL, LIQUIDITÉ ET DETTE

La Société utilise ses flux de trésorerie disponibles liés aux opérations pour financer son programme de dépenses d'investissement et dépend des marchés financiers pour refinancer sa dette et stimuler sa croissance au moyen d'acquisitions. Les marchés financiers étant volatils, la Société pourrait avoir de la difficulté à y accéder à des conditions raisonnables si son profil de crédit et la conjoncture économique générale devaient se dégrader. Ces conditions pourraient entraîner une hausse du coût de financement ainsi qu'une détérioration de la situation financière et des liquidités de la Société, en plus de resserrer les limites relativement à ses activités.

La Société pourrait être dans l'incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants et de maintenir une position de liquidité adéquate pour garantir et préserver sa stabilité et sa solvabilité financières et pour financer ses impératifs stratégiques et ses obligations opérationnelles ou financières.

DEVISES ET TAUX D'INTÉRÊT

Les résultats financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, et une tranche importante de ses produits, de ses charges d'exploitation et de ses dépenses d'investissement est libellée en dollars américains. Aux fins de la communication de l'information financière, toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours d'une période donnée de présentation de l'information financière donnerait lieu à une variation des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société. Même si une part importante de la dette de la Société, qui est libellée en dollars américains, sert de couverture de l'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, ses produits, son BAIIA ajusté et sa dette pourraient varier considérablement en raison des fluctuations des taux de change.

La volatilité des taux d'intérêt peut également influer sur les charges d'intérêts liées aux instruments à taux d'intérêt variable et avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Société. Pour atténuer ce risque, la Société conclut des contrats visant à fixer partiellement le taux d'intérêt.

NOTATIONS

Les notations attribuées par des agences de notation peuvent avoir une incidence sur la disponibilité de la dette de la Société, et sur les modalités d'obtention de celle-ci. Une réduction des notations de la Société, en particulier une révision à la baisse qui ferait en sorte que ses titres garantis ne soient plus assortis d'une note de la catégorie investissement, pourrait compromettre notre coût du capital et notre accès à des capitaux.

QUESTIONS FISCALES

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations fiscales internationales qui sont soumises à des changements fréquents et à une interprétation évolutive. Même si la direction est d'avis que la Société a constitué des provisions adéquates aux fins de l'impôt en fonction des renseignements à sa disposition, le calcul de l'impôt exige une importante part de jugement dans l'interprétation des lois et des règles. L'incapacité d'évaluer et de comptabiliser avec exactitude les montants relatifs à l'impôt pourrait entraîner d'importantes variations des montants comptabilisés au titre de l'impôt et de l'évaluation des intérêts et des pénalités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur les résultats financiers de la Société.

Des modifications aux politiques fiscales du Canada ou des autres territoires où la Société exerce ses activités pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa structure financière actuelle et sur ses coûts et passifs d'impôts futurs.

Impôts canadiens

Le budget fédéral présenté le 19 avril 2021 comprenait certaines mesures internationales relatives au projet de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE ») sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Plus précisément, le budget comprend des propositions portant sur l'établissement de nouvelles limites de déductibilité des intérêts et règles pour lutter contre les arrangements hybrides. Compte tenu des renseignements limités disponibles, les nouvelles limites de déductibilité des intérêts ne devraient pas avoir d'incidence sur la Société. La Société surveillera la publication du projet de règles au cours des prochains mois afin d'évaluer toute incidence défavorable potentielle sur sa situation fiscale générale, incidence qui, le cas échéant, se manifesterait au plus tôt en 2023.

Impôts américains

L'administration américaine a l'intention d'augmenter le taux d'imposition des sociétés et possiblement d'imposer des limites additionnelles à la déductibilité des intérêts. Si les changements liés aux taux d'imposition des sociétés devaient être mis en œuvre, la Société engagerait une charge d'impôts différés non récurrente sans effet sur la trésorerie à la réévaluation des passifs d'impôts différés, et ses charges d'impôts augmenteraient dans le futur. Les limites à la déductibilité des intérêts prévues dans l'avant-projet de loi de la Chambre des représentants des États-Unis daté du 12 septembre 2021 pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société à compter de l'exercice 2023 et entraîner une augmentation de son taux d'imposition effectif d'environ 1 %. Ces estimations pourraient changer en fonction des négociations préalables à l'adoption entre les membres de la Chambre des représentants et du Sénat des États-Unis.

12.6 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Nous subissons l'influence de la conjoncture économique générale, du niveau de confiance et des dépenses des consommateurs et de la demande à l'égard de nos produits et services. Une conjoncture économique défavorable, comme un ralentissement économique ou une récession entraînant un ralentissement du niveau d'activité de détail et commerciale, pourrait avoir une incidence négative sur la demande à l'égard de nos produits et services. Plus particulièrement, une telle situation pourrait pousser les clients à reporter, voire réduire, leurs achats de nos produits et services ou à cesser de les utiliser, et une dégradation de la solvabilité de nos clients pourrait faire augmenter nos charges pour créances douteuses.

12.7 MENACES DE SOURCES HUMAINES OU NATURELLES ENVERS NOTRE RÉSEAU, NOS INFRASTRUCTURES ET NOS SYSTÈMES

Dans l'éventualité d'un désastre naturel, d'actes terroristes ou d'un autre type de catastrophe, qu'elle soit naturelle ou causée par l'homme, notre capacité de protéger notre réseau, notre infrastructure, y compris les données sur les clients, et de poursuivre les activités pourrait être gravement hypothéquée. Même si nous avons mis en place des plans et des stratégies de continuité des activités et de reprise après sinistre, nous pourrions ne pas réussir à atténuer les effets d'une catastrophe naturelle, d'un acte terroriste ou d'un autre type de catastrophe, ce qui pourrait nuire grandement à nos activités, à nos occasions, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. De plus, nous disposons d'une couverture d'assurance limitée contre les pertes découlant des désastres naturels qui pourraient toucher nos réseaux.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale accentuent la gravité et la fréquence des menaces naturelles qui pèsent sur nos activités, comme des événements météorologiques, et pourraient entraîner une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses d'investissement. Certaines de nos installations sont situées dans des régions plus sensibles aux conditions météorologiques, telles que les activités d'Atlantic Broadband en Floride. Les conclusions du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (le « GIEC ») des Nations Unies suggèrent que les effets des changements climatiques continueront de s'aggraver, à moins que des mesures drastiques soient prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Certains des principaux risques liés au climat repérés par la Société sont les suivants : 1) l'augmentation des coûts d'exploitation attribuable à la hausse des prix du carburant et de l'énergie découlant des politiques de tarification du carbone; 2) l'augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses d'investissement découlant des dommages aux installations ou au matériel en raison des événements météorologiques extrêmes ou de la variabilité accrue des régimes climatiques; et 3) l'augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses d'investissement en raison des variations à plus long terme des régimes climatiques comme la hausse du niveau des mers ou les canicules chroniques. Par exemple, une hausse des températures pourrait avoir une incidence sur notre équipement de réseau et nécessiter l'ajout de dispositifs de refroidissement et réduire la durée de vie du matériel; des tempêtes de verglas ou des précipitations extrêmes pourraient endommager notre infrastructure de réseau physique et, par conséquent, nuire à la prestation de services à nos clients; des ouragans et des cyclones pourraient endommager ou détruire nos installations ou des éléments du réseau et avoir une incidence sur nos frais d'assurance; les répercussions sur notre chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la capacité des fournisseurs de fournir les produits et services requis et des dépenses d'investissement pourraient devoir être engagées pour remplacer les produits et services existants par des solutions permettant de réduire les émissions.

Parmi les mesures prises pour atténuer les risques liés au climat figurent l'établissement de plans et de stratégies de continuité des affaires et de reprise après sinistre, ainsi que la mise en œuvre de mesures écoénergétiques qui contribueront à la réduction des coûts d'exploitation (pour obtenir de plus amples renseignements sur nos mesures visant à atténuer les risques liés au climat, se reporter à notre plan d'action pour le climat et à notre rapport du GIFCC). L'ampleur des conséquences des changements climatiques pourrait être imprévisible; par conséquent, nos plans pourraient ne pas suffire à atténuer les conséquences d'une catastrophe naturelle, ce qui pourrait nuire grandement à nos activités, à nos occasions, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

12.8 RISQUES LIÉS À L'ACCEPTATION SOCIALE

La Société s'engage à contribuer au développement des communautés. Nos marchés couvrent un grand nombre de régions rurales et de plus petits centres. En offrant des services à large bande abordables à ces marchés peu desservis, nous apportons une importante contribution à leur développement économique et social. La disponibilité des services à large bande à un prix concurrentiel contribue à la création d'emplois par les entreprises locales en les aidant à devenir plus concurrentielles. Par ailleurs, nos investissements dans les réseaux aident les entreprises à établir leurs activités, à prendre de l'expansion et à se diversifier. Même si, dans notre industrie, les centres d'appels sont souvent impartis à l'étranger, la majorité de nos centres d'appels emploient des agents de service à la clientèle locaux issus des communautés où nous exerçons nos activités. De plus, la Société a mis sur pied des initiatives communautaires, qui reflètent les besoins particuliers des communautés. En 2021, la Société a versé 10,3 millions \$ en trésorerie et en nature sous forme de dons et commandites, contribuant en particulier à des initiatives axées sur la culture, l'éducation, la santé et le bien-être, l'environnement, l'inclusion sociale ainsi que la connectivité. Enfin, YourTV et NousTV, nos chaînes de télévision locales communautaires uniques au Canada, sont un complément notable à nos dons et activités de commandite en offrant une grande visibilité aux activités et aux intérêts des communautés locales. Les stations YourTV et NousTV sont dédiées à la couverture en profondeur de la population locale, des lieux, des événements et des questions d'intérêt locales propres aux communautés que nous desservons. Elles sont financées par un pourcentage réglementé de nos produits bruts tirés des services de vidéo.

L'incapacité de maintenir l'acceptation sociale de nos activités pourrait nuire à notre capacité d'attirer et de fidéliser les clients et, par conséquent, avoir des répercussions sur nos produits et nos perspectives de croissance. Par ailleurs, nous pourrions perdre notre permis social d'exploitation et ne plus être en mesure de soutenir la concurrence sur le marché.

12.9 RISQUES LIÉS AU COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Le maintien de pratiques éthiques supérieures dans l'ensemble de la Société est essentiel pour assurer la croissance de la Société. Le comité directeur de l'éthique de la Société, composé de représentants des Ressources humaines, des Affaires juridiques, des Finances et de l'Audit interne, assure une surveillance par la haute direction de l'ensemble de notre programme d'éthique, y compris l'examen du code d'éthique et des politiques connexes. En plus d'avoir un code d'éthique complet, la Société a mis en place une ligne d'éthique, à la fois anonyme et confidentielle, qui permet aux employés et à quiconque de signaler toute violation perçue ou réelle du code d'éthique de la Société. Les employés sont également encouragés à utiliser ce service pour demander conseil sur les comportements éthiques et légaux à adopter. Afin d'accroître la sensibilisation du personnel à l'éthique, une formation officielle en ligne sur le code d'éthique est obligatoire pour tous les nouveaux employés et membres du conseil d'administration, et doit être suivie tous les deux ans par la suite. De plus, des articles portant sur divers sujets en matière d'éthique sont publiés tout au long de l'année à l'intention des employés. Malgré ces efforts, la Société pourrait subir des manquements à l'éthique susceptibles non seulement de compromettre notre réputation, mais également d'entraîner des charges extraordinaires en raison de pénalités ou d'amendes.

12.10 RISQUES LIÉS À LA PROPRIÉTÉ

Cogeco inc. exerce un contrôle sur la Société au moven de la détention d'actions à droits de vote multiples. Gestion Audem inc., une société sous le contrôle des membres de la famille de feu Henri et Marie-Jeanne Audet (la « famille Audet »), exerce à son tour un contrôle sur Cogeco inc. au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote de Cogeco. La Société et Cogeco inc. sont des émetteurs assujettis au Canada dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto. Conformément à la convention sur les conflits conclue entre la Société et Cogeco inc., toutes les entreprises de câblodistribution doivent être détenues ou contrôlées par la Société. Cogeco inc. est par ailleurs libre de détenir et d'exploiter toute autre entreprise ou d'investir de la façon qu'elle juge appropriée. Il est possible que surviennent des situations dans lesquelles les intérêts respectifs de la famille Audet et des actionnaires ou autres parties prenantes de Cogeco inc. ou des actionnaires et autres parties prenantes de la Société diffèrent, auquel cas les intérêts de ces actionnaires ou parties prenantes pourraient être touchés de facon défavorable par de telles situations.

12.11 RISQUES LIÉS AUX LITIGES

Nous sommes impliqués dans divers litiges survenant dans le cours de nos activités. L'issue de ces réclamations et litiges est incertaine et pourrait nuire à notre réputation, à nos résultats d'exploitation, à notre liquidité ou à notre situation financière. Selon les renseignements connus à ce jour, nous ne prévoyons pas que le règlement des réclamations et procédures, prises individuellement ou collectivement, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes par les assurances, aura une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

12.12 CRISES ET URGENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE

Malgré les campagnes de vaccination au Canada et aux États-Unis, la crise de la COVID-19 continue de poser un risque pour nos activités en raison de l'imprévisibilité de l'évolution du virus et de l'émergence de nouveaux variants. L'incertitude persiste, bien que nous ayons connu une demande soutenue à l'égard de notre service Internet haute vitesse résidentiel compte tenu du fait que les clients passent plus de temps à la maison pour le travail, pour l'éducation en ligne et pour le divertissement. La crise de la COVID-19 entraîne un certain nombre de menaces, telles que des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des préoccupations en matière de santé et de sécurité qui touchent à la fois les employés et les clients et qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité à fournir nos services et à respecter nos obligations. Notre incapacité à assurer le bien-être de nos employés, de nos clients et de nos partenaires d'affaires pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre marque, notre réputation, nos activités, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Pour répondre au risque posé par la crise actuelle de la COVID-19, nous avons mis en œuvre des mesures d'atténuation telles que l'approvisionnement auprès d'autres sources, l'augmentation des capacités d'auto-installation, des protocoles de santé et de sécurité, ainsi que des mesures d'aide financière et de soutien pour nos clients et nos communautés. Toute épidémie, pandémie ou autre crise de santé publique qui se produira dans l'avenir pourrait représenter des risques semblables pour la Société.

13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les normes IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Communications est fondé sur les critères publiés dans la version mise à jour du rapport intitulé *Internal Control Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* publiée en mai 2013. À la suite de ces mises en œuvre, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été mis à jour et ont fait l'objet de tests afin de soutenir des CPCI et un CIIF adéquats.

Le 1^{er} septembre 2020, la filiale de la Société, Atlantic Broadband, a mis en œuvre un nouveau système financier. De plus, un nouveau système de gestion du capital humain a été mis en œuvre le 1^{er} janvier 2021 par la Société et ses filiales. Ces mises en œuvre ont donné lieu à des changements aux contrôles internes à l'égard de l'information financière pour l'exercice clos le 31 août 2021. À la suite de ces mises en œuvre, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été mis à jour et ont fait l'objet de tests afin de soutenir des CPCI et un CIIF adéquats. Le 1^{er} septembre 2021, un nouveau système financier a été mis en œuvre au siège social de la Société et au sein de Cogeco Connexion.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception et l'efficacité générales des CPCI et du CIIF de la Société au 31 août 2021 et ont conclu que ces derniers étaient efficaces.

14. MÉTHODES COMPTABLES

14.1 MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS requiert que la direction adopte des méthodes comptables et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, des actifs et des passifs éventuels ainsi que des produits et des charges au cours de l'exercice. Un sommaire des principales méthodes comptables de la Société est présenté à la note 2 des états financiers consolidés. Les méthodes comptables suivantes ont été déterminées comme critiques pour les activités de Cogeco Communications.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués en fonction de la contrepartie reçue ou à recevoir d'un client, déduction faite des retours et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque le contrôle est transféré au client.

Les produits sont comptabilisés en suivant les cinq étapes suivantes :

- identifier le contrat conclu avec le client;
- déterminer les différentes obligations de prestation du contrat;
- déterminer le prix de transaction;
- répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation du contrat; et
- comptabiliser les produits lorsque la Société a rempli une obligation de prestation.

Les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

Résidentiels

- les produits provenant des abonnements mensuels (déduction faite des escomptes, des rabais, des remboursements et des crédits) aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés sur une base mensuelle, au moment où les services sont fournis;
- les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés sur une base mensuelle, au moment où les services sont fournis; et
- les produits générés par la vente d'équipement chez l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

Commerciaux

- les produits provenant des abonnements mensuels (déduction faite des escomptes, des rabais, des remboursements et des crédits) aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de l'entente contractuelle: et
- les produits générés par la vente d'équipement chez l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

Autres

essentiellement les recettes publicitaires, qui sont comptabilisées au moment où les services sont fournis.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs.

INSCRIPTION À L'ACTIF DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs ainsi qu'une portion des frais généraux directement imputables à l'actif sont inscrits à l'actif. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont inscrits à l'actif jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

PROVISIONS

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et pour quantifier les sorties de trésorerie attendues ainsi que le taux d'actualisation.

ÉVENTUALITÉS

Un degré élevé de jugement est nécessaire pour établir des estimations quant aux éventualités liées à des poursuites, aux impôts, à l'incidence des décisions réglementaires et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales, ainsi que pour déterminer si une perte est probable et pour estimer les sorties de ressources économiques. De telles éventualités sont estimées en fonction de l'information dont dispose la Société.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des unités génératrices de trésorerie (« UGT »). De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations quant à la nature et au moment des différences permanentes et temporaires futures, le moment attendu des résorptions de ces différences temporaires et les taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences.

14.2 APPLICATION INITIALE DE NORMES, D'INTERPRÉTATIONS ET DE MODIFICATIONS **AUX NORMES ET INTERPRÉTATIONS**

Définition d'une entreprise - Modifications d'IFRS 3

En octobre 2018, l'IASB a modifié IFRS 3, Regroupements d'entreprises, pour clarifier la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction devrait être comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises ou d'acquisition d'actifs. La Société a adopté ces modifications avec prise d'effet le 1er septembre 2020 et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés. Les répercussions de ces modifications, le cas échéant, dépendront des faits et circonstances liés à toute acquisition future et ces modifications pourraient avoir une incidence sur la décision de comptabiliser ces acquisitions futures comme des regroupements d'entreprises ou des acquisitions d'actifs, ainsi que sur la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables acquis et le goodwill.

14.3 FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS **AUX NORMES ET INTERPRÉTATIONS**

De nouvelles normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations ont été publiées par l'IASB ou par l'IFRS Interpretations Committee, mais elles n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les modifications aux normes et interprétations suivantes, qui ont été publiées, pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Société.

Dépôts à vue avec restrictions d'utilisation (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie)	En septembre 2021, l'IFRS Interpretations Committee a publié la décision provisoire intitulée <i>Dépôts à vue avec restrictions d'utilisation</i> (IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>), suivant la réception d'une demande pour préciser si une entité devrait inclure un dépôt à vue comme composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans ses tableaux des flux de trésorerie et ses états de la situation financière lorsque le dépôt à vue est assujetti à des restrictions contractuelles, convenues avec un tiers, touchant son utilisation. La Société surveillera l'évolution de cette décision provisoire et en évaluera l'incidence sur ses états financiers consolidés, particulièrement en ce qui a trait à la présentation des fonds reçus des gouvernements provincial et fédéral qui seront utilisés pour financer certains projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse (se reporter à la note 12 des états financiers consolidés), qui sont actuellement présentés à titre de trésorerie soumise à restrictions, une fois que la décision sera rendue définitive.
Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique – Modifications d'IAS 12	En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i> , afin de clarifier la façon dont les sociétés doivent comptabiliser l'impôt différé sur certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, génèrent des différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société compte adopter ces modifications dans ses états financiers consolidés pour les exercices ouverts à compter du 1 ^{er} septembre 2021. La Société ne s'attend pas à ce que l'application de ces modifications ait une incidence sur ses états financiers consolidés.
Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique (IAS 38, Immobilisations incorporelles)	En mars 2021, l'IFRS Interpretations Committee a rendu définitive la décision intitulée <i>Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique</i> (IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i>), qui clarifie la manière de comptabiliser certains coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique. La Société évalue actuellement les répercussions sur ses états financiers consolidés, mais elle ne s'attend pas à ce que ces répercussions soient significatives. La Société prévoit mettre en œuvre les changements nécessaires, le cas échéant, découlant de cette décision au cours des prochains trimestres.
Informations à fournir sur les méthodes comptables — Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2	En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , pour exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. D'autres modifications d'IAS 1 expliquent la manière dont une entité peut identifier une méthode comptable significative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les informations à fournir sur ses méthodes comptables.
Réforme des taux d'intérêt de référence (phase 2) – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16	En août 2020, l'IASB a publié le document <i>Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2</i> , qui modifie IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> , IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> , IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> , et IFRS 16, <i>Contrats de location</i> . Les modifications de la phase 2 abordent des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière au moment de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence des changements sur les flux de trésorerie contractuels ou sur les relations de couverture découlant du remplacement d'un taux d'intérêt de référence par un taux de référence alternatif. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2021, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés et elle continuera de surveiller la réforme et ses répercussions connexes.
Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Modifications d'IAS 1	En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1 afin d'apporter des précisions sur le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés. En juin 2021, l'IASB a décidé provisoirement de proposer plusieurs modifications aux clarifications apportées en janvier 2020 et de reporter la date d'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2024.

15. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux normes IFRS qu'utilise Cogeco Communications tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de la Société et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires. Le rapprochement entre le « BAIIA ajusté », la « marge du BAIIA ajusté », les « flux de trésorerie disponibles », l'« intensité du capital », l'« endettement » et l'« endettement net » et les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS est également présenté. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le présent rapport de gestion présente également des indicateurs de rendement clés sur la base d'un taux de change constant, y compris les produits, le « BAIIA ajusté », les acquisitions d'immobilisations corporelles et les « flux de trésorerie disponibles ». Les mesures sur la base d'un taux de change constant sont considérées comme des mesures financières non conformes aux normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables présentées par d'autres

Mesures financières non conformes aux normes IFRS	Utilisation	Calcul	Mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS
BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté	Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures clés couramment présentées et utilisées dans le secteur des télécommunications, puisqu'ils permettent d'établir une comparaison entre des sociétés dont la structure du capital diffère et qu'ils constituent des mesures plus actuelles, celles-ci ne comprenant pas les investissements passés dans les actifs. Le BAIIA ajusté compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière.	amment présentées – bénéfice de la période ou de l'exercice; Ajouter : aqu'ils permettent entre des sociétés – charges financières; capital diffère et – amortissements; et eles investissements alallA ajusté compte sées par les milieux – bénéfice de la période ou de l'exercice; Ajouter : - impôts sur le résultat; - charges financières; - amortissements; et d'acquisition.	
	Le BAIIA ajusté des unités d'affaires de Cogeco Communications correspond au bénéfice sectoriel (à la perte sectorielle) présenté à la note 5 des états financiers consolidés.		
		Marge du BAIIA ajusté : – BAIIA ajusté; Diviser par : – produits.	Aucune mesure financière comparable conforme aux normes IFRS
Flux de trésorerie disponibles	La direction et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie disponibles pour mesurer la capacité de Cogeco Communications à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.	Flux de trésorerie disponibles : - BAIIA ajusté; Ajouter : - amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; - paiement fondé sur des actions; - perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles; et - charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations; Déduire : - frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition; - charges financières ⁽¹⁾ ; - impôts exigibles; - acquisitions d'immobilisations corporelles ⁽²⁾ ; et - remboursement des obligations locatives.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
Sur la base d'un taux de change constant	Les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les acquisitions d'immobilisations corporelles et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures présentées sur la base d'un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de la performance financière sous-jacente de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change.	Les données sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.	

Exclut le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ comptabilisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020.

Exclut l'acquisition sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS	Utilisation	Calcul	Mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS
Intensité du capital	La direction de Cogeco Communications et les investisseurs utilisent l'intensité du capital afin d'évaluer les dépenses d'investissement engagées par la Société pour maintenir un certain niveau de produits.	Intensité du capital : - acquisitions d'immobilisations corporelles ⁽¹⁾ ; Diviser par : - produits.	Aucune mesure financière comparable conforme aux normes IFRS
Endettement et endettement net	L'endettement et l'endettement net sont des mesures utilisées par la direction et les investisseurs pour évaluer le levier financier de Cogeco Communications, puisqu'elles représentent la dette et la dette qui n'est pas	Endettement : Ajouter : – capital de la dette à long terme; et – endettement bancaire.	Dette à long terme, y compris la tranche courante
	couverte par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles, respectivement.	Endettement net : – endettement Déduire : – trésorerie et équivalents de trésorerie.	Dette à long terme, y compris la tranche courante

⁽¹⁾ Exclut l'acquisition sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre.

15.1 RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DE LA MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Le rapprochement entre le BAIIA ajusté et la mesure financière la plus comparable conforme aux normes IFRS, ainsi que le calcul de la marge du BAIIA ajusté, se présentent comme suit :

	Trimestres clo	os les 31 août	Exercices c	los les 31 août
	2021	2020	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	103 406	96 148	431 647	396 591
Impôts sur le résultat	28 466	30 305	130 726	112 321
Charges financières	23 608	39 302	124 163	131 093
Amortissements	131 116	124 825	510 376	499 238
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	3 974	3 955	8 744	9 486
BAIIA ajusté	290 570	294 535	1 205 656	1 148 729
Produits	632 684	605 168	2 510 453	2 384 283
Marge du BAIIA ajusté	45,9 %	48,7 %	48,0 %	48,2 %

15.2 RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Le rapprochement entre les flux de trésorerie disponibles et la mesure financière la plus comparable conforme aux normes IFRS se présente comme suit :

	Trimestres clo	s les 31 août	Exercices clo	s les 31 août
	2021	2020	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	281 547	254 745	1 019 059	917 819
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	2 342	2 344	9 277	9 503
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	(50 068)	(1 116)	(40 289)	55 194
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	25 320	(7 410)	101 715	20 004
Impôts exigibles	(20 331)	(13 713)	(65 070)	(57 632)
Intérêts payés	32 185	45 162	123 657	153 434
Charges financières ⁽¹⁾	(23 608)	(39 302)	(124 163)	(153 991)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(175 180)	(128 195)	(533 186)	(483 990)
Remboursement des obligations locatives	(784)	(1 143)	(4 123)	(4 905)
Flux de trésorerie disponibles	71 423	111 372	486 877	455 436

⁽¹⁾ Exclut le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ comptabilisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020.

15.3 RAPPROCHEMENT DE L'INTENSITÉ DU CAPITAL

Le calcul de l'intensité du capital se présente comme suit :

	Trimestres clos	les 31 août	Exercices clo	s les 31 août
	2021	2020	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	175 180	128 195	533 186	483 990
Produits	632 684	605 168	2 510 453	2 384 283
Intensité du capital	27,7 %	21,2 %	21,2 %	20,3 %

15.4 RAPPROCHEMENT DE L'ENDETTEMENT ET DE L'ENDETTEMENT NET

Le rapprochement entre l'endettement et l'endettement net et la mesure financière la plus comparable conforme aux normes IFRS se présente comme suit :

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Dette à long terme, y compris la tranche courante	3 272 216	3 116 602
Escomptes, coûts de transaction et autres	43 032	55 714
Endettement bancaire	4 460	7 610
Endettement	3 319 708	3 179 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(365 520)	(366 497)
Endettement net	2 954 188	2 813 429

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction	87	États consolidés des variations des capitaux propres	93
Rapport de l'auditeur indépendant	88	États consolidés de la situation financière	94
États consolidés du résultat net	91	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	95
États consolidés du résultat alobal	92	Notes annexes	Q.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de Cogeco Communications inc. (la « Société ») ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont sous la responsabilité de la direction. Les états financiers consolidés incluent des montants établis par la direction selon des estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et d'exploitation utilisée dans le reste du rapport annuel se conforme aux renseignements présentés dans les états financiers consolidés.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de Cogeco Communications inc. et de ses filiales a mis au point et vise à améliorer les systèmes comptables et de gestion en vue de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte éventuelle ou une utilisation non autorisée et maintient les contrôles comptables internes dans le but de s'assurer qu'on peut se fier aux registres comptables lors de la préparation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration assume sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés contenus dans ce rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit. Ce comité passe en revue les états financiers consolidés annuels de la Société et en recommande l'approbation par le conseil d'administration. De plus, ce comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs externes et internes en vue de discuter des résultats de l'audit externe et interne et des sujets touchant l'information financière.

L'auditeur indépendant nommé par les actionnaires, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, est chargé d'effectuer l'audit indépendant des états financiers consolidés selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et d'exprimer une opinion sur ces états. L'auditeur indépendant peut s'adresser librement au comité d'audit, que la direction soit présente ou non. Le rapport de l'auditeur indépendant est présenté ci-après.

(signé) Philippe Jetté Président et chef de la direction

(signé) Patrice Ouimet Premier vice-président et chef de la direction financière

Montréal, le 11 novembre 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Cogeco Communications inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Cogeco Communications inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 août 2021 et 2020, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 août 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 août 2021. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Goodwill – Services à large bande américains – Se reporter aux notes 2 F) et 15 des états financiers consolidés

Description de la question clé de l'audit

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du niveau auquel la direction surveille le goodwill. L'affectation est faite à une UGT dont on s'attend à ce qu'elle bénéficie des synergies du regroupement d'entreprises duquel découle le goodwill. Au 30 juin 2021, la Société a effectué des tests de dépréciation pour toutes ses UGT au sein des secteurs des services à large bande canadiens et américains. L'évaluation, par la Société, de la dépréciation du goodwill fait intervenir la comparaison de la valeur recouvrable de chaque UGT qui comprend un goodwill à sa valeur comptable. Conformément aux autres UGT, la valeur recouvrable de l'UGT Services à large bande américains New Hampshire/Maine (« UGT New Hampshire/Maine ») a été estimée en fonction du modèle de la valeur d'utilité, ce qui a nécessité de la part de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses importantes en ce qui concerne les taux d'actualisation et les projections des flux de trésorerie (qui comprennent les prévisions à l'égard des produits et des marges du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), des dépenses d'investissement et du taux de croissance final). Toute modification de ces estimations et de ces hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable, sur le montant de toute provision pour perte de valeur du goodwill, voire sur ces deux éléments. Comme la valeur recouvrable de l'UGT New Hampshire/Maine dépassait sa valeur comptable à la date d'évaluation, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Bien que plusieurs estimations et hypothèses soient nécessaires pour estimer la valeur recouvrable de l'UGT New Hampshire/Maine, les estimations et les hypothèses ayant le degré de subjectivité le plus élevé et l'incidence la plus importante sur la juste valeur sont liées aux prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA et au choix du taux de croissance final et du taux d'actualisation. L'audit de ces estimations et de ces hypothèses a exigé un haut niveau d'attention de la part de l'auditeur et un travail d'audit plus étendu, y compris le recours à des spécialistes en juste valeur.

Traitement de la question pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA et au choix du taux de croissance final et du taux d'actualisation pour estimer la valeur recouvrable de l'UGT New Hampshire/Maine ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué la capacité de la direction à établir, avec exactitude, des prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA en comparant les résultats réels avec les prévisions historiques de la direction.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions à l'égard des produits et des marges du BAIIA en :
 - comparant les prévisions aux produits et aux marges du BAIIA historiques et aux communications internes avec la haute direction et le conseil d'administration détaillant les stratégies d'affaires et les plans de croissance;

- comparant les prévisions à l'égard des produits à l'information contenue dans les rapports d'analystes et les rapports sectoriels accessibles au public.
- Avec l'aide des spécialistes en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable de ce qui suit :
 - le taux de croissance final, en établissant une fourchette d'estimations indépendantes à l'aide des données sectorielles disponibles et des taux d'inflation prévus à long terme et en les comparant au taux de croissance final choisi par la
 - le taux d'actualisation, en testant les informations sources sous-tendant la détermination du taux d'actualisation et en établissant une fourchette d'estimations indépendantes, et en les comparant au taux d'actualisation choisi par la direction.
 - la valeur recouvrable déterminée par la direction, en établissant une fourchette d'estimations indépendantes à l'aide des informations sur le marché disponibles provenant de sources tierces et de transactions récentes, le cas échéant, et en les comparant au multiple du BAIIA implicite de l'UGT New Hampshire/Maine.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées cidessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christian Jacques.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L/s.r.l. 1

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A124341

Montréal (Québec) Le 11 novembre 2021

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Exercices clos les 31 août	Notes	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)		\$	\$
Produits	4	2 510 453	2 384 283
Charges d'exploitation	7	1 281 332	1 211 422
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	24 A)	23 465	24 132
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	5	8 744	9 486
Amortissements	8	510 376	499 238
Charges financières	9	124 163	131 093
Bénéfice avant impôts sur le résultat		562 373	508 912
Impôts sur le résultat	10	130 726	112 321
Bénéfice de l'exercice		431 647	396 591
Bénéfice de l'exercice attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		401 517	375 174
Participations ne donnant pas le contrôle		30 130	21 417
		431 647	396 591
Bénéfice par action			
De base	11	8,47	7,74
Dilué	11	8,40	7,67

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 août	Note	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
Bénéfice de l'exercice		431 647	396 591
Autres éléments du résultat global			
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net			
Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie			
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture		28 998	(24 954)
Impôts sur le résultat connexes		(7 684)	6 612
		21 314	(18 342)
Ajustements au titre de l'écart de change			
Écarts de change nets à la conversion d'un investissement net dans des établissements à l'étranger		(61 389)	(37 356)
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger		16 575	9 867
Impôts sur le résultat connexes		172	84
		(44 642)	(27 405)
		(23 328)	(45 747)
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net			
Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies			
Réévaluation du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies	22 B)	4 441	1 425
Impôts sur le résultat connexes		(1 177)	(378)
		3 264	1 047
		(20 064)	(44 700)
Résultat global de l'exercice		411 583	351 891
Résultat global de l'exercice attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		393 904	338 076
Participations ne donnant pas le contrôle		17 679	13 815
		411 583	351 891

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capitaux propre	es attribuables	aux propriétaire	s de la Société		
Exercices clos les 31 août 2021 et 2020	Capital social	Réserve au titre de paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 19)		(note 20)			
Solde au 31 août 2019	1 023 390	13 526	31 028	1 131 845	359 689	2 559 478
Bénéfice de l'exercice	_	_	_	375 174	21 417	396 591
Autres éléments du résultat global de l'exercice	_	_	(38 145)	1 047	(7 602)	(44 700)
Résultat global de l'exercice	_	_	(38 145)	376 221	13 815	351 891
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	6 670	_	_	_	_	6 670
Paiement fondé sur des actions (notes 19 D) et 24 A))	_	7 164	_	_	_	7 164
Paiement fondé sur des actions comptabilisé précédemment à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions pour les options exercées	1 129	(1 129)	_	_	_	_
Dividendes (note 19 C))	_	_	_	(112 275)	_	(112 275)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation	(44 536)	_	_	(120 999)	_	(165 535)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(5 643)	_	_	_	_	(5 643)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	3 953	(3 214)	_	(739)	_	_
Total (des distributions aux actionnaires) des apports des actionnaires	(38 427)	2 821	_	(234 013)	_	(269 619)
Solde au 31 août 2020	984 963	16 347	(7 117)	1 274 053	373 504	2 641 750
Bénéfice de l'exercice	_	_	_	401 517	30 130	431 647
Autres éléments du résultat global de l'exercice	_	_	(10 877)	3 264	(12 451)	(20 064)
Résultat global de l'exercice	_	_	(10 877)	404 781	17 679	411 583
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	3 702	_	_	_	_	3 702
Paiement fondé sur des actions (notes 19 D) et 24 A))	_	6 241	_	_	_	6 241
Paiement fondé sur des actions comptabilisé précédemment à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions pour les options exercées	665	(665)	_	_	_	_
Dividendes (note 19 C))	_	_	_	(121 051)	_	(121 051)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation	(31 827)	_	_	(99 632)	_	(131 459)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(4 439)	_	_	_	_	(4 439)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	5 187	(5 034)	_	(153)	_	_
Total (des distributions aux actionnaires) des apports des actionnaires	(26 712)	542	_	(220 836)		(247 006)
Solde au 31 août 2021	958 251	16 889	(17 994)	1 457 998	391 183	2 806 327

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 août	Notes	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		365 520	366 497
Trésorerie soumise à restrictions	12	170 434	_
Créances clients et autres débiteurs	23 A)	78 346	83 013
Impôts sur le résultat à recevoir		6 063	3 283
Charges payées d'avance et autres		32 681	29 266
Instruments financiers dérivés		1 076	
Actifs non courants		654 120	482 059
Trésorerie soumise à restrictions	12	13 100	_
Autres actifs	13	105 445	45 109
Immobilisations corporelles	14	2 357 845	2 088 930
Immobilisations incorporelles	15 A)	2 739 911	2 800 401
Goodwill	15 A)	1 476 150	1 381 024
Actifs d'impôts différés	10	5 121	6 674
Notes a imposs director		7 351 692	6 804 197
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passifs courants			
Endettement bancaire		4 460	7 610
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		270 497	211 052
Provisions	16	17 949	33 864
Passifs d'impôts sur le résultat		5 800	39 897
Passifs sur contrat et autres passifs	17	57 231	47 162
Subventions gouvernementales reçues d'avance	12	170 434	_
Instruments financiers dérivés		_	3 834
Tranche courante de la dette à long terme	18	225 344	29 569
		751 715	372 988
Passifs non courants			
Dette à long terme	18	3 046 872	3 087 033
Instruments financiers dérivés		42 000	67 375
Passifs sur contrat et autres passifs	17	8 547	10 965
Subventions gouvernementales reçues d'avance	12	13 100	_
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel	22 B)	9 853	13 490
Passifs d'impôts différés	10	673 278	610 596
		4 545 365	4 162 447
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	19 B)	958 251	984 963
Réserve au titre de paiements fondés sur des actions		16 889	16 347
Cumul des autres éléments du résultat global	20	(17 994)	(7 117)
Bénéfices non distribués		1 457 998	1 274 053
		2 415 144	2 268 246
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		391 183	373 504
		2 806 327	2 641 750
		7 351 692	6 804 197

Engagements, éventualités et garanties (note 25) Événements postérieurs à la date de clôture (note 26)

Au nom du conseil d'administration,

(signé) Louis Audet Administrateur

(signé) Joanne Ferstman Administratrice

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août	Notes	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice de l'exercice		431 647	396 591
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Amortissements	8	510 376	499 238
Charges financières	9	124 163	131 093
Impôts sur le résultat	10	130 726	112 321
Paiement fondé sur des actions		7 810	8 070
Perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles		185	(515)
Cotisations au titre des régimes à prestations définies, déduction faite de la charge		(765)	(347)
		1 204 142	1 146 451
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	21 A)	40 289	(55 194)
Intérêts payés		(123 657)	(153 434)
Impôts sur le résultat payés		(101 715)	(20 004)
		1 019 059	917 819
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	14	(533 186)	(483 990)
Paiement des dépôts liés aux licences de spectre	13	(59 018)	_
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	6	(395 086)	(81 509)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		2 458	8 224
·		(984 832)	(557 275)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
(Diminution) augmentation de l'endettement bancaire		(3 150)	7 610
Augmentation nette des facilités renouvelables		256 230	
Remboursement des billets, des débentures et des facilités de crédit		(21 410)	(269 169)
Remboursement des obligations locatives		(4 123)	(4 905)
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises		(1 708)	(3 228)
Augmentation des coûts de transaction différés		_	(620)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	19 B)	3 702	6 670
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation	19 B)	(131 459)	(165 535)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités	13 0/	(101 400)	(103 333)
d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	19 B)	(4 439)	(5 643)
Dividendes versés	19 C)	(121 051)	(112 275)
		(27 408)	(547 095)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés dans une monnaie étrangère		(7 796)	(3 456)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(977)	(190 007)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		366 497	556 504

NOTES ANNEXES

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

NATURE DES ACTIVITÉS

Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») est une société de communications qui exerce ses activités au Canada sous le nom Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, et aux États-Unis sous la marque Atlantic Broadband, dans 12 États. Cogeco Communications fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibre bidirectionnels à large bande.

Le 1er septembre 2021, la filiale de la Société, Atlantic Broadband, a conclu l'acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest, Inc. (« WOW! ») en Ohio (se reporter à la note 26).

La Société est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détenait 33,5 % des actions de participation de la Société au 31 août 2021, représentant 83,4 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Cogeco Communications est une société ouverte canadienne dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CCA ».

Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3301, Montréal (Québec) H3B 3N2.

BASE D'ÉTABLISSEMENT 1.

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers et les instruments financiers dérivés (voir note 2 M)), les accords de paiement fondé sur des actions réglés en trésorerie (voir note 2 J)) et les actifs des régimes de retraite (voir note 2 K)), qui ont été comptabilisés à la juste valeur, et pour l'obligation au titre des prestations définies (voir note 2 K)) et les provisions (voir note 2 I)), qui ont été comptabilisées à la valeur actualisée. Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers consolidés ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés de l'exercice 2021.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Cogeco Communications.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Cogeco Communications lors de la réunion tenue le 11 novembre 2021.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES 2.

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

A) MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle de la filiale. La fin d'exercice et les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par la Société. La participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées est présentée séparément de la participation de la Société dans celles-ci. La participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se compose du montant de la participation ne donnant pas le contrôle calculé à la date du regroupement d'entreprises initial et de la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans les variations des capitaux propres depuis cette date. Les variations de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Les secteurs opérationnels et les pourcentages de participation dans les filiales principales au 31 août 2021 sont les suivants :

Secteurs opérationnels	Filiales principales	Pourcentage de participation	Droits de vote
		%	%
Services à large bande canadiens	Cogeco Connexion	100	100
Services à large bande américains	Atlantic Broadband	79	79

La Société a établi des entités ad hoc afin d'atténuer l'incidence des fluctuations du prix de l'action sur ses régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Une entité ad hoc est consolidée si, d'après l'évaluation de la substance de sa relation avec la Société, et des risques et avantages inhérents à cette structure, la Société conclut qu'elle la contrôle.

Des entités ad hoc contrôlées par la Société ont été établies selon des conditions qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités ad hoc. La Société obtient donc la majeure partie des avantages liés aux activités et à l'actif net des entités ad hoc, celles-ci étant exposées à la majorité des risques liés aux activités des entités ad hoc et conservant la majeure partie du risque résiduel ou inhérent à la propriété relatif aux entités ad hoc ou à leurs actifs.

Les transactions et les soldes intersociétés ainsi que les produits et les charges latents ont été éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

B) **REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill est comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge, lesquels sont tous évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée comme étant la somme des justes valeurs des actifs transférés, des passifs pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la Société à la date d'acquisition, en incluant tout actif ou passif lié à un accord de contrepartie éventuelle, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Le droit de recevoir ou l'obligation de verser une contrepartie éventuelle est classé dans les actifs, les passifs ou les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres n'est pas réévaluée jusqu'à ce qu'elle soit classée définitivement dans les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les actifs ou les passifs est évaluée soit à titre d'instrument financier, soit à titre de provision. Les variations de la juste valeur qui se qualifient à titre d'ajustements pendant la période d'évaluation pour les répartitions provisoires du prix d'achat sont ajustées au cours de la période considérée au coût d'acquisition, et les changements sont appliqués sur une base rétrospective.

Les coûts d'acquisition, autres que les coûts liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, et les coûts d'intégration et de restructuration engagés par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

C) **COMPTABILISATION DES PRODUITS**

Les produits sont évalués en fonction de la contrepartie reçue ou à recevoir d'un client, déduction faite des retours et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque le contrôle est transféré au client.

Les produits sont comptabilisés en suivant les cinq étapes suivantes :

- identifier le contrat conclu avec le client;
- déterminer les différentes obligations de prestation du contrat;
- déterminer le prix de transaction;
- répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation du contrat; et
- comptabiliser les produits lorsque la Société a rempli une obligation de prestation.

Les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

Résidentiels

- les produits provenant des abonnements mensuels (déduction faite des escomptes, des rabais, des remboursements et des crédits) aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés sur une base mensuelle, à mesure que les services sont fournis;
- les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés sur une base mensuelle, à mesure que les services sont fournis; et
- les produits générés par la vente d'équipement chez l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

Commerciaux

- les produits provenant des abonnements mensuels (déduction faite des escomptes, des rabais, des remboursements et des crédits) aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de l'entente contractuelle; et
- les produits générés par la vente d'équipement chez l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

Autres

essentiellement les recettes publicitaires, qui sont comptabilisées au moment où les services sont fournis.

Accords de prestations multiples

La Société offre certains produits et services dans le cadre d'accords de prestations multiples. La Société comptabilise séparément les produits et les services individuels quand ils comportent une obligation de prestation distincte, de sorte qu'un de ces produits ou services peut être identifié séparément des autres éléments compris dans un forfait, et qu'un client peut en tirer parti isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles.

La contrepartie est évaluée et répartie entre les composantes en fonction de leur prix de vente spécifique et la méthode de comptabilisation adéquate des produits leur est appliquée. Le prix de vente spécifique est déterminé en fonction du prix observable auquel la Société vend ses produits et ses services séparément sans contrat, puis est ajusté pour tenir compte des conditions du marché et d'autres facteurs.

Passifs sur contrat

La Société estime que les frais d'installation et de mise en service ne sont pas considérés comme des obligations de prestations distinctes, car un client ne peut en tirer parti isolément.

Par conséquent, dans le cas des clients de services résidentiels, ces frais sont différés et amortis dans les produits sur la période au cours de laquelle les frais demeurent significatifs pour le client, ce qui correspond à une période d'environ six mois selon l'estimation de la Société. L'estimation doit tenir compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs, dont les frais d'installation moyens, les produits moyens par client et le comportement des clients, entre autres. Dans le cas des clients de services commerciaux, ils sont différés et amortis dans les produits au fur et à mesure que les produits des services connexes sont gagnés, sur la durée de l'accord.

Les produits non gagnés, tels que les paiements pour les services et produits reçus d'avance, sont comptabilisés comme des passifs sur contrat dans l'état consolidé de la situation financière jusqu'à ce que le service soit fourni ou que le produit soit livré au client.

Coûts des contrats

Les coûts des contrats sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière en tant qu'autres actifs, et se composent des frais initiaux versés aux immeubles à logements multiples et des coûts marginaux d'obtention d'un contrat. Les frais initiaux que la Société verse aux immeubles à logements multiples, par exemple aux syndicats des copropriétaires, dans le but d'avoir accès aux résidents de ces immeubles pour leur offrir des services, sont comptabilisés sur la durée du contrat en tant que diminution des produits. Les coûts engagés pour l'obtention d'un contrat (comme les commissions de vente) sont comptabilisés au titre des charges d'exploitation sur la durée pendant laquelle un client devrait continuer d'être un client de la Société, sans dépasser quatre ans.

D) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Actifs détenus

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions publiques, moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs ainsi qu'une portion des frais généraux directement imputables à l'actif sont inscrits à l'actif. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont inscrits à l'actif jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

L'amortissement est comptabilisé de manière linéaire sur la durée de vie utile prévue de l'actif⁽¹⁾, à partir de la date où l'actif est prêt pour son utilisation prévue. L'amortissement est calculé en fonction du montant amortissable, qui correspond au coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle. Les terrains et les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Bâtiments et améliorations locatives ⁽¹⁾	10 à 40 ans
Réseaux et infrastructure ⁽²⁾	3 à 20 ans
Équipement chez l'abonné	3 à 5 ans
Véhicules et équipements ⁽³⁾	3 à 10 ans

- (1) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité prévue.
- (2) Les réseaux et infrastructure comprennent les tours de câblodistribution, les têtes de ligne, les émetteurs, les réseaux de fibre et câble coaxial, les branchements de clients et les équipements de réseaux.
- (3) Les véhicules et équipements comprennent les véhicules, l'équipement de programmation, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les autres équipements.

Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, celles-ci sont comptabilisées comme des éléments distincts (principales composantes) de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées annuellement, et toute variation est comptabilisée de façon prospective.

Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la radiation d'une immobilisation corporelle est calculé comme l'écart entre le produit de la vente, s'il y a lieu, et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

La Société ne comptabilise pas les obligations de démantèlement liées à ses réseaux de fibre et câble coaxial. La Société prévoit renouveler toutes ses ententes d'accès aux structures de soutènement détenues par des entreprises de services publics dans le futur; par conséquent, la valeur actualisée de l'obligation qui est obtenue n'est pas importante.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Se reporter à la méthode comptable présentée à la section G) Contrats de location.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL E)

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon, seulement au coût moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill si elles répondent aux critères d'une immobilisation incorporelle et si la juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Ces immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon, seulement au coût moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité estimatives sont revues annuellement et l'incidence des changements aux estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties comme suit :

- les relations-clients sont amorties de facon linéaire sur la durée d'utilité estimative, soit la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, n'excédant pas huit ans:
- les licences de spectre sont amorties sur la durée non résiliable initiale des licences, n'excédant pas dix ans.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée d'utilité économique n'a pas de limite prévisible du fait que celle-ci résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux pouvant être renouvelés sans engager de coûts importants. Elles englobent les licences d'entreprise de distribution de câblodistribution et les franchises (les « licences de câblodistribution »). Les licences de câblodistribution comprennent les licences des autorités réglementaires de radiodiffusion et les exemptions de permis permettant d'accéder aux fovers et aux clients d'un secteur donné. La Société a conclu que les licences de câblodistribution avaient une durée d'utilité indéterminée. puisqu'aucun facteur légal, réglementaire, contractuel, économique ou d'une autre nature ne pouvait empêcher leur renouvellement ou circonscrire la période au cours de laquelle elles contribuent aux flux de trésorerie de la Société. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine si les événements et circonstances continuent de confirmer l'évaluation de la durée d'utilité indéterminée. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties.

Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS F)

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier. Le cas échéant, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur, s'il y a lieu. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour leguel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis au test sur une base individuelle sont regroupés sous la forme du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs, soit les unités génératrices de trésorerie (« unités génératrices de trésorerie » ou « UGT »). Dans les cas où il est possible d'identifier une base d'affectation raisonnable et cohérente, les actifs de support sont également affectés à des UGT prises individuellement. Autrement, ils seront affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable et cohérente peut être identifiée.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période précédente de la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette unité au cours de la période considérée, à condition qu'il satisfasse tous les critères

- les actifs et les passifs constituant l'unité n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable;
- le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'unité; et
- sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur comptabilisées sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et ensuite en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

Pour les actifs autres que le goodwill, une évaluation est effectuée à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement pourraient ne plus exister ou avoir diminué. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable des actifs n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises connexe. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill ne peut être reprise.

G) CONTRATS DE LOCATION

Au moment de la passation, la Société détermine si un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. À la date de début du contrat de location, soit à la date à laquelle le bien sous-jacent est prêt à être utilisé, la Société comptabilise une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation correspondant, sauf dans le cas des contrats de location à court terme ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, lesquels sont comptabilisés en charges de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation se compose des éléments suivants:

- le montant correspondant à l'évaluation initiale des obligations locatives comptabilisées;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux engagés; et
- une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement du bien sous-jacent, de restauration du lieu où le bien se trouve ou de remise du bien sous-jacent dans l'état exigé par les modalités du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la plus courte des deux périodes suivantes : la durée d'utilité estimative du bien sous-jacent ou la durée du contrat de location. La durée du contrat de location correspond à la durée non résiliable du contrat, à la période couverte par les options de prolongation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées et à la période couverte par les options de résiliation dont on a la certitude raisonnable qu'elles ne seront pas exercées. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il y a une indication qu'ils pourraient s'être dépréciés.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début sur la durée du contrat de location, actualisés selon le taux d'emprunt marginal de la Société, à moins que le taux d'intérêt implicite du contrat de location puisse être facilement déterminé. La Société applique un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les éléments suivants :

- les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle;
- les paiements liés aux périodes couvertes par des options d'achat et des options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location dont on a la certitude raisonnable qu'elle sera exercée.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives et sont plutôt comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement qui est à l'origine de ces paiements.

Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduite pour tenir compte des paiements de loyers effectués. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, lorsqu'il y a un changement dans les modalités d'un contrat de location, lorsqu'il y a un changement dans les sommes dont il est attendu qu'elles seront payées au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou lorsqu'il y a un changement dans l'évaluation visant à déterminer si les options d'achat, de renouvellement ou de résiliation seront exercées. Le montant de la réévaluation des obligations locatives est comptabilisé comme un ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation, ou comptabilisé dans l'état consolidé de résultat lorsque la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation s'en trouve ramenée à zéro.

La Société a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives fixes, mais plutôt de comptabiliser les contrats de location et les composantes non locatives fixes comme une seule composante de nature locative, pour certaines catégories de biens sous-jacents, comme les terrains et les immeubles.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT H)

La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Impôts exigibles

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le passif d'impôts exigibles de la Société est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé relativement aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et la valeur utilisée aux fins de l'impôt. Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle de la comptabilisation initiale d'un goodwill, d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et que cette différence n'a aucune incidence sur le bénéfice imposable ou le bénéfice comptable ou si la différence temporaire est liée à des investissements dans des filiales, dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle elle s'inversera et où il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les pertes fiscales non utilisées et les différences temporaires déductibles pourront être imputées. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable de réaliser un avantage d'impôts connexe.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est prévue pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la facon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Il y a compensation des actifs et des passifs d'impôts différés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles par des passifs d'impôts exigibles, lorsqu'ils concernent un impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes, mais que la Société a l'intention de régler le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

I) **PROVISIONS**

Les provisions sont des passifs de la Société dont le montant ou l'échéance est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire au règlement de cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de cette obligation. Le montant comptabilisé représente la meilleure estimation faite par la direction quant au montant nécessaire pour honorer l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière et il tient compte des risques et des incertitudes inhérents à l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôts qui témoigne des évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques inhérents au passif. Lorsqu'une provision est actualisée, l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les charges financières.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée dans les actifs s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de manière fiable.

PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS J)

Attributions réglées en instruments de capitaux propres

La Société évalue les options sur actions attribuées aux employés dont les droits sont acquis proportionnellement au cours de la période de service d'après la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes, et elle comptabilise une charge de rémunération de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits applicable à la tranche ainsi qu'une augmentation correspondante à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année qui suit le jour de la date d'attribution des options. Lorsque les options sur actions sont exercées, le montant de la contrepartie versée et la tranche correspondante ayant été précédemment comptabilisée à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions sont portés au crédit du capital social.

La Société évalue les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits ainsi qu'une hausse correspondante à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions. La période totale d'acquisition des droits pour chaque attribution est de trois ans moins un jour.

Attributions réglées en trésorerie

La juste valeur du montant à verser aux membres du conseil d'administration relativement aux droits à l'appréciation d'actions en vertu du régime d'unités d'actions différées de la Société, qui sont réglées en trésorerie ou en actions, est comptabilisée à titre de charge de rémunération ainsi qu'une hausse correspondante au titre des passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel à la date où les unités sont émises aux membres du conseil d'administration. Cette charge à payer est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'au moment du règlement, en fonction du cours de clôture moyen des actions subalternes à droit de vote inscrites à la TSX au cours des vingt jours de bourse consécutifs précédant immédiatement de un jour la date de clôture de la période de présentation de l'information financière. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en résultat net.

K) AVANTAGES DU PERSONNEL

Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires, les traitements, les absences rémunérées, les régimes de participation aux bénéfices et les primes. Ils sont évalués sur une base non actualisée et sont portés en charges lorsque le service connexe est fourni. Un passif est comptabilisé à l'égard du montant devant être versé au titre d'une prime en espèces à court terme ou d'un régime de participation aux bénéfices si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant en raison de services rendus par l'employé et qu'il est possible de faire une estimation fiable de cette obligation.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. L'obligation au titre des cotisations à des régimes à cotisations définies est comptabilisée à titre de charge au cours des périodes où les services ont été rendus par les employés.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le montant des prestations de retraite qu'un participant au régime recevra pendant la retraite est défini et dépend de facteurs tels que l'âge, les années de service et le salaire. À la date de clôture de chaque exercice financier, des actuaires indépendants extrapolent les données de la plus récente évaluation actuarielle complète afin de mesurer, à des fins comptables, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Le passif net au titre des régimes à prestations définies de la Société relativement à ses régimes à prestations définies est calculé séparément pour chaque régime.

Les valeurs actualisées de l'obligation au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, si applicable, le coût des services passés, sont établis au moyen de la méthode des unités de crédit projetées (qui est parfois connue comme la méthode de répartition des prestations au prorata) basée sur les meilleures estimations de la part de la direction du taux d'actualisation, du taux d'augmentation de la rémunération attendu et de la table de mortalité.

La direction détermine le taux d'actualisation selon les taux d'intérêt du marché actuel des obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure, qui sont des taux ajustés afin de refléter la durée attendue des sorties de fonds futures reliées aux paiements des prestations de retraite.

Le passif ou l'actif net au titre des régimes à prestations définies est présenté dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur des actifs du régime diminuée de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous la forme de remboursements provenant des régimes ou sous la forme de réductions de futures cotisations aux régimes.

Les composantes de la charge nette au titre des régimes à prestations définies sont présentées comme suit :

- le coût des services rendus est comptabilisé en résultat net;
- l'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est comptabilisé en résultat net; et
- les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Le coût des services rendus comptabilisé en résultat net comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice fourni en échange des services rendus par les employés pendant la période;
- le coût des services passés comptabilisé en résultat net dans la période durant laquelle le régime a été modifié; et
- les profits ou les pertes provenant d'un règlement comptabilisés en résultat net dans la période durant laquelle le règlement du régime a eu lieu.

L'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est le produit du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies multiplié par le taux d'actualisation.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net. Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies comprennent :

- les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements liés à l'expérience, de changements dans les hypothèses financières et de changements dans les hypothèses démographiques;
- le rendement prévu des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les produits d'intérêts; et
- tout changement dans l'effet du plafonnement de l'actif, sauf les montants inclus dans l'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies.

L) **ÉCART DE CHANGE**

Aux fins de la préparation des états financiers consolidés, le résultat net et la situation financière de chaque entité du groupe sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change découlant d'une conversion sont comptabilisés en résultat net à titre de charges financières, exception faite des écarts de charge découlant de la conversion d'instruments financiers désignés à titre de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger et des instruments financiers désignés comme éléments de couverture des flux de trésorerie, qui sont comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global jusqu'au règlement des éléments couverts ou jusqu'à ce qu'ils soient comptabilisés en résultat net.

Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs d'établissements à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur résultant d'une acquisition, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les éléments de produits et de charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période, à moins que les taux de change aient connu des fluctuations importantes ou que des transactions significatives aient eu lieu pendant cette période, auquel cas les taux de change en vigueur à la date des transactions sont appliqués. Les écarts de change découlant de la conversion d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés comme des ajustements au titre de l'écart de change dans les autres éléments du résultat global et le montant est accumulé dans les capitaux propres.

La Société a désigné une tranche de sa dette libellée en dollars américains comme élément de couverture au titre d'une couverture d'investissement net dans sa filiale américaine. La Société applique la comptabilité de couverture aux écarts de change entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement à l'étranger et celle de la Société. Les écarts de change découlant de la conversion de dettes à long terme désignées comme éléments de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où l'élément de couverture est efficace, et sont présentés dans les capitaux propres à titre d'ajustements de l'écart de change. La Société a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture, car le risque sous-jacent lié aux instruments de couverture est identique aux risques liés aux éléments couverts. Une inefficacité de la couverture se produit lorsque le montant des investissements nets dans la filiale étrangère est inférieur au montant des instruments de couvertures connexes. Si la couverture est inefficace, les écarts seront comptabilisés en résultat net. Lorsqu'il y a cession de la portion couverte d'un investissement net, le montant correspondant du cumul de l'ajustement au titre de l'écart de change est reclassé en résultat net en tant que résultat net à la cession.

M) **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Classement et évaluation

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent à l'état consolidé de la situation financière, à leur juste valeur initiale lorsque la Société devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, le classement des instruments financiers non dérivés établi en fonction de leur méthode d'évaluation est le suivant:

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions et les créances clients et autres débiteurs sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif duquel est déduite toute perte de valeur;
- les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou déduits des passifs financiers, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net; et
- l'endettement bancaire, les dettes fournisseurs et autres créditeurs et la dette à long terme, excluant les obligations locatives, sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction directement imputables sont ajoutés à la juste valeur initiale des instruments financiers, exception faite de ceux qui ont été engagés relativement aux facilités de crédit renouvelables, qui sont classés comme autres actifs et amortis de façon linéaire pendant la durée des financements en cause.

Les actifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque la Société ne détient plus les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs ou lorsque la Société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers à une autre entité. Les passifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque les obligations de la Société sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière si, et seulement si, il existe actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si la Société a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Instruments financiers dérivés comprenant la comptabilité de couverture

La Société utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt de ses dettes à long terme à taux variable. La Société utilise également des conventions de swap sur actions, qui ne sont pas désignées comme des relations de couverture, afin de gérer l'exposition des flux de trésorerie liée au règlement d'unités d'actions différées. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, et les changements connexes sont comptabilisés de la manière décrite ci-dessous, sauf dans le cas des swaps sur actions, pour lesquels les changements sont comptabilisés dans les charges d'exploitation. Les montants nets des encaissements ou des paiements découlant des contrats des instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant que charges financières.

La Société a choisi d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture d'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. À la désignation initiale de l'élément de couverture, la Société constitue une documentation formelle de la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert qui porte sur les objectifs et la stratégie de gestion des risques à adopter pour l'opération de couverture ainsi que sur les méthodes qui serviront à évaluer l'efficacité de la relation de couverture et à mesurer l'inefficacité. Il existe un lien économique entre les éléments couverts et les instruments de couverture, car les modalités des couvertures de taux d'intérêt correspondent aux modalités des emprunts à taux variable respectifs (soit le montant notionnel, l'échéance, les paiements et les dates de révision). La Société a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture, car le risque sous-jacent lié aux instruments de couverture est identique aux risques liés aux éléments couverts. La Société évalue, tant au commencement de la relation de couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont « hautement efficaces » pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts respectifs au cours de la période pour laquelle la couverture est désignée et si les résultats réels de chaque relation de couverture se situent dans un intervalle compris entre 80 % et 125 %. Pour la couverture de flux de trésorerie d'une transaction prévue, celle-ci doit être hautement susceptible de se produire et doit être exposée à des variations de flux de trésorerie qui, ultimement, pourraient avoir une incidence sur le résultat présenté. La principale source d'inefficacité des relations de couverture est liée à l'effet du risque de crédit des contreparties et de la Société sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des flux de trésorerie couverts attribuable à la variation des taux d'intérêt.

Comptabilité de couverture des flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie imputable au risque particulier lié à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement susceptible de se produire pouvant avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture de flux de trésorerie dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net et au même poste que l'élément couvert. La partie inefficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si l'instrument de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, qu'il arrive à échéance, qu'il est vendu, résilié ou exercé ou que la désignation de couverture est révoquée, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Le montant cumulatif du profit ou de la perte comptabilisé précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global est présenté dans la réserve de couverture de flux de trésorerie dans les capitaux propres et y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert prévu ait une incidence sur le résultat net. Si l'élément couvert prévu n'est plus susceptible de se produire, le solde du cumul des autres éléments du résultat global est immédiatement comptabilisé en résultat net. Dans d'autres cas, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés, si un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé et si l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dépréciation des actifs financiers

Un actif financier s'est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et que l'événement générateur de pertes a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif qui peut être estimée de façon fiable.

Les créances clients et autres débiteurs (« débiteurs ») sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective qu'ils se soient dépréciés. L'indication objective de la dépréciation des débiteurs peut être un défaut de paiement du débiteur ou des indications à savoir que le débiteur déclarera faillite. La Société examine les indications de dépréciation des débiteurs tant sur le plan des actifs individuels que de façon globale. Tous les débiteurs importants à titre individuel sont évalués et soumis à un test de dépréciation spécifique. Les débiteurs qui ne sont pas importants à titre individuel font l'objet d'un test de dépréciation dans leur ensemble, dans le cadre duquel les débiteurs assortis de risques similaires sont regroupés.

Une perte de valeur liée aux débiteurs évaluée de façon globale est calculée selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie, qui correspond à une estimation de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net et présentée dans un compte de correction de valeur et est portée en réduction des débiteurs.

N) AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elle sera reçue et que la Société se conformera aux conditions qui s'y rattachent. Les subventions publiques relatives à une charge sont comptabilisées en réduction de la charge connexe que les subventions sont censées compenser. Les subventions publiques relatives à un actif sont comptabilisées en réduction du coût de l'actif concerné.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS 0)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le cas échéant, comprennent la trésorerie et les placements très liquides qui ont une échéance initiale de trois mois ou moins. Aux 31 août 2021 et 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient uniquement de la trésorerie détenue dans des banques.

La trésorerie soumise à restrictions se compose des subventions gouvernementales reçues d'avance (se reporter à la note 12).

BÉNÉFICE PAR ACTION P)

La Société présente les données liées au bénéfice de base par action et au bénéfice dilué par action pour ses actions à droits de vote multiples et ses actions subalternes à droit de vote. Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Le bénéfice dilué par action est ainsi obtenu en ajustant encore le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation en fonction de l'incidence de toutes les actions subalternes à droit de vote potentielles, lesquelles comprennent les options sur actions, les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux hauts dirigeants et employés désignés.

INFORMATION SECTORIELLE Q)

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui exerce des activités ordinaires, dont elle peut tirer des produits et pour lesquels elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société. Le principal décideur opérationnel de la Société examine régulièrement les résultats d'exploitation de tous les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur opérationnel et d'évaluer leur performance. Les résultats sectoriels qui sont directement communiqués au principal décideur opérationnel de la Société incluent les éléments directement attribuables à un secteur opérationnel ainsi que ceux qui peuvent être attribués sur une base raisonnable.

R) JUGEMENTS COMPTABLES ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS amène la direction à porter des jugements, ainsi qu'à formuler des estimations et des hypothèses qui se répercutent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Les domaines importants qui requièrent l'utilisation de jugements et d'estimations de la part de la direction ont trait aux éléments suivants :

Regroupements d'entreprises

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs (voir note 6):

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Il est nécessaire d'exercer un jugement pour identifier les obligations de prestation contenues dans un contrat et le calendrier de l'exécution des obligations de prestation et pour déterminer les coûts marginaux d'obtention et de satisfaction d'un contrat. Pour déterminer le prix de transaction d'un contrat, il est nécessaire d'estimer les produits prévus liés à l'exécution des obligations de prestation au contrat. De plus, il pourrait être nécessaire de formuler des estimations pour déterminer le prix de vente spécifique lié aux obligations de prestation ainsi que la répartition du prix de transaction entre les diverses obligations de prestation;

Provisions

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et pour quantifier les sorties de trésorerie attendues ainsi que le taux d'actualisation (voir note 16);

Éventualités

Un degré élevé de jugement est nécessaire pour établir des estimations quant aux éventualités liées à des poursuites, aux impôts, à l'incidence des décisions réglementaires et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales, ainsi que pour déterminer si une perte est probable et pour estimer les sorties de ressources économiques. De telles éventualités sont estimées en fonction de l'information dont dispose la Société;

Détermination de la valeur des actifs non financiers

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des UGT. De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers (voir note 15); et

Impôts différés

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations quant à la nature et au moment des différences permanentes et temporaires futures, le moment attendu des reprises de ces différences temporaires et les taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences (voir note 10).

De tels jugements et estimations sont basés sur les faits et l'information dont dispose la direction de la Société. Des changements dans les faits et les circonstances pourraient nécessiter la révision des estimations précédentes et les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES COMPTABLES 3.

A) APPLICATION INITIALE DE NORMES, D'INTERPRÉTATIONS ET DE MODIFICATIONS AUX NORMES **ET INTERPRÉTATIONS**

Définition d'une entreprise - Modifications d'IFRS 3

En octobre 2018, l'IASB a modifié IFRS 3, Regroupements d'entreprises, pour clarifier la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction devrait être comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises ou d'acquisition d'actifs. La Société a adopté ces modifications avec prise d'effet le 1er septembre 2020 et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés. Les répercussions de ces modifications, le cas échéant, dépendront des faits et circonstances liés à toute acquisition future et ces modifications pourraient avoir une incidence sur la décision de comptabiliser ces acquisitions futures comme des regroupements d'entreprises ou des acquisitions d'actifs, ainsi que sur la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables acquis et le goodwill.

FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES, INTERPRÉTATIONS, MODIFICATIONS AUX NORMES ET B) **INTERPRÉTATIONS**

De nouvelles normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations ont été publiées par l'IASB ou par l'IFRS Interpretations Committee, mais elles n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les modifications aux normes et interprétations suivantes, qui ont été publiées, pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Société.

Dépôts à vue avec restrictions d'utilisation (IAS 7, Tableau des flux de trésorerie)	En septembre 2021, l'IFRS Interpretations Committee a publié la décision provisoire intitulée <i>Dépôts à vue avec restrictions d'utilisation</i> (IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>), suivant la réception d'une demande pour préciser si une entité devrait inclure un dépôt à vue comme composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans ses tableaux des flux de trésorerie et ses états de la situation financière lorsque le dépôt à vue est assujetti à des restrictions contractuelles, convenues avec un tiers, touchant son utilisation. La Société surveillera l'évolution de cette décision provisoire et en évaluera l'incidence sur ses états financiers consolidés, particulièrement en ce qui a trait à la présentation des fonds reçus des gouvernements provincial et fédéral qui seront utilisés pour financer certains projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse (se reporter à la note 12), qui sont actuellement présentés à titre de trésorerie soumise à restrictions, une fois que la décision sera rendue définitive.
Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique – Modifications d'IAS 12	En mai 2021, l'IASB a modifié IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i> , afin de clarifier la façon dont les sociétés doivent comptabiliser l'impôt différé sur certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, génèrent des différences temporaires à la fois imposables et déductibles. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société compte adopter ces modifications dans ses états financiers consolidés pour les exercices ouverts à compter du 1 ^{er} septembre 2021. La Société ne s'attend pas à ce que l'application de ces modifications ait une incidence sur ses états financiers consolidés.
Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique (IAS 38, Immobilisations incorporelles)	En mars 2021, l'IFRS Interpretations Committee a rendu définitive la décision intitulée <i>Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique</i> (IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i>), qui clarifie la manière de comptabiliser certains coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique. La Société évalue actuellement les répercussions sur ses états financiers consolidés, mais elle ne s'attend pas à ce que ces répercussions soient significatives. La Société prévoit mettre en œuvre les changements nécessaires, le cas échéant, découlant de cette décision au cours des prochains trimestres.
Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2	En février 2021, l'IASB a modifié IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , pour exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. D'autres modifications d'IAS 1 expliquent la manière dont une entité peut identifier une méthode comptable significative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les informations à fournir sur ses méthodes comptables.
Réforme des taux d'intérêt de référence (phase 2) – Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16	En août 2020, l'IASB a publié le document <i>Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2</i> , qui modifie IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> , IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> , IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> , IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> , et IFRS 16, <i>Contrats de location</i> . Les modifications de la phase 2 abordent des questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière au moment de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence des changements sur les flux de trésorerie contractuels ou sur les relations de couverture découlant du remplacement d'un taux d'intérêt de référence par un taux de référence alternatif. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2021, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés et elle continuera de surveiller la réforme et ses répercussions connexes.
Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Modifications d'IAS 1	En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1 afin d'apporter des précisions sur le critère de classement d'un passif en tant que passif non courant qui porte sur le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés. En juin 2021, l'IASB a décidé provisoirement de proposer plusieurs modifications aux clarifications apportées en janvier 2020 et de reporter la date d'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2024.

4. **PRODUITS**

	Services à large	bande canadiens	Services à large l	ande américains	Donné	es consolidées
Exercices clos les 31 août	2021	2020	2021	2020	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résidentiels ⁽¹⁾	1 244 099	1 153 403	963 180	938 872	2 207 279	2 092 275
Commerciaux	147 169	133 164	134 208	132 360	281 377	265 524
Autres	1 829	1 205	19 968	25 279	21 797	26 484
	1 393 097	1 287 772	1 117 356	1 096 511	2 510 453	2 384 283

⁽¹⁾ Comprennent les produits de la clientèle résidentielle des services Internet, de vidéo et de téléphonie, ainsi que de la clientèle résidentielle de gros et en provenance des revendeurs Internet.

SECTEURS OPÉRATIONNELS 5.

Le bénéfice sectoriel (la perte sectorielle) de la Société est présenté en deux secteurs opérationnels : les Services à large bande canadiens et les Services à large bande américains. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance.

Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services Internet, de vidéo et de téléphonie et fournissent des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture. Les activités des Services à large bande canadiens sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces de Québec et de l'Ontario, tandis que les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans 12 États : le Connecticut, le Delaware, la Floride, le Maine, le Maryland, le New Hampshire, New York, l'Ohio, la Pennsylvanie, la Caroline du Sud, la Virginie et la Virginie-Occidentale.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon son bénéfice sectoriel (sa perte sectorielle), qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

Exercice clos le 31 août 2021	Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Activités du siège social et éliminations	Données consolidées
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Produits	1 393 097	1 117 356	_	2 510 453
Charges d'exploitation	642 568	605 856	32 908	1 281 332
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	_	_	23 465	23 465
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	750 529	511 500	(56 373)	1 205 656
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽¹⁾				8 744
Amortissements				510 376
Charges financières				124 163
Bénéfice avant impôts sur le résultat				562 373
Impôts sur le résultat				130 726
Bénéfice de l'exercice				431 647
Acquisitions d'immobilisations corporelles	256 636	271 474	5 076	533 186

⁽¹⁾ Comprennent principalement les coûts engagés relativement à l'acquisition et à l'intégration de DERYtelecom, dont l'acquisition a été conclue le 14 décembre 2020, et les frais de vérification diligente et les frais juridiques liés à l'acquisition des systèmes de câblodistribution en Ohio, conclue le 1er septembre 2021 (se reporter à la note 26).

Exercice clos le 31 août 2020	Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Activités du siège social et éliminations	Données consolidées
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Produits	1 287 772	1 096 511	_	2 384 283
Charges d'exploitation	587 752	600 425	23 245	1 211 422
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	_	_	24 132	24 132
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	700 020	496 086	(47 377)	1 148 729
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽¹⁾				9 486
Amortissements				499 238
Charges financières				131 093
Bénéfice avant impôts sur le résultat				508 912
Impôts sur le résultat				112 321
Bénéfice de l'exercice				396 591
Acquisitions d'immobilisations corporelles	248 582	231 422	3 986	483 990

⁽¹⁾ Comprennent principalement les coûts liés aux changements organisationnels apportés à l'échelle de la Société qui se sont traduits par une optimisation des coûts, ainsi que les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de Thames Valley Communications et d'iTéract.

Les tableaux suivants présentent certaines données par secteur opérationnel et par marché géographique aux 31 août 2021 et 2020.

Données sectorielles

			Au	31 août 2021
	Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Activités du siège social et éliminations	Tota
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Dépôts liés aux licences de spectre	59 018	_	_	59 018
Immobilisations corporelles	1 347 304	996 127	14 414	2 357 845
Immobilisations incorporelles	1 036 850	1 703 061	_	2 739 911
Goodwill	148 649	1 327 501	_	1 476 150
			Au :	31 août 2020
	Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Activités du	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	1 142 894	939 760	6 276	2 088 930
Immobilisations incorporelles	1 004 408	1 795 993	_	2 800 401

Données géographiques

		Au	31 août 2021
	Canada	États-Unis	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$
Dépôts liés aux licences de spectre	59 018	_	59 018
Immobilisations corporelles	1 361 718	996 127	2 357 845
Immobilisations incorporelles	1 036 850	1 703 061	2 739 911
Goodwill	148 649	1 327 501	1 476 150

		Au	31 août 2020
	Canada	États-Unis	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	1 149 170	939 760	2 088 930
Immobilisations incorporelles	1 004 408	1 795 993	2 800 401
Goodwill	8 807	1 372 217	1 381 024

6. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Acquisition de DERYtelecom

Le 14 décembre 2020, la filiale de la Société, Cogeco Connexion, a conclu l'acquisition de DERYtelecom, le troisième câblodistributeur en importance au Québec, pour un prix d'achat de 403 millions \$, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. La transaction a été conclue essentiellement par l'achat d'actifs. Cette acquisition permet à Cogeco Connexion d'étendre ses activités dans plus de 200 municipalités du Québec et d'ajouter environ 100 000 clients. Le prix d'achat a été financé au moyen d'une combinaison de fonds en caisse et d'emprunts en vertu de la facilité à terme renouvelable de Cogeco Communications.

La Société évalue actuellement la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition, mais le processus d'évaluation de certains actifs reste à être finalisé. La répartition préliminaire du prix d'achat était fondée sur la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition, laquelle pourrait être assujettie à certains ajustements d'ici à ce que l'évaluation de la juste valeur soit finalisée. Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill sont les éléments qui sont principalement susceptibles de changer. La Société présentera sous sa forme définitive la répartition du prix d'achat au cours du premier trimestre de 2022. L'ajustement final de la répartition du prix d'achat pourrait également avoir une incidence sur la dotation aux amortissements et sur la charge d'impôts comptabilisées depuis la comptabilisation initiale de l'acquisition de DERYtelecom.

Le tableau suivant présente la répartition préliminaire du prix d'achat fondée sur la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	Au 31 août 2021	Au 31 mai 2021
	Préliminaire	Préliminaire, selon la présentation antérieure
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Prix d'achat		
Contrepartie versée à la clôture	403 000	403 000
Ajustements du fonds de roulement	(7 710)	(8 500)
	395 290	394 500
Actifs nets acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	204	204
Actifs courants	6 694	6 549
Immobilisations corporelles	235 001	235 001
Immobilisations incorporelles	41 350	41 350
Goodwill	139 842	138 320
Passifs courants	(27 801)	(26 924)
	395 290	394 500

Le montant du goodwill, qui devrait être essentiellement déductible aux fins de l'impôt, est surtout attribuable à la croissance prévue dans les services résidentiels et commerciaux, ainsi qu'à l'expertise de la main-d'œuvre. Étant donné que la transaction a été conclue essentiellement par l'achat d'actifs, le goodwill est également attribuable à la réalisation des avantages d'impôts prévus.

Dans le cadre de cette acquisition, la Société a engagé des frais connexes à l'acquisition de 4,4 millions \$ qui ont été comptabilisés au poste Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition de l'état consolidé du résultat net de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, la Société a comptabilisé des produits de 79,9 millions \$ relativement aux activités générées par l'acquisition de DERYtelecom. Les résultats d'exploitation de DERYtelecom sont présentés dans le secteur opérationnel Services à large bande canadiens.

Si le regroupement d'entreprises avait pris effet le 1er septembre 2020, les produits consolidés de la Société se seraient élevés à 2,541 milliards \$ pour l'exercice clos le 31 août 2021. La direction estime que ces informations supplémentaires pro forma représentent une mesure approximative de la performance de l'entreprise regroupée et qu'elles fournissent un point de référence aux fins de comparaison avec les résultats des périodes futures. Les informations supplémentaires pro forma reposent sur des estimations et des hypothèses qui sont jugées raisonnables par la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Acquisition de Thames Valley Communications

Le 10 mars 2020, la filiale de la Société, Atlantic Broadband, a conclu l'acquisition de Thames Valley Communications, une société de services à large bande exerçant ses activités dans le sud-est du Connecticut, pour une contrepartie de 67 millions \$ (50 millions \$ US), déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis.

Acquisition d'iTéract

Le 1er mai 2020, la filiale de la Société, Cogeco Connexion, a conclu l'acquisition d'iTéract inc., un fournisseur de services de télécommunications exerçant ses activités dans le sud du Québec grâce à une combinaison de technologies d'accès sans fil fixe et de fibre optique, et propriétaire de 15 licences de spectre, pour un montant de 16 millions \$.

Ces acquisitions ont été comptabilisées au moyen de la méthode de l'acquisition et étaient assujetties aux ajustements postérieurs à la clôture. La répartition finale du prix d'achat s'établit comme suit :

		Au 3	31 août 2020
	Thames Valley Communications	iTéract	TOTAL
	Finale	Finale	Finale
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$
Prix d'achat			
Contrepartie versée à la clôture	70 982	14 399	85 381
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	_	1 600	1 600
Ajustements du fonds de roulement	_	(198)	(198)
	70 982	15 801	86 783
Actifs nets acquis			
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	3 631	43	3 674
Actifs courants	1 500	27	1 527
Immobilisations corporelles	18 435	3 023	21 458
Immobilisations incorporelles	31 003	12 449	43 452
Goodwill	30 744	4 145	34 889
Passifs courants	(2 706)	(256)	(2 962)
Passifs d'impôts différés	(11 625)	(3 630)	(15 255)
	70 982	15 801	86 783

Le goodwill comptabilisé à l'égard de ces acquisitions est principalement attribuable à la croissance prévue dans les services résidentiels et commerciaux, ainsi qu'à l'expertise de la main-d'œuvre, et il n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Le goodwill résultant de l'acquisition de Thames Valley Communications a été affecté au secteur des Services à large bande américains, alors que le goodwill résultant de l'acquisition d'iTéract a été affecté au secteur opérationnel Services à large bande canadiens.

7. CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	398 977	374 411
Coûts de prestations de service ⁽¹⁾	684 717	660 257
Coûts liés aux clients ⁽²⁾	84 271	84 798
Autres achats externes ⁽³⁾	113 367	91 956
	1 281 332	1 211 422

⁽¹⁾ Comprennent les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les frais de franchise et les coûts de réseau.

- (2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.
- (3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles de bureaux, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), les pertes et profits sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles et les autres frais d'administration.

8. AMORTISSEMENTS

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles ⁽¹⁾	466 639	440 221
Amortissement des immobilisations incorporelles	43 737	59 017
	510 376	499 238

⁽¹⁾ Comprend l'amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation de 5,8 millions \$ pour l'exercice 2021 (6,7 millions \$ en 2020).

9. CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	126 058	156 911
Intérêts sur les obligations locatives	1 310	1 520
Profit lié à une modification de la dette ⁽¹⁾	_	(22 898)
(Profit net) perte nette de change	(957)	198
Amortissement des coûts de transaction différés	762	1 106
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(163)	(584)
Autres	(2 847)	(5 160)
	124 163	131 093

⁽¹⁾ Le 3 février 2020, la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang a été modifiée et la principale modification consistait en une réduction du taux d'intérêt de 0,25 %. Par conséquent, la Société a comptabilisé un profit lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$.

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Exigibles	65 070	57 632
Différés	65 656	54 689
	130 726	112 321

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux prévus par la loi du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	562 373	508 912
Taux d'imposition combiné canadien	26,5 %	26,5 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	149 029	134 862
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	1 870	2 167
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	(679)	(443)
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(18 576)	(24 135)
Autres	(918)	(130)
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	130 726	112 321
Taux d'impôt effectif	23,2 %	22,1 %

Le tableau qui suit présente les impôts différés qui découlent des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, de même que les reports prospectifs de pertes fiscales.

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Immobilisations corporelles	(287 440)	(257 272)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(562 164)	(548 666)
Passifs sur contrat et autres passifs	11 088	13 607
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	148 364	153 000
Autres	21 995	35 409
Passifs d'impôts différés nets	(668 157)	(603 922)
Présentation aux états financiers consolidés :		
Actifs d'impôts différés	5 121	6 674
Passifs d'impôts différés	(673 278)	(610 596)
Passifs d'impôts différés nets	(668 157)	(603 922)

La variation des soldes d'actifs et de passifs d'impôts différés au cours des exercices 2021 et 2020 s'établit comme suit :

Exercice clos le 31 août 2021	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(257 272)	(35 832)	_	5 664	(287 440)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(548 666)	(23 244)	_	9 746	(562 164)
Passifs sur contrat et autres passifs	13 607	(2 466)	_	(53)	11 088
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	153 000	265	_	(4 901)	148 364
Autres	35 409	(4 379)	(8 689)	(346)	21 995
	(603 922)	(65 656)	(8 689)	10 110	(668 157)

Exercice clos le 31 août 2020	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Acquis par le biais de regroupements d'entreprises	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	(205 251)	(52 426)	_	(3 574)	3 979	(257 272)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(514 233)	(29 134)	_	(11 681)	6 382	(548 666)
Passifs sur contrat et autres passifs	15 214	(1 574)	_	_	(33)	13 607
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	135 205	21 083	_	_	(3 288)	153 000
Autres ⁽¹⁾	22 047	7 362	6 318	_	(318)	35 409
	(547 018)	(54 689)	6 318	(15 255)	6 722	(603 922)

⁽¹⁾ L'incidence fiscale nette de l'adoption d'IFRS 16 sur les postes Immobilisations corporelles et Autres (obligations locatives) était nulle.

La Société a également des différences temporaires imposables liées à ses placements dans des filiales. Aucun impôt différé n'a été comptabilisé relativement à ces différences temporaires, car la Société est en mesure de contrôler le moment de leur résorption et cette résorption n'est pas probable dans un avenir prévisible.

Au 31 août 2021, la Société et ses filiales disposent de pertes fiscales fédérales cumulées pour lesquelles l'avantage fiscal a été comptabilisé dans les états financiers consolidés, à moins d'indication contraire. L'avantage représente le montant qui devrait être réalisé, en fonction de l'évaluation par la direction de la rentabilité future projetée par la Société, de la reprise des passifs d'impôts différés et des périodes de report rétrospectif et de report prospectif, entre autres.

Ces pertes viennent à échéance comme suit :

	2026	2027	2028	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	42 339	69 627	37 659	481 049	630 674

La Société et ses filiales disposent de pertes en capital cumulées totalisant 1 128 millions \$ au Canada qui peuvent être reportées indéfiniment et portées en diminution des gains en capital au Canada, ainsi que de 94 millions \$ d'écarts de change latents temporaires pour lesquels l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	\$	\$
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	401 517	375 174
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	47 391 520	48 496 273
Incidence des options sur actions dilutives ⁽¹⁾	239 137	237 696
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	71 696	74 360
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives	100 047	112 776
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	47 802 400	48 921 105

⁽¹⁾ Pour l'exercice clos le 31 août 2021, 181 575 options sur actions (2020 – 199 125) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS ET SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES **12**. **REÇUES D'AVANCE**

Le 22 mars 2021, Cogeco Communications a annoncé que Cogeco Connexion réalisera 13 nouveaux projets d'expansion de son réseau Internet haute vitesse dans plusieurs régions du Québec avec l'aide financière reçue des gouvernements provincial et fédéral. Ces projets d'investissement dans l'infrastructure numérique devraient être achevés d'ici septembre 2022. Le 26 mars 2021, Cogeco Connexion a reçu une tranche de 187,5 millions \$ du montant estimatif total de 208 millions \$ devant être reçu des gouvernements du Québec et du Canada, qui servira à financer ces projets d'expansion. La tranche restante devrait être reçue à la fin des projets. Le montant des subventions peut varier en fonction des coûts réels des travaux de construction.

Les subventions recues d'avance ont été classées dans le poste Trésorerie soumise à restrictions, et un passif correspondant a été comptabilisé au poste Subventions gouvernementales reçues d'avance dans l'état consolidé de la situation financière. Au 31 août 2021, une tranche de 3,6 millions \$ de ces subventions a été comptabilisée comme une réduction du coût des immobilisations corporelles, selon les coûts engagés relativement à ces projets par rapport aux coûts prévus, et une tranche de 0,7 million \$ a été comptabilisée comme une réduction des charges d'exploitation.

13. **AUTRES ACTIFS**

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Dépôts liés aux licences de spectre	59 018	_
Coûts des contrats ⁽¹⁾	44 199	42 070
Coûts de transaction	1 701	2 512
Autres	527	527
	105 445	45 109

⁽¹⁾ Comprennent les coûts marginaux liés à l'obtention de contrats et les frais initiaux versés aux immeubles à logements multiples.

Dépôts liés aux licences de spectre

À la suite des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz tenues par Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada, qui se sont déroulées du 15 juin 2021 au 23 juillet 2021, Cogeco Connexion a obtenu le droit d'acquérir 38 licences de spectre, pour un prix d'achat total de 295 millions \$. Conformément aux modalités des enchères relatives au spectre, le premier dépôt de la Société d'un montant de 59 millions \$, qui représente 20 % du prix d'achat total, a été versé à ISDE Canada le 13 août 2021. Le versement final de 236 millions \$ qui devait être payé le 4 octobre 2021 a été reporté dans l'attente d'une décision de l'ISDE sur l'établissement de règles visant à atténuer le risque d'interférence entre la bande de 3 500 MHz et les bandes de fréquence utilisées par les radioaltimètres d'aviation dans les aéroports internationaux. Le paiement final et l'émission des licences de spectre se feront à la suite de la décision finale d'ISDE sur cette question. Le dépôt remis au 31 août 2021 a été présenté dans le poste Autres actifs de l'état consolidé de la situation financière, car Cogeco Connexion n'avait pas le droit d'utiliser ces licences à des fins commerciales à cette date.

Coûts des contrats

Le tableau suivant présente un rapprochement du solde des coûts des contrats.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Solde au début	42 070	36 372
Entrées	15 895	17 890
Amortissement	(12 722)	(11 525)
Ajustements au titre de l'écart de change	(1 044)	(667)
Solde à la fin	44 199	42 070

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Actifs détenus	2 314 832	2 043 406
Actifs au titre de droits d'utilisation	43 013	45 524
	2 357 845	2 088 930

A) ACTIFS DÉTENUS

Au cours des exercices 2021 et 2020, les variations des actifs détenus s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Réseaux et infrastructure	Équipement chez l'abonné	Véhicules et équipements	Actifs en cours de construction	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 31 août 2019	126 218	3 829 028	769 002	447 851	85 800	5 257 899
Reclassement dans les actifs au titre de droits d'utilisation à la suite de l'adoption d'IFRS 16	_	(9 576)	_	_	_	(9 576)
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	921	19 634	449	209	_	21 213
Entrées ⁽¹⁾	3 817	142 277	113 776	16 969	205 860	482 699
Actifs en cours de construction mis en service	4 543	153 232	2 200	37 262	(197 237)	_
Cessions et radiations	(7 337)	(9 234)	(35 772)	(2 876)	_	(55 219)
Ajustements au titre de l'écart de change	(495)	(28 903)	(5 794)	(2 395)	(501)	(38 088)
Solde au 31 août 2020	127 667	4 096 458	843 861	497 020	93 922	5 658 928
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	5 580	187 263	19 473	8 487	12 929	233 732
Entrées ⁽¹⁾	204	21 322	140 992	3 166	364 905	530 589
Actifs en cours de construction mis en service	9 467	296 826	408	38 457	(345 158)	_
Cessions et radiations	(5 358)	(137 786)	(49 018)	(50 894)	(86)	(243 142)
Ajustements au titre de l'écart de change	(992)	(45 115)	(9 195)	(3 697)	(651)	(59 650)
Solde au 31 août 2021	136 568	4 418 968	946 521	492 539	125 861	6 120 457
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au 31 août 2019	59 474	2 336 150	558 595	296 070	_	3 250 289
Reclassement dans les actifs au titre de droits d'utilisation à la suite de l'adoption d'IFRS 16	_	(1 688)	_	_	_	(1 688)
Dotation à l'amortissement	6 699	287 767	88 535	50 514	_	433 515
Cessions et radiations	(3 750)	(6 364)	(34 809)	(2 582)	_	(47 505)
Ajustements au titre de l'écart de change	(313)	(15 044)	(2 650)	(1 082)		(19 089)
Solde au 31 août 2020	62 110	2 600 821	609 671	342 920	_	3 615 522
Dotation à l'amortissement	5 777	290 302	110 557	54 234	_	460 870
Cessions et radiations	(5 174)	(137 497)	(47 263)	(50 565)	_	(240 499)
Ajustements au titre de l'écart de change	(506)	(23 536)	(4 493)	(1 733)	_	(30 268)
Solde au 31 août 2021	62 207	2 730 090	668 472	344 856	_	3 805 625
Valeur comptable						
Au 31 août 2020	65 557	1 495 637	234 190	154 100	93 922	2 043 406
Au 31 août 2021	74 361	1 688 878	278 049	147 683	125 861	2 314 832

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2021, la Société a reçu une aide gouvernementale de 15,3 millions \$, qui a été comptabilisée en déduction du coût des immobilisations corporelles (2020 – 1,6 million \$), ce qui comprend le montant comptabilisé relativement aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse (se reporter à la note 12).

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION B)

Au cours des exercices 2021 et 2020, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020	Terrains et bâtiments	Autres ⁽¹⁾	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2019	_	_	_
Reclassement à la suite de l'adoption d'IFRS 16	_	7 888	7 888
Transition à IFRS 16	41 540	441	41 981
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	184	61	245
Entrées ⁽²⁾	1 879	1 305	3 184
Modifications, cessions et radiations	(638)	_	(638)
Dotation à l'amortissement	(5 878)	(828)	(6 706)
Ajustements au titre de l'écart de change	(224)	(206)	(430)
Solde au 31 août 2020	36 863	8 661	45 524
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	556	713	1 269
Entrées ⁽²⁾	888	2 826	3 714
Modifications, cessions et radiations	(1 167)	57	(1 110)
Dotation à l'amortissement	(4 884)	(885)	(5 769)
Ajustements au titre de l'écart de change	(383)	(232)	(615)
Solde au 31 août 2021	31 873	11 140	43 013

⁽¹⁾ Comprend les actifs au titre de droits d'utilisation se rapportant aux réseaux et à l'infrastructure, ainsi qu'aux véhicules et aux équipements.

⁽²⁾ Comprend des droits irrévocables d'usage payés de 2,6 millions \$ pour l'exercice 2021 (2020 – 1,3 million \$).

15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours des exercices 2021 et 2020, les variations des immobilisations incorporelles s'établissaient comme suit :

	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité déterminée Durée d'utilité indéterminée		
Exercices clos les 31 août 2021 et 2020	Relations-clients	Licences de spectre	Licences de câblodistribution	Total	
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	
Coût					
Solde au 31 août 2019	433 216	32 306	2 613 321	3 078 843	
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	9 112	10 000	24 340	43 452	
Ajustements au titre de l'écart de change	(8 392)	_	(32 324)	(40 716)	
Solde au 31 août 2020	433 936	42 306	2 605 337	3 081 579	
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	41 350	_	_	41 350	
Amortissement complet	(184 208)	_	_	(184 208)	
Ajustements au titre de l'écart de change	(13 846)		(53 388)	(67 234)	
Solde au 31 août 2021	277 232	42 306	2 551 949	2 871 487	
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au 31 août 2019	223 515	4 484	_	227 999	
Dotation à l'amortissement	55 096	3 921	_	59 017	
Ajustements au titre de l'écart de change	(5 838)	_	_	(5 838)	
Solde au 31 août 2020	272 773	8 405	_	281 178	
Dotation à l'amortissement	39 150	4 587	_	43 737	
Amortissement complet	(184 208)	_	_	(184 208)	
Ajustements au titre de l'écart de change	(9 131)	_	_	(9 131)	
Solde au 31 août 2021	118 584	12 992	_	131 576	
Valeur comptable					
Au 31 août 2020	161 163	33 901	2 605 337	2 800 401	
Au 31 août 2021	158 648	29 314	2 551 949	2 739 911	

GOODWILL B)

Au cours des exercices 2021 et 2020, les variations du goodwill s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020	
(en milliers de dollars canadiens)	\$
Coût	
Solde au 31 août 2019	1 373 439
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	34 889
Ajustements au titre de l'écart de change	(27 304)
Solde au 31 août 2020	1 381 024
Acquisitions par le biais de regroupements d'entreprises	139 842
Ajustements au titre de l'écart de change	(44 716)
Solde au 31 août 2021	1 476 150
Cumul des pertes de valeur	
Solde au 31 août 2020 et au 31 août 2021	_
Valeur comptable	
Au 31 août 2020	1 381 024
Au 31 août 2021	1 476 150

C) TEST DE DÉPRÉCIATION SUR LE GOODWILL ET LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société effectue des tests annuels de dépréciation, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation sur le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du niveau auquel la direction surveille le goodwill. L'affectation est faite à une UGT dont on s'attend à ce qu'elle bénéficie des synergies du regroupement d'entreprises duquel découle le goodwill.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui ne génèrent pas des entrées de trésorerie largement indépendantes des autres actifs ou groupes d'actifs sont allouées et testées pour dépréciation dans le cadre de l'UGT à laquelle elles appartiennent.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectés à chaque UGT de la Société de la façon suivante :

Aux 31 août		2021		2020
Secteurs opérationnels / UGT	Goodwill	Licences de câblodistribution	Goodwill	Licences de câblodistribution
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Services à large bande canadiens	148 649		8 807	
Ontario		857 696		857 696
Québec		109 304		109 304
Services à large bande américains	1 327 501		1 372 217	
Sud de la Floride		235 938		243 885
Caroline du Sud		39 113		40 430
Pennsylvanie		483 484		499 770
Delaware/Maryland/Virginie		397 057		410 432
Est du Connecticut		113 427		117 248
New Hampshire/Maine		315 930		326 572
Total	1 476 150	2 551 949	1 381 024	2 605 337

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont dépréciés si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable de chaque UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de projections des flux de trésorerie dérivées des projections financières internes pour une période de cinq à huit ans, selon l'UGT. Une période de cinq à huit ans est utilisée, car le délai de récupération du capital investi de la Société est souvent supérieur à cinq ans. Ces projections reflètent les attentes de la direction en matière de croissance des produits, des charges et de la marge pour chaque UGT en fonction de l'expérience passée et de la croissance prévue pour l'UGT. Les flux de trésorerie au-delà de cette période sont extrapolés selon un taux de croissance final estimatif déterminé d'après les taux de croissance prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels les UGT exercent leurs activités et ne sont pas considérés comme excédant les taux de croissance moyens à long terme pour ces marchés. Les taux d'actualisation qui s'appliquent aux prévisions de flux de trésorerie sont établis à partir du coût moyen pondéré du capital avant impôts de la Société, lequel est ajusté pour tenir compte des profils de risques propres à chaque UGT.

Aux 30 juin 2021 et 2020, la Société a effectué des tests de dépréciation pour toutes ses UGT au sein des secteurs des Services à large bande canadiens et américains. La Société a calculé la valeur recouvrable de chaque UGT en fonction de la valeur d'utilité et elle a déterminé que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable. Le test de dépréciation au 30 juin 2021 du secteur des Services à large bande canadiens a été réalisé en utilisant le calcul effectué en 2020 pour déterminer la valeur recouvrable, qui représentait le calcul détaillé le plus récent entrepris dans un exercice précédent. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices clos les 31 août 2021 et 2020.

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées afin de déterminer les valeurs recouvrables à l'égard des tests de dépréciation les plus récents effectués pour chaque secteur opérationnel de la Société.

		2021		2020
	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance final	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance final
Secteurs opérationnels	%	%	%	%
Services à large bande canadiens	8,3	2,0	8,3	2,0
Services à large bande américains	8,9 à 9,5	2,5 à 3,0	8,1 à 9,3	2,5 à 3,0

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur opérationnel, les changements requis au taux d'actualisation avant impôts et au taux de croissance final utilisés pour effectuer les tests de dépréciation les plus récents, afin que les valeurs recouvrables soient égales à la valeur comptable de l'UGT.

	Augmentation du taux d'actualisation avant impôts	Diminution du taux de croissance final
Secteurs opérationnels	%	%
Services à large bande canadiens	(1)	(1)
Services à large bande américains	1,7 à 13,5	2,8 à 37,6

⁽¹⁾ La valeur recouvrable des UGT des Services à large bande canadiens excède la valeur comptable correspondante. Aucun changement raisonnable apporté au taux d'actualisation ou au taux de croissance final utilisés dans les tests de dépréciation effectués aurait fait en sorte que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable des UGT des Services à large bande canadiens.

16. **PROVISIONS**

Ajustements au titre de l'écart de change

Solde à la fin

Au cours de l'exercice 2021, les variations des provisions s'établissaient comme suit :

Exercice clos le 31 août 2021	Retenues d'impôts et droits de timbre ⁽¹⁾	Coûts liés à la programmation et au contenu ⁽²⁾	Autres ⁽³⁾	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Solde au début	7 427	14 029	12 408	33 864
Reprises dans le cadre de regroupements d'entreprises	_	1 657	_	1 657
Provisions comptabilisées au cours de l'exercice	_	6 956	3 369	10 325
Provisions utilisées au cours de l'exercice	_	(14 376)	(2 126)	(16 502)
Provisions reprises au cours de l'exercice	_	(446)	(10 553)	(10 999)
Ajustements au titre de l'écart de change	(335)	(39)	(22)	(396)
Solde à la fin	7 092	7 781	3 076	17 949

⁽¹⁾ Les provisions pour retenues d'impôts et droits de timbre ont trait à des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à l'acquisition par la Société d'une filiale.

17. PASSIFS SUR CONTRAT ET AUTRES PASSIFS

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Facturation anticipée	43 634	38 629
Frais différés liés au branchement des clients	20 932	18 005
Dépôts et montants payés d'avance par les clients	949	1 221
Passifs sur contrat	65 515	57 855
Autres passifs	263	272
	65 778	58 127
Passifs courants	57 231	47 162
Passifs non courants	8 547	10 965
Au cours des exercices 2021 et 2020, les variations des passifs sur contrat s'établissaient comme suit :		
Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Solde au début	57 855	54 263
Produits différés au cours de la période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée	(44 508)	(43 200)
Entrées nettes découlant des activités	46 737	46 815
Entrées découlant des regroupements d'entreprises	6 615	718

(741)

57 855

(1184)

65 515

Les provisions pour coûts liés à la programmation et au contenu comprennent les provisions pour des hausses tarifaires rétroactives ainsi que des redevances et coûts additionnels liés au contenu découlant d'audits périodiques des fournisseurs de services.

⁽³⁾ Les autres provisions comprennent les provisions au titre d'obligations contractuelles ainsi que d'autres obligations juridiques.

DETTE À LONG TERME 18.

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Billets, débentures et facilités de crédit	3 234 816	3 072 511
Obligations locatives	37 400	41 235
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	_	2 856
	3 272 216	3 116 602
Moins : tranche courante	225 344	29 569
	3 046 872	3 087 033

BILLETS, DÉBENTURES ET FACILITÉS DE CRÉDIT

Aux 31 août	Échéance	Taux d'intérêt	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		%	\$	\$
Société				
Facilité à terme renouvelable ^{a)}				
Emprunt renouvelable	Janvier 2025	1,62 (1)	52 972	_
Emprunt renouvelable – 160 millions \$ US	Janvier 2025	1,28 (1)(2)	201 872	_
Billets garantis de premier rang ^{b)}				
Série A – 25 millions \$ US	Septembre 2024	4,14	31 491	32 538
Série B – 150 millions \$ US	Septembre 2026	4,29	188 823	195 123
Billets garantis de premier rang – 215 millions \$ US ^{b)}	Juin 2025	4,30	270 686	279 687
Débentures garanties de premier rang, série 3 ^{b)}	Février 2022	4,93	199 895	199 671
Débentures garanties de premier rang, série 4 ^{b)}	Mai 2023	4,18	299 371	299 027
Filiales				
Facilités de crédit de premier rang ^{c)}				
Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang – 1 609,8 millions \$ US (1 626,8 millions \$ US au 31 août 2020)	Janvier 2025	2,08 (1)(3)(4)	1 989 706	2 066 465
Facilité renouvelable garantie de premier rang	Juillet 2024	_	_	
			3 234 816	3 072 511
Moins : tranche courante			221 344	22 171
			3 013 472	3 050 340

⁽¹⁾ Taux d'intérêt sur la dette, incluant l'écart de crédit applicable.

Un montant de 160 millions \$ US prélevé sur la facilité à terme renouvelable de la Société a été couvert jusqu'au 20 septembre 2021 au moyen d'une convention de swaps de devises qui fixe le montant remboursable à l'échéance à 201,7 millions \$ et le taux d'intérêt effectif sur l'équivalent en dollars canadiens à 1,43 %.

⁽³⁾ Au 31 août 2021, une filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant notionnel de 770 millions \$ US au titre de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains à des taux fixes allant de 2,017 % à 2,262 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 janvier 2023 et le 30 novembre 2024, en vertu de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang est de 3,06 %.

⁽⁴⁾ Le 3 février 2020, une filiale américaine de la Société a modifié sa facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang; la principale modification consiste en une réduction du taux d'intérêt de 0,25 %.

- La Société dispose d'une facilité à terme renouvelable de 750 millions \$ auprès d'un consortium de prêteurs. Le 6 décembre 2019, l'échéance a été prorogée jusqu'au 24 janvier 2025 et peut être prorogée annuellement. La facilité à terme renouvelable modifiée et mise à jour est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en livres sterling, et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base en dollars américains, le taux LIBOR en dollars américains, en euros ou en livres sterling, plus l'écart de crédit applicable. La facilité à terme renouvelable donne accès à une marge de crédit d'exploitation d'un montant maximal de 30 millions \$. La facilité à terme renouvelable peut être remboursée à tout moment sans pénalité et est garantie indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De plus, elle prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De facon générale, les plus importantes restrictions visent le total de l'endettement, les charges financières, les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote et le rachat d'actions, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté pour tenir compte des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition (« BAIIA ajusté »).
- Les intérêts sur les billets et débentures garantis de premier rang sont payables semestriellement. Ces billets et débentures sont rachetables au gré de Cogeco Communications en tout temps, en totalité ou en partie, contre la totalité du capital plus une prime compensatoire. Ces billets et débentures sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces billets prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les cessions et le maintien de certains ratios financiers.
- Le 4 janvier 2018, dans le cadre du financement de l'acquisition de MetroCast, deux filiales américaines de Cogeco Communications ont conclu un emprunt à terme B garanti de premier rang de 2,1 milliards \$ (1,7 milliard \$ US) arrivant à échéance en janvier 2025 et une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 188 millions \$ (150 millions \$ US) arrivant à échéance en janvier 2023. Le 6 décembre 2019, l'échéance de la facilité renouvelable garantie de premier rang de 150 millions \$ US a été prorogée de 18 mois, soit jusqu'au 4 juillet 2024.

Les taux d'intérêt applicables à ces facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus l'écart de crédit applicable. À compter d'août 2018, l'emprunt à terme B garanti de premier rang est assujetti à un amortissement trimestriel de 0,25 % jusqu'à sa date d'échéance. En sus de l'amortissement trimestriel, l'emprunt doit être remboursé par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur, tel qu'il est défini ci-dessous, le cas échéant.

- 50 % si le ratio de l'endettement net garanti de premier rang / BAIIA ajusté (« ratio de levier financier ») d'Atlantic Broadband est supérieur ou égal à 5,1;
- 25 % si le ratio de levier financier d'Atlantic Broadband est supérieur ou égal à 4,6, mais inférieur à 5,1;
- iii) 0 % si le ratio de levier financier d'Atlantic Broadband est inférieur à 4,6.

Le ratio de levier financier d'Atlantic Broadband était inférieur à 4,6 au 31 août 2021 et, par conséquent, aucun remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires n'est applicable pour l'exercice 2022. Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre la Société et la plupart de ses filiales canadiennes et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'Atlantic Broadband et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'Atlantic Broadband et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements, l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

B) **OBLIGATIONS LOCATIVES**

Dans le cours normal des activités, la Société conclut des contrats de location portant sur des immeubles, des terrains, l'infrastructure de réseau et du matériel. Les contrats de location sont généralement négociés séparément et portent sur diverses périodes fixes, mais ils peuvent également comprendre des options de renouvellement ou de résiliation.

Au 31 août 2021, le taux d'intérêt moyen pondéré des obligations locatives était d'environ 3,48 % et la durée moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 6,3 années (2020 – 3,55 % et 6,7 années, respectivement).

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Obligations locatives	37 400	41 235
Moins : tranche courante	4 000	4 542
	33 400	36 693

Des charges totalisant 6,2 millions \$ ont été comptabilisées au cours de l'exercice 2021, se rapportant principalement aux paiements de loyers variables qui ne sont pas compris dans l'évaluation des obligations locatives (2020 – 16,4 millions \$).

19. CAPITAL SOCIAL

A) AUTORISÉ

Nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende préférentiel cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

B) ÉMIS ET PAYÉ

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	\$	\$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	98 346
31 154 698 actions subalternes à droit de vote (32 231 433 au 31 août 2020)	875 436	902 896
	973 782	1 001 242
73 987 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (76 957 au 31 août 2020)	(6 403)	(6 346)
103 587 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (115 222 au 31 août 2020)	(9 128)	(9 933)
	958 251	984 963

Au cours des exercices 2021 et 2020, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

Exercices clos les 31 août		2021		2020
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)		\$		\$
Solde au début	32 231 433	902 896	33 717 668	939 633
Actions émises contre trésorerie en vertu du régime d'options sur actions	57 365	3 702	105 765	6 670
Paiement fondé sur des actions comptabilisé précédemment à la réserve au titre de paiements fondés sur des actions pour les options exercées	_	665	_	1 129
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation ⁽¹⁾	(1 134 100)	(31 827)	(1 592 000)	(44 536)
Solde à la fin	31 154 698	875 436	32 231 433	902 896

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2021, aux termes de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »), la Société a racheté et annulé 1 134 100 actions subalternes à droit de vote (1 592 000 en 2020), d'une valeur moyenne attribuée de 31,8 millions \$ (44,5 millions \$ en 2020), pour une contrepartie de 131,5 millions \$ (165,5 millions \$ en 2020). L'excédent du prix d'achat sur la valeur moyenne attribuée aux actions a totalisé 99,6 millions \$ (121,0 millions \$ en 2020) et a été imputé aux bénéfices non distribués.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 30 avril 2021, la Société a annoncé que la TSX a accepté le renouvellement de son avis d'intention de procéder à une OPRCNA lui permettant d'acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 2 068 000 actions subalternes à droit de vote, entre le 4 mai 2021 et le 3 mai 2022, ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes émises et en circulation de la Société au 21 avril 2021. En vertu de son OPRCNA précédente, qui a débuté le 4 mai 2020 et s'est terminée le 3 mai 2021, la Société pouvait racheter aux fins d'annulation un nombre maximal de 1 809 000 actions subalternes.

Le 2 septembre 2020, Cogeco Communications a cessé de racheter des actions en vertu de l'OPRCNA à la suite d'une proposition non sollicitée visant l'acquisition de la Société. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, Cogeco Communications a repris le rachat d'actions.

La Société a aussi conclu un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») avec un courtier désigné pour permettre le rachat d'actions à droit de vote subalternes en vertu de l'OPRCNA à des moments où il ne serait normalement pas permis pour la Société de racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions qu'elle s'impose. Ces rachats sont effectués par le courtier en fonction des paramètres établis par la Société avant la période du PRAA préétablie.

Au cours des exercices 2021 et 2020, les transactions relatives aux actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives se sont établies comme suit :

Exercices clos les 31 août		2021		2020
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)		\$		\$
Solde au début	76 957	6 346	76 935	5 409
Actions subalternes à droit de vote acquises	24 255	2 311	21 290	2 437
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(27 225)	(2 254)	(21 268)	(1 500)
Solde à la fin	73 987	6 403	76 957	6 346

Au cours des exercices 2021 et 2020, les transactions relatives aux actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement se sont établies comme suit :

Exercices clos les 31 août		2021		2020
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)		\$		\$
Solde au début	115 222	9 933	118 667	9 180
Actions subalternes à droit de vote acquises	22 337	2 128	28 005	3 206
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(33 972)	(2 933)	(31 450)	(2 453)
Solde à la fin	103 587	9 128	115 222	9 933

C) **DIVIDENDES**

Pour l'exercice clos le 31 août 2021, des dividendes déterminés trimestriels de 0,64 \$ l'action, pour un total de 2,56 \$ l'action ou 121,1 millions \$, ont été versés aux détenteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, comparativement à des dividendes déterminés trimestriels de 0,58 \$ l'action, pour un total de 2,32 \$ l'action ou 112,3 millions \$, pour l'exercice clos le 31 août 2020.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	40 169	36 403
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	80 882	75 872
	121 051	112 275

Au cours de sa réunion du 11 novembre 2021, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,705 \$ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 9 décembre 2021 aux actionnaires inscrits en date du 25 novembre 2021.

RÉGIMES DE PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, et offre également à ses hauts dirigeants et employés désignés un régime d'options sur actions. Aux termes de ces régimes, un maximum de 10 % des actions subalternes à droit de vote en circulation sont disponibles. De plus, la Société offre un régime d'unités d'actions incitatives et un régime d'unités d'actions liées au rendement à ses hauts dirigeants et employés désignés et un régime d'unités d'actions différées aux membres du conseil d'administration.

Régime d'achat d'actions

La Société offre au bénéfice de ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions accessible à tous les employés, dans lequel ils peuvent verser jusqu'à 7 % de leur salaire annuel de base. La Société verse une cotisation à hauteur de 25 % de la cotisation de l'employé. Les souscriptions sont effectuées mensuellement, et les actions subalternes à droit de vote des employés sont acquises sur le marché boursier.

Régime d'options sur actions

Un nombre total de 3 432 500 actions subalternes à droit de vote est réservé aux fins du régime d'options sur actions. Le prix d'exercice minimal auquel les options sont attribuées est égal au cours des actions à la date d'attribution des options. Les droits de ces options attribuées sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces options d'achat sont attribuées et peuvent être exercées sur une période de dix ans.

Les variations du nombre d'options sur actions en circulation se sont établies comme suit :

Exercices clos les 31 août		2021		2020
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
(en dollars canadiens, sauf le nombre d'options)		\$		\$
En circulation au début	786 799	78,49	715 614	65,93
Attribuées	156 125	94,69	207 150	114,19
Exercées ⁽¹⁾	(57 365)	64,53	(105 765)	63,07
Annulées	(50 485)	90,94	(30 200)	79,67
En circulation à la fin	835 074	81,73	786 799	78,49
Pouvant être exercées à la fin	377 679	68,24	291 294	59,99

⁽¹⁾ Pour les options exercées pendant l'exercice, le prix moyen pondéré de l'action était de 113,65 \$ (2020 – 110,44 \$).

Au 31 août 2021, la fourchette des prix d'exercice, le prix d'exercice moyen pondéré et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options étaient comme suit :

Au 31 août 2021		Options en circulation		Options pouva	ınt être exercées
Fourchette des prix d'exercice	Nombre en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé	
\$		(années)	\$		\$
38,08 à 50,10	91 119	1,76	45,20	91 119	45,20
50,11 à 64,20	118 875	4,53	61,87	94 675	61,76
64,21 à 85,00	160 625	6,31	65,93	84 470	66,53
85,01 à 105,00	282 880	7,72	89,87	71 900	85,20
105,01 à 118,42	181 575	8,20	114,36	35 515	114,30
	835 074	6,45	81,73	377 679	68,24

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2021 était de 14,86 \$ (2020 – 18,43 \$) l'option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution aux fins de la détermination de la charge au titre de paiements fondés sur des actions liée aux options, au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Exercices clos les 31 août	2021	2020
	%	%
Taux de dividende attendu	2,75	2,07
Volatilité attendue ⁽¹⁾	24,79	20,51
Taux d'intérêt sans risque	0,43	1,53
Durée prévue (en années)	5,9	5,9

⁽¹⁾ La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions subalternes à droit de vote de la Société pour une période équivalente à la durée prévue des options.

Régime d'unités d'actions incitatives

La Société offre un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et employés désignés. Selon ce régime, les hauts dirigeants et employés désignés reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'unités d'actions incitatives qui donnent le droit aux participants de recevoir des actions subalternes à droit de vote de la Société après trois ans moins un jour suivant la date d'attribution. Le nombre d'unités d'actions incitatives est établi en fonction de la valeur monétaire à la date de l'attribution et du cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois close le 31 août qui précède. Les unités d'actions incitatives sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente, de départ à l'âge normal de la retraite ou de congédiement sans motif. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action, et la Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives.

Les variations du nombre d'unités d'actions incitatives en circulation se sont établies comme suit :

Exercices clos les 31 août	2021	2020
En circulation au début	76 141	71 825
Attribuées ⁽¹⁾	27 425	29 200
Distribuées	(27 225)	(21 268)
Annulées	(7 506)	(3 616)
En circulation à la fin	68 835	76 141

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions incitatives attribuées était de 96,55 \$ en 2021 (2020 – 113,02 \$).

Régime d'unités d'actions liées au rendement

La Société offre également un régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de ses hauts dirigeants et employés désignés. Ce régime a pour objectif de fidéliser les hauts dirigeants et employés désignés, d'harmoniser leurs intérêts et ceux des actionnaires et de permettre à la Société de soutenir des résultats positifs mesurés selon la formule de création de valeur économique, une mesure de performance utilisée par la direction. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement est établi en fonction de la valeur monétaire à la date d'attribution et du cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois close le 31 août qui précède. Les droits sur les unités d'actions liées au rendement sont acquis sur une période de trois ans moins un jour en fonction de l'augmentation de la valeur économique de la Société ou de la filiale pendant une période de trois ans se terminant le 31 août précédent, ce qui signifie qu'aucun droit ne sera acquis s'il n'y a pas d'augmentation de la valeur économique. Les participants ont le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme d'unités d'actions liées au rendement supplémentaires, mais uniquement à l'égard des unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis. Les unités d'actions liées au rendement sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente ou de congédiement sans motif. Le détenteur d'unités d'actions liées au rendement a le droit de recevoir le paiement de ses unités en proportion du temps écoulé entre la date d'attribution et la date de rachat, après la prise en compte de la période d'acquisition des droits de trois ans moins un jour. Dans le cas d'un départ à la retraite, les détenteurs d'unités d'actions liées au rendement ont le droit de recevoir le paiement partiel ou complet de leurs unités en fonction de leur âge au moment de la retraite et de la durée de leur service au sein de la Société. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action, et la Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement.

Les variations du nombre d'unités d'actions liées au rendement en circulation se sont établies comme suit :

Exercices clos les 31 août	2021	2020
En circulation au début	112 886	107 551
Attribuées ⁽¹⁾	33 075	39 425
Distribuées	(33 972)	(31 450)
Annulées	(18 111)	(5 102)
Équivalents de dividendes	2 305	2 462
En circulation à la fin	96 183	112 886

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions liées au rendement attribuées était de 94,81 \$ en 2021 (2020 – 114,15 \$).

Régime d'unités d'actions différées

La Société offre également aux membres du conseil d'administration un régime d'unités d'actions différées afin de faciliter le recrutement d'administrateurs compétents et le maintien en fonction de ceux-ci. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Le nombre d'unités d'actions différées qu'un membre a le droit de recevoir est basé sur le cours de clôture moyen des actions subalternes à la TSX pendant la période de vingt jours de bourse consécutifs ayant immédiatement précédé la date précédant par un jour la date de l'émission. Des équivalents de dividendes sont émis à l'égard des unités d'actions différées comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Les unités d'actions différées sont rachetables et payables en espèces ou en actions lorsque l'individu cesse d'être un membre du conseil ou dans le cas du décès du membre.

Les variations du nombre d'unités d'actions différées en circulation se sont établies comme suit :

Exercices clos les 31 août	2021	2020
En circulation au début	50 958	42 679
Émises ⁽¹⁾	8 512	7 233
Rachetées	(1 513)	_
Équivalents de dividendes	1 323	1 046
En circulation à la fin	59 280	50 958

⁽¹⁾ La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions différées émises était de 98,48 \$ en 2021 (2020 – 113,75 \$).

Le tableau suivant présente la charge de rémunération comptabilisée relativement aux régimes de paiement fondé sur des actions de la Société.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Options sur actions	844	806
Unités d'actions incitatives	2 025	1 995
Unités d'actions liées au rendement	1 492	1 733
Unités d'actions différées	1 300	689
	5 661	5 223

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL 20.

Au cours des exercices 2021 et 2020, les variations du cumul des autres éléments du résultat global s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Écart de change	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2019	(33 842)	64 870	31 028
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(18 342)	(19 803)	(38 145)
Solde au 31 août 2020	(52 184)	45 067	(7 117)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	21 314	(32 191)	(10 877)
Solde au 31 août 2021	(30 870)	12 876	(17 994)

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE 21.

VARIATIONS DES AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE A)

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	12 480	(8 550)
Charges payées d'avance et autres	(2 524)	(6 337)
Autres actifs	(3 195)	(6 384)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	42 396	(35 513)
Provisions	(9 928)	(4 460)
Passifs sur contrat et autres passifs	1 060	6 050
	40 289	(55 194)

VARIATIONS DES PASSIFS ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT B)

	_	Dette à long terme			
Exercices clos les 31 août 2021 et 2020	Endettement bancaire	Billets, débentures et facilités de crédit	Obligations locatives	Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2019	_	3 404 859	_	4 520	3 409 379
Augmentation de l'endettement bancaire	7 610	_	_	_	7 610
Remboursement des billets, des débentures et des facilités de crédit	_	(269 169)	_	_	(269 169)
Remboursement des obligations locatives	_	_	(4 905)	_	(4 905)
Augmentation des coûts de transaction différés	_	(98)	_	_	(98)
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises		_	_	(3 228)	(3 228)
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement, excluant les capitaux propres	7 610	(269 267)	(4 905)	(3 228)	(269 790)
Intérêts versés sur les obligations locatives	_		(1 094)		(1 094)
Total des variations des flux de trésorerie	7 610	(269 267)	(5 999)	(3 228)	(270 884)
Transition à IFRS 16	_	_	44 443	_	44 443
Profit lié à une modification de la dette	_	(22 898)	_	_	(22 898)
Incidence des variations des taux de change	_	(50 094)	(226)	(36)	(50 356)
Amortissement des escomptes, des coûts de transaction et autres	_	9 911	_	_	9 911
Augmentation nette des obligations locatives	_	_	3 017	_	3 017
Augmentation nette du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	_		_	1 600	1 600
Total des variations sans effet sur la trésorerie		(63 081)	47 234	1 564	(14 283)
Solde au 31 août 2020	7 610	3 072 511	41 235	2 856	3 124 212
Diminution de l'endettement bancaire	(3 150)	_	_	_	(3 150)
Augmentation nette des facilités renouvelables	_	256 230	_	_	256 230
Remboursement des billets, des débentures et des facilités de crédit	_	(21 410)	_	_	(21 410)
Remboursement des obligations locatives	_	_	(4 123)	_	(4 123)
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises			_	(1 708)	(1 708)
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement, excluant les capitaux propres	(3 150)	234 820	(4 123)	(1 708)	225 839
Intérêts versés sur les obligations locatives	_	_	(1 577)	_	(1 577)
Total des variations des flux de trésorerie	(3 150)	234 820	(5 700)	(1 708)	224 262
Incidence des variations des taux de change	_	(85 462)	(396)	2	(85 856)
Amortissement des escomptes, des coûts de transaction et autres	_	12 937	_	_	12 937
Augmentation nette des obligations locatives	_	_	977	_	977
Repris dans le cadre de regroupements d'entreprises	_	10	1 284	_	1 294
Règlement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises		<u> </u>		(1 150)	(1 150)
Total des variations sans effet sur la trésorerie	_	(72 515)	1 865	(1 148)	(71 798)
Solde au 31 août 2021	4 460	3 234 816	37 400	_	3 276 676

22. **AVANTAGES DU PERSONNEL**

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES ET RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE A) **COLLECTIFS**

La Société et ses filiales offrent à certains de leurs employés des régimes à cotisations définies ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs. Pour ces régimes, la seule obligation de la Société et de ses filiales est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Une charge de rémunération totale de 8,8 millions \$ (2020 - 8,2 millions \$) a été comptabilisée dans les « salaires, avantages et services impartis » dans les états consolidés du résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2021 relativement à ces régimes.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES B)

La Société et ses filiales offrent un régime à prestations définies au bénéfice de certains de leurs employés et un régime distinct à prestations définies au bénéfice de leurs hauts dirigeants, qui prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen au cours de la carrière de chaque participant. La Société et ses filiales offrent aussi à ses hauts dirigeants désignés un régime supplémentaire de retraite. Les régimes à prestations définies sont enregistrés auprès du Bureau du surintendant des institutions financières et sont assuiettis à la loi fédérale sur les normes de prestation de pension. Les régimes sont également enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada et sont assujettis à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le comité consultatif sur les régimes de retraite de la Société supervise l'administration de ces régimes, ce qui comprend les principaux éléments suivants : la surveillance du rendement des fonds et la vérification de la capitalisation adéquate des régimes, la prise de décisions en ce qui a trait à la stratégie de placement, la conception des régimes et la sélection des gestionnaires de fonds, ainsi que l'examen et l'approbation des états financiers audités des régimes de retraite. La politique de capitalisation de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau suffisant pour couvrir les prestations et pour respecter les exigences posées par les règlements applicables et les dispositions des régimes qui régissent la capitalisation des régimes. Les régimes à prestations définies sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société et des participants. La capitalisation des régimes à prestations définies est calculée en fonction d'estimations actuarielles et est assujettie à des restrictions en vertu des règlements régissant l'impôt sur le revenu et d'autres règlements applicables.

Au 31 août de chaque exercice, la Société et ses filiales mesurent les actifs des régimes à la juste valeur et l'obligation au titre de prestations définies pour tous les régimes. La plus récente évaluation actuarielle du régime au bénéfice des employés a eu lieu le 31 août 2020; l'évaluation suivante était requise en date du 31 août 2021 et devrait être achevée en février 2022. En ce qui concerne les régimes au bénéfice des hauts dirigeants, la plus récente évaluation actuarielle a eu lieu le 31 août 2020; l'évaluation suivante étant requise en date du 31 août 2023.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la variation de l'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes à la juste valeur et la situation de la capitalisation des régimes aux 31 août.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies ⁽¹⁾		
Obligation au titre des prestations définies au début	61 357	57 686
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 063	1 963
Coût financier	1 668	1 686
Cotisations versées par les participants	216	226
Prestations versées	(1 795)	(1 750)
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur l'obligation résultant des éléments suivants :		
Ajustements liés à l'expérience	583	(148)
Changements des hypothèses démographiques	251	_
Changements des hypothèses financières	(3 703)	1 694
Obligation au titre des prestations définies à la fin	60 640	61 357
Actifs des régimes à la juste valeur		
Actifs des régimes à la juste valeur au début	53 011	47 650
Produits d'intérêts	1 426	1 376
Rendement des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les produits d'intérêts	5 085	2 971
Charges administratives	(188)	(202)
Cotisations versées par les participants	216	226
Cotisations versées par l'employeur	3 339	2 740
Prestations versées	(1 795)	(1 750)
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin	61 094	53 011
Situation de la capitalisation		
Actifs des régimes à la juste valeur	61 094	53 011
Obligation au titre des prestations définies	60 640	61 357
Excédent (déficit) des régimes	454	(8 346)
Effet du plafonnement de l'actif	(3 513)	
Passif net au titre des prestations définies	(3 059)	(8 346)

⁽¹⁾ Au 31 août 2021, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13 ans (14 ans au 31 août 2020).

Le passif net au titre des prestations définies est inclus dans l'état consolidé de la situation financière de la Société au poste « passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel ».

Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Passifs relatifs aux régimes de retraite	3 059	8 346
Avantages du personnel – passif au titre des unités d'actions différées	6 794	5 144
	9 853	13 490

Charge au titre des régimes à prestations définies comptabilisée en résultat net

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Comptabilisée dans les charges d'exploitation (salaires, avantages du personnel et services impartis)		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 063	1 963
Charges administratives	188	202
Comptabilisée dans les charges financières (autres)		
Intérêts nets	242	310
	2 493	2 475

Charge au titre des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Pertes actuarielles (gains actuariels) résultant des éléments suivants :		
Ajustements liés à l'expérience	583	(148)
Changements des hypothèses démographiques	251	_
Changements des hypothèses financières	(3 703)	1 694
Rendement des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les produits d'intérêts	(5 085)	(2 971)
Variation du plafond de l'actif	3 513	
	(4 441)	(1 425)

Variation du plafond de l'actif

Exercice clos le 31 août	2021
(en milliers de dollars canadiens)	\$
Solde au début	_
Variation du plafond de l'actif	3 513
Solde à la fin	3 513

Le plafond de l'actif de la Société représente la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous la forme de réductions de cotisations futures.

Les cotisations prévues devant être versées par l'employeur aux régimes à prestations définies de la Société en 2022 seront d'environ 2,8 millions \$.

Les actifs des régimes se répartissent comme suit :

Aux 31 août	2021	2020
	%	%
Actions ⁽¹⁾	51,6	48,3
Obligations ⁽¹⁾	34,6	34,7
Dépôts en fiducie ⁽²⁾	13,3	16,0
Autres	0,5	1,0
Total	100	100

⁽¹⁾ Les obligations et actions ont des prix cotés sur des marchés actifs et elles excluent les titres émis par la Société.

⁽²⁾ Dépôts en fiducie prescrits par l'Agence du revenu du Canada pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

Les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer l'obligation de la Société au titre des régimes à prestations définies et la charge au titre des régimes à prestations définies s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2021	2020
	%	%
Obligation au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	3,05	2,65
Taux de croissance de la rémunération ⁽¹⁾	2,60	2,60
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
Charge au titre des régimes à prestations définies		
Taux d'actualisation	3,40	2,85
Taux de croissance de la rémunération	2,60	2,75
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014

Augmentation de 2,60 % à compter du 1^{er} janvier 2022 (2021 – 1,67 %).

EXPOSITION AUX RISQUES ACTUARIELS C)

La Société est exposée aux risques actuariels suivants :

Risque d'investissement

La stratégie d'investissement des régimes est de diversifier la nature des rendements prévus des actifs. Étant donné la nature à long terme de l'obligation au titre des prestations définies, une partie des actifs est investie en actions afin de maximiser le rendement. Puisque les actions sont intrinsèquement volatiles et risquées, la Société a déterminé des objectifs d'investissement, autant pour le pourcentage de la répartition des actifs que pour la cible de rendement, qui sont suivis sur une base mensuelle et ajustés au besoin.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure réduira le taux d'actualisation utilisé et aura pour effet d'augmenter la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cependant, cette augmentation de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies sera partiellement compensée par une augmentation de la valeur des investissements du régime dans des obligations.

Risque de salaire

Les prestations de retraite prévues des membres actifs sont liées à leur rémunération antérieure à la retraite. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant les meilleures estimations de la direction pour le taux de croissance attendu de la rémunération des membres du régime. Une augmentation dans cette hypothèse augmenterait la valeur de l'obligation au titre des prestations définies.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ D)

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été calculées selon des changements de chaque hypothèse actuarielle qui sont raisonnablement possibles sans considérer des changements simultanés pour plusieurs hypothèses actuarielles clés. Un changement dans une hypothèse actuarielle pourrait déclencher le changement d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence du changement de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées conformément aux méthodes comptables de la Société décrites à la note 2 K). Les résultats actuels des éléments faisant l'objet d'estimations pourraient être différents.

Au 31 août 2021	Changement d'hypothèse	Augmentation de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	%	\$
Diminution du taux d'actualisation	0,25	2 275
Taux de croissance attendu de la rémunération	0,25	126

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

A) **GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, à la trésorerie soumise à restrictions et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leur valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux swaps de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la notation est élevée. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 août 2021, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la notation la plus faible des contreparties à ces conventions est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »).

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que la trésorerie soumise à restrictions auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Aux 31 août 2021 et 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient uniquement de la trésorerie détenue dans des banques.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La correction de valeur pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients plus importantes et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Divers facteurs sont pris en considération, notamment la conjoncture économique, les données macroéconomiques prospectives et l'information historique (comme le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client et l'historique de recouvrement du client). La Société est d'avis que sa correction de valeur pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada et aux États-Unis, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Créances clients	77 608	79 821
Correction de valeur pour créances douteuses	(6 035)	(6 235)
	71 573	73 586
Autres débiteurs	6 773	7 673
Montant à recevoir de Cogeco	_	1 754
	78 346	83 013

Les créances clients échues sont définies comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. La Société considère les montants impayés à la date due comme créances clients échues. Une grande partie des clients de la Société reçoivent leur facture et paient avant que les services ne soient rendus.

Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Échues depuis moins de 60 jours	14 552	13 075
Échues depuis 60 à 90 jours	276	362
Échues depuis plus de 90 jours	81	
	14 909	13 437

Le tableau suivant détaille les variations de la correction de valeur pour créances douteuses.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Solde au début	6 235	6 759
Provision pour créances clients dépréciées	15 931	20 418
Utilisation nette	(16 077)	(20 695)
Ajustements au titre de l'écart de change	(54)	(247)
Solde à la fin	6 035	6 235

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 31 août 2021, la Société avait utilisé 255,9 millions \$ des 750 millions \$ disponibles en vertu de la facilité à terme renouvelable modifiée et mise à jour pour un solde disponible de 494,1 millions \$. La direction est d'avis que la facilité à terme renouvelable engagée, jusqu'à son échéance en 2025, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement. De plus, deux filiales liées à Atlantic Broadband bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 189,3 millions \$ (150 millions \$ US), dont une tranche de 3,1 millions \$ (2,4 millions \$ US) avait été utilisée au 31 août 2021, sous forme de lettres de crédit, pour une disponibilité restante de 186,2 millions \$ (147,6 millions \$ US). Une facilité de crédit sous forme de lettre de crédit non garantie a été mise en place afin d'émettre une lettre de crédit de 150 millions \$ dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz (se reporter à la note 25 C)).

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et des obligations locatives, ainsi que les montants en capital connexes au 31 août 2021.

					F	Flux de trésorerie	e contractuels
	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	4 460	_	_	_	_	_	4 460
Dettes fournisseurs et autres créditeurs ⁽¹⁾	263 880	_	_	_	_	_	263 880
Billets, débentures et facilités de crédit	221 449	321 449	21 449	2 524 355	_	189 255	3 277 957
Obligations locatives	3 736	3 372	3 121	2 889	2 814	21 359	37 291
	493 525	324 821	24 570	2 527 244	2 814	210 614	3 583 588

⁽¹⁾ Excluant les intérêts courus sur les billets, les débentures et les facilités de crédit.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme qui sont dus au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur les billets, les débentures et les facilités de crédit ⁽¹⁾	84 165	78 792	65 820	38 939	8 119	4 060	279 895
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	1 199	1 090	988	888	793	3 928	8 886
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	(822)	(679)	(396)	(67)	_	_	(1 964)
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	20 717	17 097	9 879	1 643	_	_	49 336
	105 259	96 300	76 291	41 403	8 912	7 988	336 153

(1) En fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 août 2021 et de leurs échéances respectives.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2021, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité à terme renouvelable et des facilités de crédit de premier rang, lesquelles sont assujetties à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2021.

Type de couverture	Montant notionnel ⁽¹⁾	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	770 millions \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	2,017 % à 2,262 %	Janvier 2023 à novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang

(1) Deux tranches totalisant 330 millions \$ US sont arrivées à échéance le 31 janvier 2021.

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 13,1 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 août 2021.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à ses billets, débentures et facilités de crédit libellés en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait augmenter les charges financières d'approximativement 8,3 millions \$ en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 août 2021.

La Société est exposée au risque de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les dettes fournisseurs et autres créditeurs principalement libellés en dollars américains, et l'incidence d'une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait augmenter les charges financières d'approximativement 3,0 millions \$. L'exposition de la Société s'établit comme suit :

Aux 31 août	2021	2020
	Dollars américains	Dollars américains
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Actifs (passifs) financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 794	2 568
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(169)	(2 721)
	29 625	(153)

De plus, l'investissement net de la Société dans sa filiale américaine donne lieu à une exposition au risque de change, en raison de la conversion de l'investissement net dans la monnaie fonctionnelle de la Société. Une tranche de l'investissement net de la Société dans sa filiale américaine est couverte par les billets garantis de premier rang de la Société, libellés en dollars américains, que la Société a désignés comme éléments de couverture de l'investissement net, alors qu'une autre tranche est couverte sur le plan économique par les facilités de crédit de premier rang de sa filiale américaine, libellées en dollars américains.

Le tableau qui suit présente l'investissement global dans des établissements à l'étranger attribuable aux propriétaires de la Société ainsi que le montant notionnel de la dette empruntée pour couvrir cet investissement au 31 août 2021.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	390 millions \$ US	1 164 millions \$ US	Investissement net dans des établissements à l'étranger en dollars américains

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état consolidé de la situation financière libellés en dollars américains au 31 août 2021 était de 1,2617 \$ pour un dollar américain (1,3042 \$ au 31 août 2020). Une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait diminuer les autres éléments du résultat global d'approximativement 97,6 millions \$.

Risque de marché

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer l'exposition des flux de trésorerie au risque de variation du prix de ses actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'unités d'actions différées. Par conséquent, la Société utilise des conventions de swap sur actions pour couvrir sur le plan économique le risque d'appréciation du prix de marché à l'égard de ses actions subalternes à droit de vote.

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours au 31 août 2021.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	58 300 unités	Janvier 2022	100,86 \$	Exposition aux prix des actions

Au 31 août 2021, les swaps sur actions avaient une juste valeur de 0,9 million \$ et avaient été comptabilisés à titre d'actif. En raison des swaps sur actions, une hausse de 10 % du prix de marché des actions subalternes à droit de vote ne se traduirait pas par une incidence financière significative sur les résultats de la Société.

B) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux des actifs ou des passifs ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

- La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des créances clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire ainsi que des dettes fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.
- Les taux d'intérêt applicables à la facilité à terme renouvelable et aux facilités de crédit de premier rang sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base sur les prêts en dollars américains, les prêts LIBOR en dollars américains, en euros ou en livres sterling, plus l'écart de crédit applicable. La juste valeur de ces instruments est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.
- La juste valeur des débentures garanties de premier rang des séries 3 et 4, ainsi que des billets garantis de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

Aux 31 août		2021		2020
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Billets, débentures et facilités de crédit	3 234 816	3 347 701	3 072 511	3 224 816

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

C) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour assurer le développement des entreprises au moyen d'acquisitions et d'occasions de croissance interne. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants, l'émission ou le rachat de titres de capitaux propres et les distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire et la dette à long terme.

Les dispositions relatives aux ententes de financement prévoient des limites quant aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 août 2021 et 2020, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
Endettement net ⁽¹⁾ / BAIIA ajusté	2,45	2,45
BAIIA ajusté / charges financières ⁽²⁾	9,7	7,5

- (1) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire et du capital de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- (2) Les charges financières pour l'exercice 2020 excluent le profit lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$, ce qui est conforme aux calculs des clauses restrictives.

D) CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Actifs financiers		
Actifs financiers évalués et classés au coût amorti	627 400	449 510
	627 400	449 510
Passifs financiers		
Passifs financiers évalués et classés au coût amorti	3 509 773	3 294 029
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	42 000	70 998
	3 551 773	3 365 027

24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

A) HONORAIRES DE GESTION ET AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Communications est une filiale de Cogeco, qui détenait 33,5 % des actions de participation de la Société au 31 août 2021, représentant 83,4 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction, d'administration, de planification stratégique, des services financiers et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Pour l'exercice 2021, les honoraires de gestion versés à Cogeco se sont établis à 23,5 millions \$ (2020 – 24,1 millions \$).

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Toutefois, au cours des exercices 2021 et 2020, la Société a attribué des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, et elle a émis des unités d'actions différées aux administrateurs du conseil de Cogeco, comme l'illustre le tableau suivant :

Exercices clos les 31 août	2021	2020
Options sur actions	74 275	110 875
Unités d'actions liées au rendement	10 375	14 375
Unités d'actions différées	792	1 847

Le tableau qui suit présente les montants que la Société a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de la Société qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Options sur actions	1 242	1 205
Unités d'actions incitatives	6	39
Unités d'actions liées au rendement	632	1 386
Unités d'actions différées	269	217
	2 149	2 847

La Société avait un montant de 1,8 million \$ à recevoir de Cogeco au 31 août 2020.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE GESTION CLÉ B)

Le personnel de gestion clé est composé de membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Société. La rémunération payée ou à payer au personnel de gestion clé pour les services en tant qu'employés, laquelle exclut la rémunération versée aux hauts dirigeants de Cogeco en vertu de la convention de services de gestion (comprise dans le poste Honoraires de gestion - Cogeco inc.), se présente comme suit:

Exercices clos les 31 août	2021	2020
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	4 014	2 706
Paiements fondés sur des actions et avantages postérieurs à l'emploi	2 903	2 189
	6 917	4 895

ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES 25.

A) **ENGAGEMENTS**

Le tableau suivant présente les engagements de la Société qui ne sont pas comptabilisés comme passifs au 31 août 2021 et qui sont exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles ⁽¹⁾	309 655	1 800	1 800	1 800	1 800	_
Acquisitions d'immobilisations incorporelles ⁽²⁾	236 073	_	_	_	_	_
Autres contrats à long terme ⁽³⁾	49 034	44 853	41 577	27 698	28 031	28 307
Engagements relatifs à des contrats de location ⁽⁴⁾	571	1 059	1 052	1 048	535	14
	595 333	47 712	44 429	30 546	30 366	28 321

- (1) Comprend les obligations contractuelles liées aux projets d'expansion du réseau Internet haute vitesse de la Société, l'accélération des achats de certains équipements dans le but d'éviter d'éventuelles pénuries liées à la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les engagements minimaux afférents aux acquisitions d'équipement chez l'abonné.
- (2) Comprend les engagements liés à l'acquisition des licences de spectre dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz.
- Comprend des engagements à long terme en vertu de contrats de service et de contrats visant des produits au titre des dépenses d'exploitation, y compris des
- Comprend les contrats de location faisant l'objet d'un engagement mais n'ayant pas encore débuté, ainsi que les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

ÉVENTUALITÉS B)

Tarifs définitifs pour les services d'accès Internet de gros groupés

Le 27 mai 2021, le CRTC a publié la Décision de télécom 2021-181, dans laquelle il a statué sur les demandes des entreprises de câblodistribution (v compris la Société) et des entreprises de télécommunications de révision et de modification de l'Ordonnance de télécom 2019-288. Dans l'Ordonnance de télécom 2019-288, le CRTC a établi des tarifs définitifs pour les services d'accès Internet haute vitesse de gros groupés de Cogeco Connexion qui étaient considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016, et il a ordonné que leur application soit rétroactive au 31 mars 2016. Dans la Décision de télécom 2021-181, le CRTC a annulé les réductions tarifaires de 2019 et a rendu définitifs les tarifs provisoires qu'il avait précédemment établis en 2016, avec certains ajustements. En raison de cette décision. la Société a dû effectuer des paiements rétroactifs aux clients des services d'accès Internet de gros pour la période entre mars et octobre 2016 et elle a comptabilisé un montant de 4,6 millions \$ en tant que diminution des produits au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021.

Depuis, deux fournisseurs indépendants de services Internet (les « revendeurs ») et une association commerciale qui représente les revendeurs ont déposé une requête auprès du gouverneur en conseil dans le but d'annuler la Décision de télécom 2021-181 et de rétablir la décision du CRTC de 2019 à l'égard des tarifs. Le 28 juillet 2021, un revendeur a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la Décision de télécom 2021-181 auprès de la Cour d'appel fédérale, qui a été accordée le 15 septembre 2021. La Société, de concert avec plusieurs autres entreprises de câblodistribution, a demandé au gouverneur en conseil de rejeter les requêtes et est intervenue devant la Cour d'appel fédérale.

Redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés

Le 22 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision en réponse à deux demandes de révision judiciaire déposées par six entreprises de distribution de radiodiffusion (les « EDR »), y compris la Société, et par neuf sociétés de gestion visant à contester la décision de la Commission du droit d'auteur établissant le montant des redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains en direct éloignés au Canada pour la période entre 2014 et 2018. La Cour d'appel fédérale a déterminé que les tarifs de 2014 et de 2015 constitueraient les tarifs finaux, mais elle a reconnu, conjointement avec les sociétés de gestion, que la Commission du droit d'auteur avait commis des erreurs dans la détermination des tarifs pour la période entre 2016 et 2018. La Cour d'appel fédérale a renvoyé l'affaire à la Commission du droit d'auteur, qui tiendra de nouvelles procédures pour déterminer les tarifs à compter de 2016, lesquels pourraient donc augmenter à la suite de la décision.

En raison de la grande incertitude entourant l'issue de cette question et ses répercussions financières, la Société n'a pas comptabilisé d'incidence financière au 31 août 2021.

Autres

La Société et ses filiales sont parties liées à des litiges, à d'autres décisions réglementaires ou à des réclamations potentielles des clients et des fournisseurs provenant du cours normal des affaires et de la gestion des activités. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, la direction ne considère pas que le risque lié à ces expositions puisse avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés. Aux 31 août 2021 et 2020, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces litiges, à d'autres décisions réglementaires et à des réclamations potentielles, sauf pour ceux compris dans la note 16.

C) **GARANTIES**

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il est impossible pour la Société de déterminer leur incidence sur sa liquidité, ses ressources en capital et son risque de crédit futurs. Aux 31 août 2021 et 2020, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour ceux décrits à la note 16.

Enchères relatives à la bande de 3 500 MHz

Dans le cadre des enchères relatives à la bande de 3 500 MHz (se reporter à la note 13), Cogeco Connexion a signé une lettre de crédit non garantie de 150 millions \$ qui a été soumise à ISDE Canada à titre de dépôt préalable aux enchères, avec sa demande de participation. Cette lettre de crédit non garantie demeurera en cours jusqu'au paiement final.

Vente d'une entreprise

Dans le cadre de la vente d'une entreprise, la Société s'est engagée à indemniser l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date de vente.

Dette à long terme

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang libellés en dollars américains, la Société s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

Vente de services

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de service.

Achat et développement d'actifs

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE 26.

Acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest en Ohio

Le 1er septembre 2021, Atlantic Broadband a conclu l'acquisition des systèmes de câblodistribution de WideOpenWest, Inc. (« WOW! ») en Ohio (les « systèmes de câblodistribution en Ohio ») pour un prix d'achat de 1,125 milliard \$ US, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. La transaction a été conclue au moyen d'une convention d'achat d'actifs. Avec la clôture de cette transaction, Atlantic Broadband élargit ses activités en Ohio et accroît considérablement sa clientèle. Les systèmes de câblodistribution acquis en Ohio couvraient environ 689 000 foyers et entreprises de Cleveland et de Columbus et desservaient environ 196 000 clients des services Internet, 54 000 clients des services vidéo et 33 000 clients des services de téléphonie. Cette acquisition est hautement stratégique pour Cogeco Communications puisqu'elle est complémentaire à la zone de couverture actuelle d'Atlantic Broadband et qu'elle permet de tirer parti de sa plateforme existante. À court terme, les activités acquises continueront d'être exploitées sous le nom et la marque de commerce WOW! puis ce nom et cette marque seront par la suite modifiés après la période d'intégration.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, des frais de vérification diligente et des frais juridiques de 4,0 millions \$ (3,2 millions \$ US) ont été comptabilisés dans les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition (se reporter à la note 5). De plus, des coûts de transaction de 19,5 millions \$ (15,5 millions \$ US), qui étaient exigibles à la clôture de l'acquisition le 1er septembre 2021, seront comptabilisés au cours du premier trimestre de l'exercice 2022. Le prix d'achat et les coûts de transaction ont été financés par l'émission d'un emprunt à terme B garanti de 900 millions \$ US par Atlantic Broadband, arrivant à échéance en 2028, et par les fonds en caisse excédentaires. Des coûts de financement de 13,1 millions \$ US étaient exigibles à la conclusion de l'émission de cet emprunt. Le 25 octobre 2021, la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant notionnel de 800 millions \$ US au titre du nouvel emprunt à terme B garanti. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains, ou le taux LIBOR plancher de 50 points de base s'il est plus élevé, à des taux fixes allant de 1,2237 % à 1,4631 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 octobre 2025 et le 31 juillet 2027.

Émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$

Le 20 septembre 2021, Cogeco Communications a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 500 millions \$ portant intérêt à 2,991 % et arrivant à échéance le 22 septembre 2031. Cogeco Communications a affecté le produit net tiré du placement au financement de l'acquisition de licences de spectre, au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise. Les billets garantis de premier rang seront des titres de créance directs et non subordonnés garantis de Cogeco Communications et seront de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang garanties de Cogeco Communications.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

NOTATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 31 août 2021	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets et débentures garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)	SN
Notation à titre de société émettrice	BB+	BB (élevée)	SN
Atlantic Broadband			
Facilités de crédit de premier rang	ВВ	SN	B1
Notation à titre de société émettrice	ВВ	SN	B1

SN: sans notation

La plage des notations des instruments d'emprunt à long terme dans l'univers des instruments à taux composite va de « AAA » (S&P et DBRS) ou de « Aaa » (Moody's), pour la qualité la plus élevée attribuée aux titres, jusqu'à « D » (S&P et DBRS) et « C » (Moody's), pour la qualité la moins élevée attribuée aux titres. Les notations se basent sur plusieurs facteurs sectoriels et propres aux sociétés, et le levier financier est l'un des principaux éléments pris en considération.

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation BB/B. De plus, les obligations assorties d'une notation BBB ont généralement un meilleur accès au financement que celles assorties de notations BB/B.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS

Au 31 août 2021		Registraire/Agent de transfert
Nombre d'actions à droits de vote multiples (10 votes par action) en circulation	15 691 100	Société de fiducie Computershare du Canada 100, avenue University
Nombre d'actions subalternes à droit de vote (1 vote par action) en circulation	31 154 698	9° étage Toronto (Ontario) M5J 2Y1 Tél. : 514 982-7555
Inscription boursière	Bourse de Toronto	Tél. : 1 800 564-6253 Téléc. : 416 263-9394
Symbole	CCA	

DIVIDENDES

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 11 novembre 2021, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,705 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 9 décembre 2021 aux actionnaires inscrits en date du 25 novembre 2021. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

STATISTIQUES SUR LES ACTIONS NÉGOCIÉES

					2021
Trimestre clos le	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
(en dollars canadiens, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	132,00	119,36	122,82	123,07	
Bas	89,90	93,81	112,57	112,88	
Clôture	94,01	115,07	116,02	116,01	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	9 525 532	6 706 333	4 941 036	4 150 936	25 323 837
					2020
Trimestre clos le	30 novembre	29 février	31 mai	31 août	Total
(en dollars canadiens, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	120,20	117,49	111,46	107,28	
Bas	103,18	101,11	87,57	94,88	
Clôture	114,73	106,22	102,82	97,78	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	6 489 012	8 608 568	9 911 064	6 313 799	31 322 443

STATISTIQUES SUR LES UNITÉS DE SERVICE PRIMAIRE

	31 ac 20:		31 ma 202		rier 1 ⁽¹⁾	30 novembre 2020	
DONNÉES CONSOLIDÉES							
Unités de service primaire	2 972 073		2 976 391	2 982 402		2 763 466	2 757 631
Clients du service Internet	1 436 201		1 427 752	1 416 325		1 319 869	1 304 228
Clients du service de vidéo	982 708		989 698	1 001 077		930 684	936 636
Clients du service de téléphonie	553 164		558 941	565 000		512 913	516 767
CANADA							
Foyers câblés	1 983 868		1 982 255	1 977 734		1 779 083	1 775 885
Unités de service primaire	2 002 083		2 002 736	2 010 049		1 790 783	1 799 706
Clients du service Internet	915 684		909 901	905 321		815 248	812 016
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	46,2	%	45,9	% 45,8	%	45,8 %	45,7 %
Clients du service de vidéo	677 194		680 456	687 486		612 297	619 249
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	34,1	%	34,3	% 34,8	%	34,4 %	34,9 %
Clients du service de téléphonie	409 205		412 379	417 242		363 238	368 441
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	20,6	%	20,8	% 21,1	%	20,4 %	6 20,7 %
ÉTATS-UNIS							
Foyers câblés	936 519		935 520	929 323		927 564	922 872
Unités de service primaire	969 990		973 655	972 353		972 683	957 925
Clients du service Internet	520 517		517 851	511 004		504 621	492 212
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	55,6	%	55,4	% 55,0	%	54,4 %	53,3 %
Clients du service de vidéo	305 514		309 242	313 591		318 387	317 387
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	32,6	%	33,1	% 33,7	%	34,3 %	34,4 %
Clients du service de téléphonie	143 959		146 562	147 758		149 675	148 326
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	15,4	%	15,7	% 15,9	%	16,1 %	6 16,1 %

⁽¹⁾ Le 14 décembre 2020, 224 039 unités de service primaire (85 642 clients du service Internet, 80 218 clients du service de vidéo et 58 179 clients du service de téléphonie) ont été ajoutées relativement à l'acquisition de DERYtelecom.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LOUIS AUDET, Ing., MBA, C.M., Président du conseil d'administration

Westmount (Québec)

JAMES C. CHERRY, B. Com., FCPA, FCA, Administrateur principal

Elizabethtown (Ontario)

Administrateur de sociétés

● ■ COLLEEN ABDOULAH, MBA, ARP

Denver (Colorado)

Administratrice de sociétés

ROBIN BIENENSTOCK, M.A., B.A.

Toronto (Ontario)

Administratrice de sociétés

■◆ PIPPA DUNN, LL.B.

Londres (R.-U.)

Fondatrice et associée de Broody (un incubateur d'entreprises en démarrage et accélérateur d'entreprises à un stade plus avancé de leur développement)

◆ JOANNE FERSTMAN, CPA, CA, B.Com

Toronto (Ontario)

Administratrice de sociétés

★ PHILIPPE JETTÉ, Ing.

Montréal (Québec)

Président et chef de la direction de Cogeco et de Cogeco Communications

BERNARD LORD, LL.B., B. Sc.soc.

Moncton (Nouveau-Brunswick)

Chef de la direction de Medavie (société canadienne du secteur de la santé)

■♦★ DAVID MCAUSLAND, B.C.L., LL.B., Ad.E., F.ICD

Baie-D'Urfé (Québec)

Conseil, McCarthy Tétrault (important cabinet d'avocats au Canada)

CAROLINE PAPADATOS, BA, CAAP

Toronto (Ontario)

Administratrice de sociétés

Légende :

- Assiste à titre d'observateur et participe aux assemblées de tous les comités
- Membre du comité d'audit
- Membre du comité des ressources humaines
- Membre du comité de gouvernance
- Membre du comité des perspectives stratégiques

SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE

1. Place Ville Marie Bureau 3301 Montréal (Québec) H3B 3N2 corpo.cogeco.com

DIRECTION

PHILIPPE JETTÉ

Président et chef de la direction

ELIZABETH ALVES

Vice-présidente, Stratégie d'entreprise et responsabilité sociale

PAUL BEAUDRY

Vice-président, affaires réglementaires

FRANCE DE BLOIS

Vice-présidente, finances

CHANTAL FRAPPIER

Vice-présidente, Audit interne

DAVID GORGAS

Vice-président, stratégie TI et transformation digitale

MARTIN GRENIER

Vice-président, Approvisionnement

CHRISTIAN JOLIVET

Premier vice-président, Affaires d'entreprise, chef des affaires juridiques et secrétaire

MARIE-HÉLÈNE LABRIE

Première vice-présidente et chef des affaires publiques, des communications et de la stratégie

MARIE GINETTE LEPAGE

Vice-présidente, Solutions sans fil et innovation

ZOUHEIR MANSOURATI

Premier vice-président et chef de la direction technologique

DIANE NYISZTOR

Première vice-présidente et chef des ressources humaines d'entreprise

PATRICE OUIMET

Premier vice-président et chef de la direction financière

ANDRÉE PINARD

Vice-présidente, relations investisseurs et trésorière

JÉRÔME PRAT

Vice-président, Rémunération globale et systèmes ressources humaines

ANTOINE SHIU

Premier vice-président, projets corporatifs

LIETTE VIGNEAULT

Vice-présidente, Talent et expérience employé

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXPLOITATION

SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

COGECO CONNEXION

FRÉDÉRIC PERRON

Président

1 Place Ville Marie Bureau 3301 Montréal (Québec) H3B 3N2 www.cogeco.ca

SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

ATLANTIC BROADBAND

FRANK VAN DER POST

Président

2 Batterymarch Park Suite 205 Quincy, MA 02169 www.atlanticbb.com

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

ASSEMBLÉE ANNUELLE

14 janvier 2022
Des renseignements supplémentaires sur
Cogeco Communications inc. ainsi que les communiqués de presse
sont disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse

suivante : corpo.cogeco.com

AUDITEURS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal Bureau 500 Montréal (Québec) H3B 0M7

CONSEILLERS JURIDIQUES

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l. 1155, boulevard René-Lévesque Ouest Bureau 4100 Montréal (Québec) H3B 3V2 AGENT DE TRANSFERT DES ACTIONS SUBALTERNES À DROIT DE VOTE ET DES ACTIONS À DROITS DE VOTE MULTIPLES ET FIDUCIAIRE DES DÉBENTURES ET BILLETS GARANTIS DE PREMIER RANG

Société de fiducie Computershare du Canada

FIN DES TRIMESTRES Novembre, février, mai

FIN DE L'EXERCICE 31 août

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le rapport annuel, la notice annuelle, les rapports trimestriels et la circulaire d'information sont disponibles à la rubrique intitulée « Investisseurs » du site Internet de la Société (corpo.cogeco.com) ou sur demande au 514 764-4700.

English versions of the Annual Report, the Annual Information Form, the Quarterly Reports and the Information Circular are available in the Investors section of the Corporation's website (corpo.cogeco.com) or upon request by calling 514 764-4700.

INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pour toute question relative aux relations avec les investisseurs, veuillez contacter :

ANDRÉE PINARD

Vice-présidente, relations investisseurs et trésorière 514 764-4781 andree.pinard@cogeco.com

ACTIONNAIRES

Pour toute demande relative à un changement d'adresse ou d'inscription des actions, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada. Pour toute autre demande, veuillez consulter la politique relative aux relations avec les actionnaires publiée dans la section « Information pour les actionnaires » sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

DÉDOUBLEMENT DES COMMUNICATIONS

Certains actionnaires peuvent recevoir plus d'un exemplaire de publications comme les rapports trimestriels et le rapport annuel. Nous nous efforçons d'éviter que cette situation se présente. Les actionnaires qui reçoivent des exemplaires en trop sont priés d'en informer la Société de fiducie Computershare du Canada.

LIGNE D'ÉTHIQUE

La société mère de la Société, Cogeco inc., met à la disposition de ses employés, des employés de ses unités d'affaires et autres personnes une ligne d'éthique anonyme et confidentielle qui leur permet de signaler toutes les violations perçues ou réelles du code d'éthique du groupe Cogeco (y compris les plaintes au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes et de l'audit). Le fonctionnement de la ligne d'éthique est assuré par une entreprise externe spécialisée indépendante de Cogeco inc. Les cas peuvent être signalés de façon confidentielle par l'entremise des lignes téléphoniques sans frais et du site Internet sécurisé indiqués ci-dessous. Tous les cas signalés par l'entremise de la ligne d'éthique seront examinés par la vice-présidente, Audit interne et/ou le premier vice-président, Affaires d'entreprises, chef des affaires juridiques et secrétaire. Toute personne qui signale un cas de bonne foi et en toute franchise sera protégée d'un congédiement ou de représailles de quelque nature que ce soit.

Téléphone :

Canada ou États-Unis : 1 877 706-2640

Site Internet de ClearView Connects : www.clearviewconnects.com

corpo.cogeco.com



Votre monde à vous

